

## **Etude exploratoire de l'effet thérapeutique des témoignages de violence conjugale**

**Auteur :** Labbe, Kevin

**Promoteur(s) :** Naziri, Despina

**Faculté :** par la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

**Diplôme :** Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

**Année académique :** 2019-2020

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/10522>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-dessus (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



# Université de Liège

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Etude exploratoire de l'effet thérapeutique des  
témoignages de violence conjugale.

**Promoteur :** Madame NAZIRI Despina

**Lecteurs :** Madame DEMASY Laurie

Madame DZIEWA Amandine

**Mémoire présenté par**

LABBE Kevin

En vue de l'obtention du grade de  
Master en Psychologie

Année académiques 2019-2020

*Je tiens à remercier sincèrement les personnes qui m'ont aidé, de près ou de loin, dans la réalisation de ce mémoire, et avant même cela, qui ont cru en moi et m'ont soutenu tout au long de mon cursus universitaire.*

*Je pense avant tout à ma promotrice, Madame Naziri, et ses assistants, Madame Bourlet ainsi que Monsieur Lo Monte, qui ont su me guider et m'encourager face aux diverses difficultés rencontrées lors de ce parcours. Grâce à leur présence bienveillante, je me suis retrouvé dans les conditions adéquates pour mobiliser mes ressources et faire preuve d'adaptation et de créativité dans ce contexte inédit.*

*Je remercie également Madame Demasy et Madame Dziewa pour le temps et l'intérêt qu'elles portent à la lecture de ce mémoire.*

*Enfin, mes sentiments vont à mes proches et tous ceux qui m'ont écouté, rassuré, encouragé et qui ont vécu avec moi ce long chemin que représente la réalisation d'un mémoire universitaire.*

*Je pense notamment à Christine Debois, Concetta Chiodo,  
et enfin tout spécialement à Yassine El Boukili et Rachel Salsac.*

*« Cette violence qui s'installe doucement, insidieusement, les premières injures qu'on excuse, la première gifle qu'on veut oublier et le crescendo des humiliations, le coup plus fort qu'on croit être un accident, puis la répétition, et la peur, la honte, l'isolement. Comment expliquer tout cela ? Ça ne se raconte pas ».*

(Jacqueline Sauvage, 2017)

## **SOMMAIRE**

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>II.</b>	<b>PARTIE THEORIQUE</b>	<b>8</b>
	<b>1. Le phénomène de violence conjugale</b>	<b>8</b>
	1.1. Définition	8
	1.2. Les différentes formes de violences	9
	1.3. L'amorce de la violence conjugale	10
	1.3.1. L'emprise	10
	1.3.2. Cycle de la violence	13
	1.3.3. Le principe de victimisation	14
	1.4. Eclairage sur la relation d'objet	15
	1.4.1. L'objet	15
	1.4.2. La relation d'objet	16
	1.5. La sortie de la violence conjugale	18
	1.5.1. Prise de conscience	18
	1.5.2. Ressources essentielles	19
	<b>2. Témoigner...</b>	<b>20</b>
	2.1. Sur internet	20
	2.2. En face à face	23
	2.3. En écrivant	24
	<b>3. Le témoignage dans le cadre de violence conjugale</b>	<b>24</b>
<b>III.</b>	<b>AXES DE RECHERCHE</b>	<b>25</b>
<b>IV.</b>	<b>METHODOLOGIE</b>	<b>26</b>
	<b>1. Témoignages</b>	<b>26</b>
	1.1. Forum	26
	1.2. Interview	27
	1.3. Autobiographie	27
	<b>2. Sélection des témoignages</b>	<b>28</b>
	2.1. Forum	28
	2.2. Interview	29

2.3. Autobiographie	29
<b>3. Biais éventuels</b>	<b>29</b>
3.1. Forum	30
3.2. Interview	30
3.3. Autobiographie	31
<b>V. ANALYSE DES TEMOIGNAGES</b>	<b>32</b>
<b>1. Témoignage 1 : Forum</b>	<b>32</b>
1.1. Présentation	32
1.2. Analyse	33
1.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	33
1.2.2. Les affects présents dans le récit	34
1.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	35
1.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	36
1.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	37
<b>2. Témoignage 2 : Forum</b>	<b>39</b>
2.1. Présentation	39
2.2. Analyse	40
2.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	40
2.2.2. Les affects présents dans le récit	41
2.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	42
2.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	43
2.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	44
<b>3. Témoignage 3 : Forum</b>	<b>45</b>
3.1. Présentation	45
3.2. Analyse	46
3.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	46
3.2.2. Les affects présents dans le récit	47
3.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	48
3.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	49
3.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	50
<b>4. Témoignage 4 : Forum</b>	<b>51</b>
4.1. Présentation	51
4.2. Analyse	52
4.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	52

4.2.2. Les affects présents dans le récit	53
4.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	54
4.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	55
4.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	56
<b>5. Témoignage 5 : Interview</b>	<b>57</b>
5.1. Présentation	57
5.2. Analyse	58
5.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	58
5.2.2. Les affects présents dans le récit	59
5.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	60
5.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	61
5.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	62
<b>6. Témoignage 6 : Interview</b>	<b>63</b>
6.1. Présentation	63
6.2. Analyse	64
6.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	64
6.2.2. Les affects présents dans le récit	66
6.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	67
6.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	68
6.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	69
<b>7. Témoignage 7 : Interview</b>	<b>70</b>
7.1. Présentation	70
7.2. Analyse	70
7.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	70
7.2.2. Les affects présents dans le récit	72
7.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	73
7.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	74
7.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	75
<b>8. Témoignage 8 : Interview</b>	<b>76</b>
8.1. Présentation	76
8.2. Analyse	77
8.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	77
8.2.2. Les affects présents dans le récit	78
8.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	79
8.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	80
8.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	81

<b>9. Témoignage 9 : Autobiographie</b>	<b>82</b>
9.1. Présentation	82
9.2. Analyse	83
9.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence	83
9.2.2. Les affects présents dans le récit	84
9.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence	85
9.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire	86
9.3. Synthèse et conclusion de l'analyse	87
<b>VI. DISCUSSION</b>	<b>88</b>
<b>1. Forum</b>	<b>88</b>
1.1. Premier axe d'analyse	88
1.2. Deuxième axe d'analyse	88
1.3. Troisième axe d'analyse	89
1.4. Quatrième axe d'analyse	89
<b>2. Interview</b>	<b>90</b>
2.1. Premier axe d'analyse	90
2.2. Deuxième axe d'analyse	90
2.3. Troisième axe d'analyse	91
2.4. Quatrième axe d'analyse	91
<b>3. Autobiographie</b>	<b>92</b>
3.1. Premier axe d'analyse	92
3.2. Deuxième axe d'analyse	92
3.3. Troisième axe d'analyse	93
3.4. Quatrième axe d'analyse	93
<b>4. Limites de la recherche et contre-transfert</b>	<b>94</b>
<b>VII. CONCLUSION</b>	<b>96</b>
<b>VIII. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>97</b>
<b>1. Matériel</b>	<b>97</b>
<b>2. Références théoriques</b>	<b>97</b>

## **I. INTRODUCTION**

*« C'est ainsi qu'est née cette force irrésistible de pouvoir, cette 'emprise' de Norbert sur moi, sur nous. Rien ne pouvait l'arrêter. Il était tout, il était moi, il était nous. Il nous disait comment penser, comment agir, comment pleurer même. Il n'y avait d'autres voix pour contrer la sienne. J'étais isolée de ma famille, je travaillais beaucoup. Et, quand je ne travaillais pas, je m'occupais de mes enfants. C'est ainsi que je devin une femme battue. Que je devin une de celles dont on ne comprend pas pourquoi elles restent ». (Jacqueline Sauvage, 2017)*

Nous le remarquons par cette citation de Jacqueline Sauvage, la violence conjugale amène une confusion identitaire chez la personne qui la subit, où « je » deviens « nous » et où sans l'autre, je ne suis plus. Cette personne est réduite à l'état d'objet dont l'auteur des violences use et abuse. Dès lors, nous nous sommes posé les questions :

Quels évènements marquent une avancée dans le processus de prise de conscience de la violence et de quelles ressources disposent ces personnes pour amorcer et acter la rupture de cette relation de violence ?

Notre choix d'aborder la question de la violence conjugale s'est réalisé suite à une réflexion personnelle lors d'entretiens cliniques réalisé dans le cadre de différents stages. Depuis plusieurs années d'études, nous nous interrogeons sur le fonctionnement des mécanismes de l'emprise et, plus particulièrement, sur ce qui conduit à la rupture de ces mécanismes. Initialement, notre ambition était de construire un travail à partir d'entretiens cliniques auprès de participants, dans le cadre de notre fin de cursus universitaire. Malheureusement, le comité d'Ethique n'a pas marqué son accord pour ce projet et nous avons dû nous réorienter vers l'analyse de témoignages de violence conjugale recueillis via internet.

Dès lors, nous avons pris la décision d'explorer la question de l'effet thérapeutique de la parole dans les témoignages de violences conjugales et de l'échange avec un tiers.

Plus concrètement, dans un premier temps nous présenterons les apports théoriques concernant les conséquences de la violence conjugale sur celui/celle qui la subit et le rôle thérapeutique du témoignage de façon générale. Dans un second temps, nous tenterons de mettre en lien ces deux concepts. Nous présenterons notre méthodologie basée sur le choix, la sélection et les éventuels biais à prendre en compte concernant notre matériel. Puis nous aborderons l'analyse des différents témoignages sélectionnés. Pour terminer, nous entamerons une discussion autour de nos axes de recherche et des résultats de nos analyses.

## **II. PARTIE THEORIQUE**

### **1. Le phénomène de violence conjugale**

#### **1.1. Définition**

La violence conjugale est un phénomène qui a toujours existé. Il est complexe, multidimensionnel et peut toucher tous les âges, toutes catégories socio-culturelles et socio-professionnelles. La relation de couple qui connaît une situation de violence conjugale met en place un cercle vicieux qui engendre une perte d'identité chez celui qui la subit. Le partenaire, qui exerce la violence, assujetti son conjoint, ce qui l'entraîne à développer toute une série de sentiments dépressifs, de honte, mais aussi une dépendance et un isolement social.

En Février 2006, la conférence interministérielle belge a adopté une définition unique des violences conjugales :

*« Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaire qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégrité socioprofessionnelle. Ces violences affectent non seulement la victime, mais également les autres membres de la famille, parmi lesquels les enfants. Elles constituent une forme de violence intrafamiliale. Il apparaît que dans la grande majorité, les auteurs de ces violences sont des hommes et les victimes, des femmes. Les violences dans les relations intimes sont la manifestation, dans la sphère privée, des relations de pouvoir inégal entre les femmes et les hommes encore à l'œuvre dans notre société ».*

Il n'est donc pas question d'un désaccord, d'une dispute ou d'une perte de sentiment. Le partenaire violent ne peut supporter l'idée que l'autre ne soit pas conforme à ses attentes, ni le risque qu'il lui échappe. La question du contrôle et de la domination de l'autre sont les éléments centraux du concept de violence conjugale. La violence est vue comme un abus de pouvoir qui se construit progressivement. De manière générale, la violence de l'homme sur la femme est plus couramment explorée et médiatisée. Notons tout de même que la violence de la femme sur l'homme existe aussi. Elle est cependant moins rapportée par les hommes et semble plus psychologique que physique.

## 1.2. Les différentes formes de violences

La question de la violence est bien plus large que son aspect physique. Elle peut se manifester sous différentes formes. Il en est de même pour la violence conjugale.

### **La violence verbale.**

Elle peut se manifester par des cris, des hurlements, des injonctions, des interdictions, de l'intimidation, des insultes, une pression sur l'autre (Welzer-Lang, 2005). Il y a deux dimensions qui entrent en compte : d'une part, le verbal, avec la force et l'impact des mots utilisés. Mais d'autre part, le mode de communication. C'est-à-dire le ton et le débit de la parole, ainsi que la violence perceptible dans la voix.

### **La violence psychologique.**

Définie comme « toute action qui porte atteinte ou qui essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre » (Welzer-Lang, 2005). Elle se compose essentiellement d'insultes, d'intimidation, de critiques, de chantages, etc... avec pour objectif d'humilier et diminuer l'autre dans sa confiance en soi (Monnier, 1998). Ce type de violence est insidieux et très dangereux pour l'intégrité de la personne qui la subie.

### **La violence économique.**

Correspond au fait de priver une personne de son autonomie financière (Monnier, 1998). Welze-Lang (2005) la définit également comme « le contrôle économique ou professionnel de l'autre ». Cette violence est difficile à identifier et à reconnaître car elle peut se confondre avec une simple organisation financière du foyer. Pour la détecter, il faut garder à l'esprit l'idée d'autonomie et du choix des deux parties concernant cette organisation. Encore une fois, il est question d'ascendant de l'un des partenaires sur l'autre.

### **La violence physique.**

Il s'agit bien évidemment, de la forme la plus reconnue lorsque l'on parle de violence. Elle peut être définie comme « l'ensemble des atteintes physiques au corps de l'autre » (Welzer-lang, 2005). De manière générale dans le contexte de violence conjugale, elle apparaît lorsque, selon l'auteur des violences, le/la partenaire est encore trop indépendant(e) et/ou fait preuve de résistance aux autres formes de violences.

### **La violence sexuelle.**

C'est le fait de forcer son partenaire à avoir des rapports sexuels avec lui ou d'autres personnes mais aussi lui imposer des pratiques sexuelles ou la prostitution (Monnier, 1998). Welzer-Lang (2005) préférera parler de « violence sexuée », notamment du point de vue de la victime, dans le sens où elle subit un désir qui renvoie à la domination et à la sexualité de l'autre. Tandis qu'il parle de violence sexuelle du point de vue de l'auteur qui impose son propre désir.

### **La violence contre les animaux et/ou objets.**

C'est un autre type de violence qui a pour but de faire peur en s'attaquant aux animaux et/ou objets qui ont une valeur affective pour le partenaire (Welzer-Lang, 2005). L'auteur peut détruire, abîmer, confisquer. Lorsque ces violences surviennent, c'est l'univers de la victime qui est « effracté ».

### **La violence contre les enfants.**

Dans la continuité, il y a la violence contre les enfants qui correspond à « toute activité qui vise à les atteindre dans leur intégrité physique, psychique ou sexuelle » (Welzer-Lang, 2005). Dans certaines situations, c'est l'escalade de la violence lorsque celle-ci n'a plus assez d'impact sur le partenaire.

### **Les autres violences.**

On peut retrouver d'autres violences plus difficiles à nommer et catégoriser. Comme par exemple la violence contre soi-même qui a pour objectif de faire culpabiliser l'autre ou encore le contrôle du temps de l'autre en vue de le/la maîtriser. Certains auteurs de violence isolent ou font chanter leur partenaire, qui se met à développer une peur de se retrouver sans ressources (Welzer-Lang, 2005).

## **1.3. L'amorce de la violence conjugale**

### **1.3.1. L'emprise**

La violence d'un partenaire sur l'autre commence bien avant les bousculades et les coups. Hirigoyen (2009) explique que le terrain est préparé dès le départ de la relation, que les défenses de celui qui subira sont levées. Elle parle de micro-violences qui s'installent à travers

des paroles disqualifiantes, de petites attaques verbales ou non verbales répétées. Au fil du temps, il y a un harcèlement moral qui s'installe et qui vient diminuer les résistances du partenaire dont l'esprit critique s'appauvrit. Progressivement, le partenaire qui subit l'emprise va commencer à s'habituer à ces agressions. Elles deviennent banales, et perdent de leur caractère violent. Le partenaire ne parvient plus à identifier qu'il s'agit de violence. Hirigoyen (2009) nous dit que « beaucoup de femmes violentées ne savent pas qu'elles le sont, et on pourrait dire que la violence n'existe pas tant qu'elle n'est pas nommée ».

Ce processus est insidieux et, petit à petit, le partenaire développe une peur de son conjoint violent. La personne sous emprise veille à ne pas déplaire et à anticiper toutes les réactions violentes de celui-ci. Ses comportements et attitudes se modifient en fonction de la volonté et des attentes du conjoint, toujours dans l'optique de diminuer les tensions.

En même temps, l'estime de soi de la personne violentée commence à s'appauvrir. La personne devient plus fragile, elle perd de l'assurance. Elle se trouve dans un climat de tension permanent dont la violence s'intensifie insidieusement. De ce fait, elle se met à développer un seuil de tolérance de plus en plus important pour parvenir à faire face à cette violence.

En comparaison, le professeur Olivier Nicole de l'Université Picardie Jules Verne nous avait donné l'exemple du conditionnement animal pour illustrer ce phénomène : il nous avait expliqué qu'en infligeant des décharges électriques à un animal et en augmentant insidieusement le voltage de jour en jour, le seuil de tolérance de cet animal augmentait proportionnellement et qu'au final de l'expérience, l'animal pouvait supporter une décharge qui pourrait s'avérer mortelle si on l'infligeait directement à un autre sujet qui n'aurait pas été soumis à l'exercice. Cette illustration démontre non seulement le phénomène de réciprocité entre violence et seuil de tolérance mais il nous permet également d'entrevoir une explication à la grande question de la société : « pourquoi rester ? ».

En effet, le point de vue social concernant la question de la violence conjugale est de se demander pourquoi ces personnes restent avec leur conjoint si elles sont violentées. Ce seuil de tolérance répond à une partie de la question dans le sens où une personne lambda, qui n'aurait pas été soumise à ce processus insidieux, aurait conscience de l'aspect violent de la situation et prendrait des mesures directes en conséquence. Tandis que pour la personne qui a développé ce seuil de tolérance, la frontière entre la violence et la normalité devient floue. Elle ne parvient plus à identifier le caractère violent de l'acte de son partenaire.

A cela, Hirigoyen (2009) ajoute d'autres dimensions sur lesquelles l'emprise du partenaire agit, à savoir :

**L'attaque de l'identité** : une fois les résistances levées, le conjoint violent brise l'estime de soi de son partenaire. Il lui retire sa valeur, ses désirs, ses différences, son altérité jusqu'à l'assujettir, c'est-à-dire en faire son objet, une extension de lui.

**L'isolement** : progressivement, l'individu est isolé de sa famille, de ses amis, de ses liens sociaux et professionnels. Tout contact avec une personne extérieure à la relation de couple est limité, interdit ou contrôlé. L'attention doit être focalisée sur le partenaire qui exerce l'emprise et toute personne susceptible de détourner l'attention est écartée.

**L'intimidation** : elle instaure la peur, qui est à la base du processus d'emprise. En ayant peur de son conjoint, l'individu se met à faire en sorte d'aller dans le sens de celui-ci. Il modifie ses comportements et attitudes dans l'espoir d'apaiser le climat de tension du foyer.

**Le contrôle** : il permet à l'auteur de l'emprise de réduire l'indépendance de son partenaire, ce qui augmente la difficulté pour celui-ci de briser la relation et de s'échapper.

**Les menaces** : qui sont une étape plus grave que l'intimidation. L'anticipation d'un coup fait autant de mal, psychologiquement, que le coup réellement porté. L'individu est menacé de conséquences s'il ne répond pas aux attentes, il ne voit pas d'autre solution que céder.

**Le chantage au suicide** : constitue une violence extrêmement grave car il conduit le partenaire à endosser la responsabilité de la violence. Le partenaire violent est en mesure d'utiliser des « manœuvres de rétorsion » (Hirigoyen, 2009) en indiquant que si le couple en est arrivé là, c'est à cause de l'autre, qu'il n'a pas fait ce qu'il fallait.

**L'inversion de la culpabilité** : c'est une conséquence de la manipulation du partenaire violent où l'individu pense qu'il est la cause de ses malheurs mais également de ceux de son partenaire, qu'il n'a pas su le combler, qu'il a eu un comportement inadapté. Le partenaire violent « injecte à sa victime la culpabilité qu'il n'éprouve pas. En fait, l'inversion de la culpabilité se met en place parce que la victime ne réussit pas à faire le reproche de ce qu'elle subit à son agresseur » (Hirigoyen, 2009). L'individu porte la faute qu'il ne parvient pas à reprocher à l'auteur et, par conséquent, cette faute ne peut être reconnue par celui-ci.

### 1.3.2. Cycle de la violence

En 1979, une psychologue américaine, Leonor Walker, introduit la notion de « Cycle de la violence conjugale ». A travers ce concept, elle tente de comprendre et d'expliquer de quelle façon la violence se maintient au sein du couple, ainsi que la dynamique dans laquelle se retrouve l'individu qui la subit. Elle décrit ce cycle en 4 phases :

#### **Phase de tension chez l'auteur et de peur chez la victime.**

Le climat de tension s'installe progressivement au sein du couple. Tout évènement, aussi futile qu'il soit, est susceptible de servir de prétexte pour générer de la violence. Ce prétexte n'est que le déclencheur de cette violence mais n'en est absolument pas la cause (Monnier, 1998). La cause qui est amenée par l'auteur de la violence est l'incompétence de son partenaire, c'est pourquoi celui-ci met tout en œuvre pour tenter d'apaiser cette tension. Par peur et culpabilité, la personne adopte des comportements d'infériorité, se mettant à la place du fautif.

#### **Phase d'explosion de la violence.**

Qu'elle soit physique, psychologique, verbale, sexuelle, etc... la violence survient de façon inévitable. Comme nous l'avons vu, avec le temps, elle s'intensifie et, parallèlement, le seuil de tolérance du partenaire qui la subit augmente aussi. L'ampleur des coups et la durée de la violence sont variables. L'acte violent est vécu pour son auteur comme une décharge d'énergie, un soulagement (Welzer-Lang, 2005).

#### **Phase de justification de l'auteur et de culpabilisation de la victime.**

On peut également parler d'une phase de rémission. Suite à l'acte violent, l'auteur tente d'annuler son acte, ou du moins sa responsabilité. Il trouve des excuses, voire il accuse la victime d'être responsable de sa propre non-maîtrise. Petit à petit, elle finit par se convaincre qu'elle est la cause de la violence et suppose qu'en agissant différemment, elle aurait pu ou pourrait éviter la violence.

#### **Phase de lune de miel.**

Au dernier stade de ce cycle, l'auteur s'excuse, regrette et promet que cela n'arrivera plus. Il se montre gentil, amoureux, attentionné et le partenaire se laisse convaincre de sa sincérité. Il espère profondément que l'auteur parviendra à changer. Notons qu'il s'agit d'un cycle de la violence, présenté par Leonor Walker, et que, comme tout cycle, il est amené à se répéter. Ajoutons que, plus le cycle est amené à se répéter, plus cette dernière phase sera courte.

### 1.3.3. Le principe de victimisation

Nous avons choisi d'employer le terme « victime » avec beaucoup de précaution. D'une part, afin d'éviter qu'il soit perçu comme un jugement de valeur et, d'autre part, pour que lorsque nous l'utiliserons par la suite, il corresponde précisément au principe de victimisation que nous allons présenter.

Selon Bilodeau (1990), le problème de la violence conjugale serait d'ordre social et se perpétuerait parce que les structures de la société reposent sur l'inégalité des pouvoirs. Bien que 30 années nous séparent de ces travaux, il semblerait que la situation n'ait pas significativement évoluée. A l'époque, ce travail mettait en évidence que les hommes et les femmes avaient des rôles précis : les hommes dominent et les femmes subissent. Bilodeau ajoute que, d'après ses recherches, l'homme violent ne perd pas le contrôle de ses actes mais, au contraire, qu'il tente d'affirmer son pouvoir et son emprise sur la femme. De nos jours, nous continuons d'observer que la victimisation de certaines femmes est un phénomène important qui alimente les situations de violence conjugale. Au fil du temps, la victime devient de plus en plus soumise à l'agresseur et adapte ses attitudes et comportements aux besoins et aux désirs de celui-ci.

Le phénomène de victimisation amène certaines femmes à tolérer la violence et ce, parfois, dès l'enfance. Elles apprennent à cacher leurs peurs, à les contrôler, à les taire, à se soumettre à une société patriarcale car sinon, on dira d'elles qu'elles exagèrent ou dramatisent (Bilodeau, 1990). Avec le temps, la peur cesse d'être un signal d'alarme et devient un état habituel. Elles apprennent à rester sur leurs gardes et à anticiper le pire. Cela devient leur façon de réagir à une situation nouvelle. Chevalier (2012) explique que lorsque la menace ne se concrétise pas, elles remettent en question leur jugement, et si elles sont agressées alors elles se sentent responsables. Selon Bilodeau, cela explique pourquoi la majorité des femmes qui se rendent en maison d'hébergement se demandent ce qu'elles font pour provoquer la violence de leur conjoint.

En effet, les personnes violentées semblent banaliser et/ou minimiser l'acte de violence dont elles sont victimes et ainsi, elles accroissent leur seuil de tolérance face à ces violences (Chevalier, 2012). Nous pouvons dire que c'est donc, entre autres, parce qu'il y a la présence de violence ou de menace de violence que les femmes intègrent les stéréotypes féminins qu'une société patriarcale attend d'elles. À travers cela, elles commencent à nier leurs besoins, leurs désirs, leurs intérêts et à douter de leurs capacités (Bilodeau, 1990).

La question de la victimisation peut être observée sous un second angle, plus psychanalytique. Decherf (2005) explore la question de l'étayage sur la violence et sur le victimat. D'après ses travaux, il constate que cet étayage est une « illustration de la coexistence de deux positions inconciliables, non opposables et indécidables » qu'il illustre à travers la citation « être ensemble nous tue, nous séparer est mortel ». Au fil de ses recherches, il observe que la plupart des sujets qui se placent en tant que victime, basent leur relation sur un besoin de réparation qui peut appeler de nouvelles agressions ou persécutions par une autre personne. Ce qui vient nourrir à nouveau le besoin de réparation et, dans certains cas, il arrive que la même personne se mette à jouer successivement le rôle d'agresseur et de réparateur. Decherf (2005) conclue également qu'une partie de la raison de vivre du sujet consiste à lutter contre le rejet, la persécution et l'emprise, et que si ces facteurs sont amenés à diminuer d'importance, alors il faut que l'énergie qui était utilisée trouve une autre voie de décharge tournée vers la vie et non vers la survie. Ce qui risque parfois de faire apparaître des éléments destructeurs et/ou dépressifs internes au sujet (Decherf, 2006).

Une de ses patientes lui dit « *les reproches à ma mère, c'est comme un mur sur lequel je m'appuie et sans lequel je pourrais m'effondrer...* ». Il observe que la violence et la position de victime peuvent servir d'étayage, d'oxygène du moi, selon ses termes. Dans le but d'éviter un effondrement du moi.

## 1.4. Eclairage sur la relation d'objet

### 1.4.1. L'objet

Plusieurs sens sont accordés à la notion d'objet selon les différents auteurs psychanalytiques. Nous l'aborderons ici dans sa relation à la pulsion. Freud (1905) amène la notion d'objet dans les *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Il la définit comme « le moyen par lequel la pulsion atteint son but » (Freud, 1905), c'est-à-dire la satisfaction. Il peut s'agir d'une personne ou d'un objet, dit partiel.

Dans ce même ouvrage, il détaille les bases de sa théorie sur la sexualité infantile. Puis, dans *Pour introduire le Narcissisme* (1914), Freud va distinguer plus spécifiquement deux types de choix d'objets : par étayage et narcissique.

Freud considère que la vie sexuelle infantile est autoérotique et que l'objet serait l'enfant lui-même (Freud, 1905). Les pulsions de l'enfant sont identifiées comme partielles et « aspirent sans liens réciproques et indépendamment les unes des autres à l'acquisition du plaisir » (Freud, 1905). Dans un développement psycho-sexuel sain : toutes ces pulsions vont se soumettre au primat du génital, c'est-à-dire : se regrouper et former une organisation solide, capable d'atteindre un but sexuel (orgasme) qui ne sera plus dans son corps propre mais dans un objet étranger à son corps, c'est-à-dire l'autre, considéré alors comme un objet complet et unifié. Cette rencontre avec le corps de l'autre se fera en réalité au moment de l'adolescence.

Mélanie Klein distingue l'objet total de l'objet partiel. Elle considère l'objet partiel comme clivé, c'est-à-dire soit bon, soit mauvais. Klein se base sur les écrits Freudiens pour développer l'idée que l'enfant appréhende l'objet comme bon lorsqu'il le comble et comme mauvais lorsqu'il le frustre. Elle précise néanmoins que l'objet partiel peut être investi de manière totale pour le nourrisson. Klein explique que tout objet (par exemple le sein) peut être investi à la fois positivement et négativement. Par conséquent, il peut donc être successivement un bon, puis un mauvais objet.

#### 1.4.2. La relation d'objet

Nous arrivons ensuite à la notion de relation d'objet, qui ne doit pas être confondue avec la notion d'objet que nous venons de voir. La relation d'objet consiste en une relation réelle qui lie un sujet avec les objets qui entourent son existence.

Freud ne parle pas de relation d'objet dans ses écrits. Il considère que l'enfant se développe de façon anobjectale, n'étant pas en relation avec le monde dans ses premières étapes de développement. Il parlera de narcissisme primaire et secondaire.

Selon d'autres théoriciens, l'enfant entre directement en relation avec le monde qui l'entoure, mais différemment de l'adulte. Mélanie Klein est une de ces théoriciennes. Elle part du principe que pour l'enfant, la mère n'est pas perçue comme un objet total. Klein développe une autre forme de clivage que celle apportée par Freud dans ses travaux, qu'elle nomme « clivage de l'objet ». Pour elle, cette forme de clivage est à l'origine de la relation sujet – objet et elle la définit comme étant le « mécanisme de défense le plus primitif contre l'angoisse, destiné à rendre le moi cohérent et à stabiliser les turbulences relationnelles qui l'agitent » (Ionescu, 2005). Klein développe l'idée que les relations d'objets sont présentes dès les premiers

développements de l'enfant et que le premier objet perçu par l'enfant est le sein. Celui-ci serait alors clivé en « bon objet » lorsqu'il est source de gratification et en « mauvais objet » lorsqu'il est source de frustration. C'est à partir de ce concept qu'elle développe ensuite les notions d'idéalisation et de persécution.

Pour finir, elle ajoutera que « c'est pourquoi les fantasmes et les sentiments concernant l'état de l'objet interne influencent fondamentalement la structure du Moi » (Ionescu, 2005). En effet, elle considère que le Moi n'est pas en mesure de cliver l'objet sans qu'il n'y ait, également, l'apparition d'un clivage à l'intérieur de soi.

Dans le développement de sa structure psychique, l'enfant doit acquérir trois tâches spécifiques : la différenciation entre le soi et le non soi, l'intégration des bonnes et des mauvaises représentations l'objet, et la différenciation des sexes.

Si l'enfant échoue dans l'acquisition de la différenciation soi – non soi, il peut être amené à développer certains troubles psychotiques et devra mettre en place des mécanismes de défenses puissants lors d'apparition d'angoisse.

Si c'est l'intégration des bonnes et des mauvaises représentations de l'objet qui fait défaut, l'enfant développe une incapacité à synthétiser les images contradictoires du soi et de l'objet. Dès lors, le concept de soi connaîtra des difficultés à intégrer l'objet comme étant total et constant. Lors d'une situation d'angoisse, ces personnes feront appel aux mécanismes de défenses centrées sur le clivage, avec comme alliés : la toute-puissance, la dénégation, l'idéalisation primitive, l'identification projective et d'autres formes immatures de projection (Ionescu, 2005).

Des conséquences négatives peuvent survenir au sein des relations amoureuses des personnes manquant d'intégration des bonnes et mauvaises représentations de l'objet. Ainsi, Cancrini (2009) explore la possibilité qu'elles choisissent leurs relations en fonction de la capacité de leur partenaire à répondre de façon adéquate aux exigences de leurs propres défenses. Il démontre que ces personnes éprouvent des difficultés à se bâtir une image acceptable et réaliste concernant l'autre mais aussi soi-même. Ce qui met en difficulté l'établissement d'une relation stable et sécurisée.

Cancrini (2009) affirme également que les comportements et les émotions des personnes, qui n'ont pas eu accès à l'intégration des représentations bonnes et mauvaises, se basent sur des

représentations primitives de soi et de l'autre. Bons et mauvais objets s'alternent dans leurs expériences de vie. Aussi, il indique que leurs compétences sociales varient en fonction des circonstances et de leurs états émotionnels, en se basant sur la dépendance ou de fortes tendances manipulatoires. Dès lors, ces personnes se mettraient à développer des relations passionnelles avec l'autre, oscillant entre différents états émotionnels. Ces relations se révèleraient assez souvent être chaotiques à cause de leur caractère instable.

Nous conclurons en disant que le clivage de l'objet donne la possibilité au sujet de se protéger de l'angoisse de perte de l'objet.

## 1.5. La sortie de la violence conjugale

### 1.5.1. Prise de conscience

Les mécanismes d'emprises s'installent insidieusement. Le seuil de tolérance développé par les personnes qui subissent les violences conjugales vient occulter le caractère violent de l'acte du partenaire. Dès lors, il est difficile pour ces personnes d'identifier la violence et de réagir. Nous avons vu les différents mécanismes qui entrent en jeux et la manière dont ils fonctionnent et s'installent. Nous avons également pris connaissance de la culpabilité ressentie par ces personnes qui finissent par penser et croire en leur part de responsabilité dans la violence qu'elles connaissent. Welzer-Lang (2005) ajoute qu'elles sont amenées à garder le silence à cause du sentiment de honte, de culpabilité et de peur qu'elles ressentent, ne parvenant pas à faire part de leur situation à un tiers.

Mais qu'est ce qui amorce le processus de prise de conscience ? Qu'est-ce qui marque le point de non-retour et met fin à ce cycle de la violence ?

Korff-Sausse (2003) se questionne sur ce qui motive ces personnes à venir consulter parfois après 20 ans de violence conjugale. Elle pense que l'événement qui marque un point de non-retour survient lorsque le regard de l'autre est impliqué, c'est-à-dire lorsqu'un tiers est témoin de la violence du partenaire. A ce moment précis la personne prend conscience du danger de sa situation : elle risque de mourir. C'est là que surgit une détermination chez la personne sous emprise, à ne pas se laisser mourir. Quelque chose vient objectiver le danger dont pouvait douter sa propre perception. Le regard de l'autre (le tiers), Korff-Sausse (2003) le définit comme un « méta-regard », au sens de la métacommunication de l'école de Palo Alto.

### 1.5.2. Ressources essentielles

Pour mieux cerner la question de la violence conjugale, il est nécessaire de prendre en compte la temporalité des événements. Par exemple, un facteur qui constituait un frein à un moment donné, peut devenir par la suite un facilitateur à la sortie de la violence. De manière générale, des obstacles internes et externes maintiennent ces personnes dans la relation de violence qu'elles vivent. Elles éprouvent des difficultés à entrevoir un avenir favorable.

Néanmoins, Campbell (1998) parle de « points tournants » en se référant à des facteurs qui constituent des ressources essentielles à la sortie de la violence conjugale. Il s'agit d'événements ou de circonstances spécifiques qui parviennent à modifier les croyances, les perceptions et les attitudes que ces personnes adoptent envers elles-mêmes, envers leur partenaire et leur relation de couple. Cela vient déconstruire ce qui a été construit par la relation d'emprise. Ces facteurs s'articulent essentiellement autour de comportements d'autonomisation et de demande d'aide dans le but d'augmenter le sentiment de sécurité et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Nous relèverons les facteurs suivants :

**Les enfants :** Campbell (1998) évoque le fait que la crainte des répercussions sur les enfants soit un facteur facilitateur. Il parle aussi de la volonté de leur offrir un avenir meilleur que celui de leur parent, ne voulant pas que l'enfant se construise sur ce modèle parental. Welzer-Lang (2005) explique que le seuil de tolérance à la violence que la personne est capable de supporter pour elle-même est nettement supérieur à celui qu'elle peut supporter pour son enfant, ainsi, il est plus facile pour elle de prendre conscience du caractère violent de l'acte lorsqu'il est tourné vers l'enfant. Pour finir, l'enfant peut servir de tiers tel que nous l'avons évoqué avec la notion de méta-regard de Korff-Sausse (2003).

**Les sentiments amoureux :** la désillusion de la relation est une des étapes qui marque le processus de prise de conscience. Lorsque la personne se rend compte que le partenaire ne changera jamais, quoi qu'elle fasse pour que cela arrive, elle commence à oser se détacher de la relation. Progressivement, la personne perd l'espoir que la relation lui soit bénéfique et prend conscience des excès de son partenaire.

**La violence :** il arrive qu'elle parvienne à atteindre et/ou dépasser le seuil de tolérance de cette personne qui se met à craindre pour sa vie. Dès lors, c'est l'instinct de survie qui prend le contrôle et met un stop à la relation.

**L'aspect financier et l'autonomie :** avoir un travail amène une forme de reconnaissance personnelle et sociale qui, d'une part, garantit l'autonomie et la sécurité financière et, d'autre part, valorise narcissiquement la personne et ouvre la voie vers une reconquête du statut de sujet. Par ailleurs, plus le sentiment d'autonomie est effectif, plus la personne sera en mesure d'acter la séparation.

**Le soutien social :** permet de prendre conscience des alternatives possibles à leur situation de violence et que d'autres personnes sont en mesures de leur venir en aide. Le soutien social, quel qu'il soit, vient annuler le mécanisme d'isolement dans lequel ces personnes se trouvent. Elles réalisent que l'autre, le tiers, est en mesure de les accompagner, qu'elles ne sont pas seules et qu'elles ont la possibilité de réintégrer une place dans la société.

## 2. Témoigner...

### 2.1. Sur internet

La participation à une discussion Internet, sous forme de forum par exemple, peut apporter un soutien à une personne en souffrance ou qui est confrontée à une situation stressante. A travers les échanges sur les forums, ces personnes ont la possibilité de trouver des informations, des pistes de solutions aux problèmes qu'elles rencontrent, mais aussi de partager leur vécu. Elles peuvent ainsi entrer en contact avec d'autres personnes qui vivent ou ont vécu une situation similaire. Dans tous les cas, ces discussions de forum peuvent être qualifiées d'espace d'expression où se regroupent une communauté de pairs qui ont la volonté d'aider mais aussi d'être aidés en retour, qu'elles en soient conscientes ou non.

Les personnes qui utilisent ces forums (les internautes) viennent chercher des informations et/ou du soutien de la part de personnes vivant ou ayant vécu une expérience similaire. Ils ont également la possibilité de partager eux-mêmes leurs expériences et/ou informations, conseils. Les internautes entrent dans une relation d'échange où chacun donne et reçoit en retour. L'idée principale est de pouvoir s'appuyer sur son expérience et celle de l'autre pour mieux comprendre et apporter des solutions et du soutien.

Dans leurs travaux, Morgan et Cotten (2005) mettent en évidence que les symptômes dépressifs ont tendance à diminuer au fur et à mesure que les échanges établis sur Internet augmentent. Dès lors, il semblerait que ces échanges permettent de réguler les craintes sociales, la détresse,

la solitude, la dépression, l'anxiété et le faible niveau d'estime de soi (Shepherd et Edelmann, 2005). Pour Caplan (2002), entrer en relation sur internet apporterait un bénéfice social et un sentiment de contrôle chez des personnes ayant un faible niveau d'estime de soi.

La particularité des témoignages sur Internet est qu'ils ont la possibilité d'être rédigés de façon anonyme grâce à l'utilisation d'un pseudonyme. Témoigner sur un forum permet de décrire sa situation, d'y exprimer sa souffrance, de demander de l'aide mais aussi de reprendre espoir. Bouteyre et Vital (2006) y voient de nombreuses similitudes avec un travail psychothérapeutique. Lire ou écouter l'expérience de l'autre, lorsqu'elle se rapproche de la sienne, permet de prendre conscience que l'on n'est pas le seul dans cette situation. Cela vient rompre un sentiment de solitude, d'aliénation, de crainte d'être différents et qu'il n'y ait pas d'issue possible. En échangeant autour de la situation de l'autre, les internautes trouvent des solutions, obtiennent des informations concrètes sur la façon dont l'autre se débrouille avec des difficultés comparables aux siennes (Lewandowski, Rosenberg, Parks et Siegel, 2011). De nombreuses personnes utilisent les forums pour nouer de nouvelles relations interpersonnelles afin de palier à un sentiment de solitude et d'isolement social. Une étude de Constantinos et Ming Liu (2009) a montré que c'est particulièrement le cas dans le cadre de maladies physiques ou mentales stigmatisantes.

D'après Barak et ses collaborateurs (2007), le fait de réaliser que d'autres personnes peuvent rencontrer des difficultés identiques est ce qui semble avoir le plus d'impact chez les internautes. Ils réalisent qu'ils ne sont pas les seuls à vivre cette situation et cela les aide à diminuer leur sentiment d'« anormalité » (Bane, Haymaker et Zinchuk, 2005). Dès lors, cela leur permet de se rattacher à la société. Ils comprennent qu'ils n'ont pas à souffrir seuls, qu'ils ont une place dans la communauté et qu'ils ont quelque chose à offrir et à recevoir des autres (King et Moretti, 1998).

Plusieurs particularités, liées à l'échange sur les forums, sont observées :

Premièrement, l'internaute a le choix entre prendre directement part à la discussion ou d'observer, de se laisser imprégner, avant d'interagir pour la première fois. Cette possibilité du choix apporte plus de sécurité. L'internaute respecte son propre rythme et cela peut rendre le contact avec l'autre plus facile à établir.

Ensuite, il y a une accessibilité permanente à la discussion du forum, peu importe l'heure, le jour, le lieu et la distance qui séparent les internautes. A tout moment, l'internaute peut décider

de participer ou arrêter sa participation. Il n'y a pas de contraintes spatio-temporelles. S'il souhaite rester discret sur sa pratique des forums de discussion, il a la possibilité de le faire.

A ce titre, l'anonymat reste un des éléments essentiels de l'échange sur forum. L'utilisation du pseudo protège ceux qui le fréquentent et garantit la neutralité des intervenants en termes de stéréotypes liés à l'âge, le sexe, l'appartenance religieuse ou ethnique (Barak, 2007). L'internaute est libre de donner les informations qu'il souhaite. Suler (2004) parle d'un phénomène de désinhibition où l'internaute tendrait à s'exprimer plus ouvertement en raison de l'anonymat, de l'invisibilité et de l'asynchronocité de la communication, de l'absence de statuts et de contacts physiques, et de la liberté d'entrer dans le groupe ou de le quitter à sa guise. Il souligne également que cet effet désinhibiteur peut avoir des conséquences négatives comme par exemple le fait de ressentir de l'anxiété après avoir trop rapidement rapporté des éléments intimes de sa vie et de le regretter. Evoquer, pour la première fois, des évènements de sa vie ou aller chercher et témoigner des émotions enfouies, cela peut être très déstabilisant pour certains internautes.

Lieberman et Goldstein (2006), identifient 4 activités de base à la participation à un groupe d'entraide sur Internet : 1) lire l'expérience des autres, 2) recevoir personnellement du soutien, des informations et des conseils, 3) donner du soutien, des informations et des conseils, 4) écrire ses émotions à propos de son expérience personnelle.

Comme nous l'avons vu, participer à des échanges sur les forums permet à la fois d'aider mais aussi d'être aidé en donnant ou recevant des informations, des conseils et du soutien. C'est l'information qui est le composant central dans l'apport de ce soutien (Braithwait, Waldron et Finn, 1999) : l'information permet de mieux comprendre les spécificités de sa situation problématique. La personne qui la reçoit a un statut de sujet actif face au problème, tandis que celle qui la donne a un rôle de « guide » envers celle qui la reçoit. L'information est également à prendre en compte comme élément du processus d'intégration puisqu'elle permet au sujet actif de faire face à la réalité de son problème.

Pour finir, bien que Bouteyre et Vital (2006) s'interrogent sur la dimension psychothérapeutique des échanges entre les internautes, nous préciserons que ces échanges n'ont jamais eu la prétention de remplacer une psychothérapie. Cependant, ils peuvent offrir du soutien à des personnes vivant des situations douloureuses. Nous pourrions qualifier les forums de facteur de protection dans le sens où ils permettent aux internautes de sortir d'un isolement souvent chargé de désespoir.

## 2.2. En face à face

La participation à un échange en face à face avec un interlocuteur est une question beaucoup plus large selon sa nature, son objectif et son contexte. Nous nous intéresserons plus précisément aux témoignages dans le cadre d'interviews menées par un reporter.

Nous retrouvons de nombreux éléments présentés dans le cadre du témoignage sur Internet. Une des différences principales est la question de l'anonymat. Même si celui qui mène l'interview décide de ne pas diffuser l'identité de la personne ou même de flouter son visage, cette même personne est néanmoins amenée, sur le temps de l'interview, à montrer son identité. Dès lors, la question de la désinhibition présentée par Suler (2004) est à relativiser.

Contrairement au forum, la personne a l'obligation de prendre part, de façon plus directe. Elle est directement inclue dans la dynamique d'échange. L'interviewer la sollicite et l'encourage à s'exprimer à propos de ses émotions, son vécu. Elle n'a pas la possibilité d'observer un temps avant de décider de se joindre ou non au groupe. Elle ne peut pas prendre sans donner.

Ensuite, l'interview est définie sur un temps donné. Il y a un cadre spatio-temporelle limité. Elle est planifiée, elle se déroulera à telle heure, à tel endroit, en compagnie de telles personnes. Ces dimensions peuvent être en accord avec la personne venant témoigner ou imposées à celle-ci. L'individu a moins de libertés et plus de contraintes.

Comme les groupes d'entraide sur Internet, l'interview permet au participant d'identifier ses besoins, de diminuer son sentiment d'isolement social, de créer des liens sociaux et de trouver un lieu où il est possible de se sentir écouté, compris et en sécurité (Fisher et Tarquinio, 2006). Mais dans ce cadre-ci, le caractère physique du témoignage apporte une autre dimension : la personne trouve un lieu réel, physique et non virtuel. Il s'agit d'un espace où son corps peut se retrouver, où les tensions physiques peuvent diminuer. Pour le forum, cet espace est virtuel et même s'il peut permettre à la personne d'avoir un lieu où son histoire peut être écoutée et comprise, elle ne se trouve pas physiquement dans un lieu sûr à ce même moment.

### 2.3. En écrivant

Suite à la réflexion de Lieberman et Goldstein (2006) sur les activités de bases qui caractérisent la participation à un groupe d’entraide sur Internet, nous avons souhaité explorer l’écriture à travers l’autobiographie. En effet, dans son modèle, les auteurs parlent d’une 4<sup>e</sup> activité qu’ils nomment : 4) écrire ses émotions à propos de son expérience personnelle.

Il apparaît qu’en écrivant, la personne explore les caractéristiques de son expérience. Elle nomme les choses, ce qui lui permet de mettre du sens sur son histoire et de comprendre d’où viennent ses sentiments. Pennebaker et Seagal (1999) parlent d’acquisition d’un sentiment de contrôle et de pouvoir sur ce qu’elle vit. Selon Esterling, L’Abate, Murray et Pennabaker (1999), il semblerait que le fait d’écrire à propos de ses émotions douloureuses et de ses expériences difficiles amène une diminution des émotions négatives et une augmentation des émotions positives.

## **3. Le témoignage dans le cadre de violence conjugale**

En partant du concept de méta-regard de Korff-Sausse (2003), et du seuil de tolérance de Welzer-Lang (2005), nous allons explorer le rôle du tiers dans les situations où la personne qui subit de la violence de la part de son conjoint, décide de rompre le silence en témoignant publiquement son histoire.

Comme nous l’avons vu dans la présentation du phénomène de violence conjugale, la place de l’autre est un élément central dans la prise de conscience et la sortie de la violence. Nous nous interrogeons sur l’impact que ce regard (ou méta-regard) de l’autre peut avoir sur la personne qui vient témoigner. Welzer-Lang (2005) nous expliquait, à travers son concept de seuil de tolérance, qu’il est plus facile pour la personne violentée de prendre conscience du caractère violent de l’acte lorsque l’enfant en est témoins. Dès lors, le regard de l’autre sur le témoignage, peut-il remplir le même rôle que la présence de l’enfant ?

Ainsi, nous aimerais explorer la possibilité que, comme pour l’enfant, la réaction des lecteurs et/ou intervenants des témoignages soit un facteur facilitateur dans la prise de conscience de la violence et, par la même occasion, favorise la sortie de la relation et la reconstruction identitaire.

### **III. AXES DE RECHERCHE**

L'objet de ce travail consiste en une étude exploratoire du vécu des personnes qui ont connu une ou plusieurs situations de violences conjugales et qui ont pris la décision de partager publiquement cette expérience à travers soit un forum, soit une interview, soit une publication autobiographique.

A travers ces témoignages, nous voudrions explorer la question suivante :

Y a-t-il un effet thérapeutique dans le fait de partager publiquement sa propre histoire de violence conjugale auprès d'un lecteur et/ou d'un interlocuteur ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous voudrions procéder à une analyse qualitative de ces différents témoignages, en explorant les axes suivants :

- 1) Le processus de prise de conscience de la violence
- 2) Les affects présents dans le récit
- 3) La représentation du partenaire ayant exercé de la violence
- 4) L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

## **IV. METHODOLOGIE**

### **1. Témoignages**

Pour la sélection des témoignages, nous avons décidé de nous orienter vers trois sources de publication :

- 1) Le forum de discussion
- 2) L'interview médiatique
- 3) La publication autobiographique

Chacune de ces sources amène des dimensions et des temporalités différentes. Nous n'avons pas pour objectif de réaliser une comparaison entre celles-ci puisque leur hétérogénéité est beaucoup trop importante. En revanche, nous voyons cette hétérogénéité comme une complémentarité pouvant nous apporter une observation et une réflexion sur chacune des dimensions qui lui est propre.

Ainsi, nous espérons avoir l'opportunité de pouvoir cerner, le mieux possible, l'ensemble des effets thérapeutiques qui peuvent avoir lieux dans le fait de partager de son histoire de violence conjugale avec un public.

A ce stade, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses sur les particularités de notre matériel :

#### **1.1. Forum**

Concernant les témoignages issus de forum de discussion, nous supposons que ceux-ci devraient se présenter davantage sous la forme d'une discussion, impliquant un récit plus spontané et moins structuré.

En termes de temporalité, nous observons que les échanges se font sur un laps de temps allant de plusieurs mois à plusieurs années. De manière générale, nous supposons que l'échange sur un temps aussi long puisse amener à la construction d'un lien entre l'auteur et son/ses interlocuteur/s.

A travers cette source, nous pourrons nous questionner sur les particularités de la relation d'objets propres aux auteurs témoignant avoir connu des situations de violence conjugale. Nous pourrons également explorer nos 4 axes d'analyse, non pas sur un récit à un instant T, mais sur

une période plus longue qui nous permettra de suivre, presque en temps réel, l'évolution du processus d'intégration du vécu de l'auteur.

### 1.2. Interview

L'interview intervient sur un instant T, c'est-à-dire le moment où l'individu se retrouve face à un ou plusieurs interlocuteurs pour témoigner de son vécu de violence conjugale.

Nous supposons que le récit devrait être plus travaillé, peut-être à l'avance, ou tout du moins plus élaboré. Notamment pour 3 de nos témoignages qui se dérouleront dans le cadre d'une émission de télévision.

Néanmoins, nous gardons un échange direct avec un tiers et à cela s'ajoute une dimension physique : là où les témoignages sur les forums laissent place à des échanges virtuels et où les réponses peuvent être différenciées, les interviews se déroulent en face à face avec l'interlocuteur.

En d'autres termes, en plus de nos 4 axes d'analyse, cette source nous permettra davantage d'investiguer le non verbal lié aux affects sur la durée du témoignage. Nous nous interrogerons aussi sur la notion de l'anonymat qui n'était pas présente concernant les forums, où les auteurs utilisaient des pseudos. Ici, dans notre sélection, les personnes interviewées apparaissent à visage découvert, sans floue et leur identité est communiquée.

### 1.3. Autobiographie

Pour cette dernière source, nous observons une approche très différente dans le sens où il n'y a pas d'échange à analyser dans le récit : la personne écrit son histoire, la publie, puis elle obtiendra des retours, des critiques, des échanges. Cependant, ces échanges ne figureront dans la publication initiale et par conséquent, sans un entretien avec l'auteur, il nous est impossible d'investiguer l'effet thérapeutique qui en résulte.

Néanmoins, cet effet thérapeutique peut se questionner sous un angle différent : nous nous interrogeons sur la possibilité qu'à mesure que le travail de rédaction avance, on puisse observer une évolution dans le processus d'intégration. Dès lors, la dimension thérapeutique serait à questionner non pas sous l'angle de l'intervention d'un tiers, mais sous un angle auto-thérapeutique.

Concernant nos 4 axes d'analyse, nous tenterons d'observer ce qui émerge en nous attendant à analyser différemment le récit, en tenant compte de cette particularité.

Aussi, nous supposons que le travail d'élaboration devrait être nettement plus avancé que les témoignages lors des interviews, et plus encore, des forums.

## 2. Sélection des témoignages

### 2.1. Forum

Concernant le choix des témoignages via les forums de discussion, notre choix s'est porté sur le forum « Doctissimo », rubrique « Psychologie », thème « Violences conjugales ». Nous sommes ensuite arrivés sur une liste de « Top sujets » de 109 pages avec un total d'environ 6.000 sujets différents.

Afin de garantir un maximum d'homogénéité dans notre matériel, nous avons dû fixer des critères de sélection. Par être le plus objectif possible, nous avons pris la décision de sélectionner les témoignages selon leur forme et non selon leur contenu. Par conséquent, durant la phase de sélection, nous avons tenté de lire le moins d'information possible sur la situation de ces personnes, en veillant néanmoins à ce que leur témoignage corresponde, bien évidemment, à notre thématique, autrement dit : ayant connu une ou plusieurs situations de violence conjugale.

Nos critères de sélection étaient les suivants :

- 1) L'auteur doit avoir posté son message initial depuis plus de 2 ans.
- 2) L'auteur doit avoir posté un message initial, suffisamment long, sur sa situation (prévalence de la forme sur le contenu).
- 3) Le sujet de l'auteur devait au moins s'étendre à 2 pages d'échange avec les internautes.
- 4) Le sujet de l'auteur devait avoir été actualisé, que ce soit par lui-même ou par un internaute.

Les critères n°1 et n°3 avaient tous deux pour objectif d'apporter du contenu pour l'analyse qualitative. Nous avons supposé que ceux-ci permettraient d'obtenir de nombreux échanges, sur une durée suffisamment longue afin de tenter de percevoir l'évolution du processus d'intégration du vécu de l'auteur, à travers les échanges avec les internautes.

Les critères n°2 et 4 tendaient plus à s'orienter vers une question de pure homogénéité, en tant que sélection similaire mais sans devoir se référer au contenu. Toujours dans l'objectif de ne pas biaiser les analyses futures, en risquant, quelque part, de « trouver ce que l'on cherche ».

## 2.2. Interview

La première interview sélectionnée est un témoignage issu d'un reportage de la RTBF. Ce reportage reprend une étude menée dans les années 90 par René-Philippe Dawant. On y retrouve plusieurs témoignages de femmes ayant connu une situation de violence conjugale. Nous avons sélectionné le premier par rapport à sa durée qui était plus élevée que les autres. La particularité que l'on retrouve par rapport aux trois témoignages qui suivront est que celui-ci se déroule au domicile de la personne, et seul à seul avec l'interviewer.

Les trois témoignages suivants proviennent d'une émission de télévision que nous avons visualisée au cours de notre recherche. Il s'agit de l'émission « Ça commence aujourd'hui », sur la chaîne France 2, où l'animatrice Faustine Bollaert reçoit sur son plateau 3 femmes venant témoigner des violences conjugales qu'elles ont connues. L'émission s'intitulait « Stop aux violences conjugales ! » et a été diffusée le 22 Décembre 2019.

Pour la retranscription, que vous trouverez en annexe, nous avons décidé de procéder en une retranscription totale de l'émission. En effet, nous avons constaté que, s'agissant d'un échange sur un plateau de télévision, les discours de ces trois femmes s'entremêlaient les uns aux autres : chacune a son propre temps de parole et il arrive que l'une fasse référence au vécu de l'autre pour amorcer son récit. Dès lors, nous aurions trouvé ça illogique de séquencer chacun des discours indépendamment. D'autant plus que nous nous intéressons justement à l'échange avec les interlocuteurs et que ces 3 femmes, bien qu'elles soient indépendamment auteures de leur propre témoignage, elles sont également interlocutrices du témoignage des 2 autres.

## 2.3. Autobiographie

Pour l'autobiographie, nous avons sélectionné l'histoire de Jacqueline Sauvage, pour ce que représente son parcours par rapport à la reconnaissance et la compréhension du fonctionnement des violences conjugales et la question de l'emprise psychologique, d'autant plus sur le plan juridique.

## **3. Biais éventuels**

Pour clôturer la présentation de notre méthodologie, nous souhaiterions évoquer les différents biais qui entrent en ligne de compte dans le choix et la sélection de notre matériel, et dont nous avons bien conscience.

### **3.1. Forum**

Lors de la phase de sélection des témoignages issus des forums de discussion, nous avons été interpellés par nos ressentis, nos impressions :

Là où d'ordinaire dans une recherche de participant, le chercheur ne peut prédire comment va se dérouler l'entretien ni ce que son participant va amener comme contenu analysable. Dans notre situation, nous avions dès le départ la possibilité de prendre connaissance d'information concernant notre participant et de décider de le sélectionner ou non.

Autrement dit, malgré notre volonté et nos stratégies de sélection, nous tiendrons compte dans nos résultats de la possibilité d'observer un biais d'objectivité dans le choix de nos participants.

### **3.2. Interview**

Concernant les interviews, nous observons deux biais éventuels :

Premièrement, trois des témoignages sont issus de la même émission de télévision. Ce qui implique une dynamique beaucoup plus forte au niveau des interactions où, au total, six intervenants se trouvaient sur le même plateau pour échanger : trois femmes venant témoigner, une animatrice TV, une psychologue et un avocat.

A cela s'ajoute le contexte de l'émission de télévision, c'est-à-dire les caméramans, le public autour, les éventuelles coupures pub, ainsi que la possibilité qu'il y ait toute une organisation logistique autour du temps de parole de chacune et du contenu des informations à rapporter. Nous nous interrogeons sur la possibilité que ces femmes, venant témoigner, aient été sujet à un « briefing » au préalable.

Tandis que notre témoignage n°1 se déroule au domicile de la personne. Nous supposons qu'il y ait peu d'interviewers ou en tout cas une seule personne avec qui elle échangera. Nous observons que certaines séquences sont coupées et qu'un montage vidéo a été réalisé. En ce sens, nous tiendrons compte que les éléments du discours, que nous avons en notre possession, correspondent aux éléments que l'interviewer a estimés pertinent de garder dans son montage vidéo.

En sommes, nous concluons à un biais de contexte entre le premier témoignage et les trois suivants, dont nous tiendrons compte pour nos résultats.

Pour finir, nous ne pouvons estimer à ce stade s'il s'agira d'un biais mais nous constatons un écart de plus ou moins 30 ans entre le premier témoignage et les trois suivants.

### 3.3. Autobiographie

Pour l'autobiographie sélectionnée, il est possible que, par la suite, nous rencontrions un biais par rapport au visionnage du film « Jacqueline Sauvage : C'était lui ou moi ». Le film s'inspire des faits repris dans l'autobiographie de Jacqueline Sauvage, cependant, nous avons bien conscience que dans un souci d'audimat, il est possible que l'histoire ait été retravaillée de façon plus romancée.

En ce sens, nous tâcherons de nous focaliser sur l'analyse qualitative du récit rédigé par Mme Sauvage (ou sa plume) dans son ouvrage autobiographique, sans nous laisser imprégner du contre-transfert ressenti à l'époque où nous avions visionné le film.

Nous aimerions apporter une dernière précision concernant le choix et la sélection de nos témoignages :

Nous avons pris la décision de nous concentrer sur le recueil de témoignage de femmes uniquement, sans inclure le témoignage d'homme ayant connu une ou plusieurs situations de violence conjugale. En effet, nous avons estimé que notre échantillon comportait déjà suffisamment d'hétérogénéité à différents niveaux et la mixité du genre aurait amené d'autres dimensions à prendre en considération, notamment liées aux représentations masculines.

Aussi, nous avons décidé de sélectionner un total de quatre témoignages via les forums, quatre témoignages via les interviews et un témoignage autobiographique. Le choix du nombre s'est effectué par rapport à la charge de travail que constituent les analyses. S'agissant d'un mémoire de fin d'année, nous réalisons ce travail dans une optique exploratoire avec de nombreuses questions qui restent inexplorées. Cela pourrait faire l'objet d'une recherche plus approfondie par la suite.

Le choix d'une seule autobiographie a été décidé par rapport, là aussi, à la charge de travail que cela représente en terme de lecture et d'analyse, mais également dans le sens où cette source-ci s'éloigne des particularités des deux autres (en terme d'échange avec un tiers) et reste, à ce stade, une introduction à une analyse différente mais somme toute complémentaire.

## **V. ANALYSE DES TEMOIGNAGES**

### **1. Témoignage 1 : Forum**

#### **1.1. Présentation**

L'auteur de notre premier témoignage se présente sous le pseudo Ano81mw, nous saurons par la suite que « Ano » est l'abréviation d'« Anonyme » et les internautes l'appelleront ainsi. Elle publie son message initial le 13/07/2016 sous l'intitulé « *Exagération de ma part ? Ou vrai problème ?* »

Anonyme est une jeune femme de 35 ans, elle partage sa vie avec le même homme depuis l'adolescence, ils sont mariés. Elle précise qu'ils ont traversé pas mal de choses ensemble, que celui-ci lui a payé ses études, qu'ils ont travaillé jeunes et acheté une maison. Ensemble ils auront 1 fille, qui semble assez jeune mais nous n'obtiendrons pas son âge exact. Anonyme ne donne pas d'information quant à sa profession, nous saurons uniquement que, « *il y a quelques années j'ai eu affaire à un pervers narcissique dans un cadre professionnel* », sans précision sur sa position (elle-même victime ou spectatrice ?). Concernant le travail de Monsieur, elle indique qu'il se trouve dans une caserne et par conséquent, ils habitent au sein d'une résidence entourée des collègues et/ou supérieurs de celui-ci. Monsieur aurait l'ambition de faire carrière dans le domaine militaire et souhaiterait, pour cela, déménager assez loin. Anonyme refuse cette idée car cela impliquerait de quitter son emploi, qui est une grande stabilité pour elle et son seul lien social. En effet, elle indique être en froid avec sa famille et ne plus avoir de contact. Néanmoins, elle est parvenue à garder un lien avec son meilleur ami à qui elle a réussi à faire part de sa situation. Il la soutient secrètement dans ses démarches.

Lors de son message initial, Anonyme n'évoque pas clairement son désir de séparation, elle indique seulement « *culpabiliser d'envisager de partir* ».

De manière générale, Anonyme ne montre et n'évoque, que très peu d'affects. Son discours s'oriente majoritairement vers la question de la violence : « *Qu'en pensez-vous ? Est-ce que l'on peut parler de violence ? Est-ce que j'exagère ?* ». Pour trouver les réponses qu'elle est venue chercher, Anonyme dresse un portrait de son compagnon aux internautes. A travers les faits qu'elle rapporte, nous pouvons observer une confusion à différents plans : prise de conscience de la violence, désir de partir ou de rester, culpabilité d'envisager de partir, « *j'en arrive à me demander si ce ne serait pas finalement moi qui aurais un problème* » dit-elle.

## 1.2. Analyse

### 1.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

La question centrale dans le récit d'Anonyme est de savoir s'il s'agit de comportement violent ou non : « *Une fois ou deux il m'a laissée sur le bord de la route mais il est revenu me chercher rapidement. Mais comme tous les couples* ». Anonyme vient chercher de l'aide par rapport à cela, elle dit ne pas parvenir à identifier elle-même s'il s'agit de violence. On observe une banalisation de la violence : « *des menaces de coups ou même pire il y en a souvent. Mais de vrais actes il n'y en a eu que trois ou 4 fois en un an. C'est plus des bousculades, des gestes brusques* ». La réaction des internautes lui permet de dissiper ses doutes très rapidement.

A plusieurs reprises, Anonyme exprime un sentiment de culpabilité par rapport à cette violence qu'elle parvient désormais à identifier : « *au début de notre relation, j'étais beaucoup plus impulsif. Le ton montait vite avec moi. Ça peut peut-être l'avoir énervé* » « *j'ai l'impression d'avoir amorcé moi-même cette situation. Alors quand il me dit que c'est moi qui le pousse à bout je ne peux m'empêcher de penser au passé. Et je ne me sens plus que le droit de me taire même si aujourd'hui je fais attention en permanence pour éviter une parole qui puisse le blesser et le fâcher* ». A ce stade, nous ne savons pas si cette culpabilité vient d'elle-même ou si elle a été induite par son partenaire. Cependant, nous constatons l'impact majeur qu'elle a sur son état de confusion. Nous supposons que si Anonyme ne parvient pas à identifier si son partenaire est violent ou non, il se peut que ce soit parce qu'elle légitime les actes de celui-ci par rapport au fait d'avoir « amorcé » la situation avec son tempérament impulsif.

Le 24/07/2016 semble être un moment clef dans la discussion de son forum : un internaute aurait posté un message provocateur, venant la pousser dans ses retranchements, puis il l'aurait supprimé ensuite. Dans la réponse qu'Anonyme lui formule, on peut constater la prise de conscience dont elle fait preuve concernant la violence de sa situation : elle dit elle-même que « *la violence physique n'a aucune raison d'être employée entre deux personnes quelle que soit la nature du conflit qui les oppose et quels que soient leur sexe et leurs liens* ». Malgré son état de conscience, Anonyme dit vouloir continuer à réfléchir ou le quitter.

Nous nous interrogeons sur l'éventualité d'un trait de caractère passif-agressif où à travers sa position oscillante entre partir ou rester et entre violence ou non, Anonyme place ses internautes dans une totale impuissance. Nous verrons par la suite que hormis pour la question de la violence, les réactions des internautes ne l'impacteront pas, faisant place à un monologue.

### 1.2.2. Les affects présents dans le récit

Dans l'ensemble, on retrouve peu d'expression d'affect chez Anonyme. Dans son message initial, elle évoque être « *fatiguée de tout ça* », en faisant référence à sa culpabilité d'envisager de partir alors qu'ils « *arrivent à passer de bons moments en famille* ».

Les sentiments de honte et de culpabilité reviennent très fréquemment dans sa décision de partir ou non. Anonyme dit avoir « *honte de parler dans son dos, de vouloir partir, faire exploser une famille qui pourrait être si parfaite* » et qu'elle « *préfèrerait presque que les tensions reviennent histoire de légitimer mes sentiments* ». Anonyme s'accorde toute la responsabilité de la séparation et ses conséquences, elle ne parvient pas à reconnaître que sa décision résulte du comportement violent de son compagnon. La culpabilité est d'autant plus forte lorsque celui-ci met tout en œuvre pour la récupérer, dans la phase de « *lune de miel* » qu'elle distingue.

Le discours d'Anonyme paraît factuel, elle rapporte les faits sans se positionner sur ce qu'elle ressent. Sur le plan contre-transférentiel, nous nous sentons troublés en lisant son discours, nos pensées se flouent, nous oscillons entre plusieurs idées, plusieurs impressions. Les échanges avec les internautes n'ont plus d'impact depuis l'élucidation de la présence de violence. Anonyme entame un monologue, de jours en jours ses messages se succèdent et on pourrait presque supprimer l'intervention des internautes pour former un seul et même discours.

Même lorsque celle-ci remercie ses internautes, on constate une prise de distance et une absence d'affect : « Merci. C'est important de pouvoir en parler. Ça permet de se sentir moins seule ». Elle ne s'approprie pas les remerciements qu'elle adresse à ses internautes, elle n'indique pas que c'est important pour elle, que ce soit elle qui se sente moins seule. Dès lors, ses remerciements semblent rester de surface et les internautes n'y donnent pas de retour.

A partir de ce constat, nous questionnons le lien entretenu avec les internautes : l'absence d'affect et de prise en compte des échanges placent l'internaute dans une position de spectateur du vécu d'Anonyme. Elle fait part de ses sentiments, de ce qu'elle vit, en plaçant ses interlocuteurs dans une impuissance, ne pouvant la conseiller. Mais que lui apporte sa présence sur le forum ? Que trouve-t-elle auprès des internautes ? Si ce n'est la satisfaction d'être lue par ses spectateurs.

### 1.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Anonyme dessine un profil de son partenaire comme quelqu'un de « *très dirigiste, à me dire comment je devais faire les tâches ménagères, ranger la vaisselle, parler aux gens* », mais aussi avec une dimension de dangerosité : « *il me piquait une de ses crises, menaçant de me planter, puis retournant le couteau contre lui* ». Comme nous l'avons vu, bien que le caractère violent de son compagnon soit explicitement illustré, tant physiquement que psychologiquement, Anonyme dit ne pas être en mesure de le reconnaître et sollicite l'avis des internautes.

Dans la présentation qu'elle fait de celui-ci, on constate une autre dimension où « *en dehors de cela, il est souvent charmant, on arrive à passer de bons moments en famille* ». La coexistence entre un homme « *charmant* » et un homme violent entretient le doute chez Anonyme quant à sa décision de partir. Aussi, comme nous l'avons supposés plus tôt, le fait qu'elle s'attribue la responsabilité du caractère violent de son compagnon en ayant « *amorcé moi-même cette situation* » peut davantage accentuer le doute.

Environ 2 semaines après avoir commencé à échanger avec les internautes, Anonyme parvient à communiquer avec son compagnon et lui faire part de son mal être. Dans la façon dont elle rapporte les échanges avec celui-ci, on constate une prise de recul, voire même une compréhension du fonctionnement de son partenaire : « *dans un premier temps il a balayé mes arguments en rejetant la faute sur moi [...] ensuite, comprenant la menace sérieuse de rupture, il a commencé à entrer dans une de ses fureurs habituelles [...] mon mari est parti [...] entre temps j'ai reçu deux messages qui justifiaient ses actes par mon comportement soit disant psychologiquement instable où il disait qu'il était violent ou méchant pour se défendre* ». Ce passage témoigne de la manipulation dont celui-ci fait preuve pour tenter de convaincre Anonyme qu'elle porte la responsabilité de la situation. Cependant, à travers cette prise de recul, elle parvient à garder une clairvoyance sur la situation, et affirme « *fermement les choses* » : elle lui annonce qu'elle « *accepte d'effacer le compteur, de repartir à zéro et de lui redonner une chance, jusqu'à la vente de notre bien immobilier* » et lui impose une liste de conditions à respecter.

N'étant plus convaincue d'être la seule responsable du quotidien qu'elle vivait, Anonyme est parvenue à se rendre actrice de la situation, s'affirmer auprès de son compagnon et ainsi, atténuer l'emprise qu'il avait sur elle.

#### 1.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

On observe chez Anonyme beaucoup d'incertitude : à la fois concernant sa responsabilité par rapport au caractère violent de son conjoint, mais aussi concernant sa décision de le quitter ou non. Petit à petit, Anonyme prend du recul et parvient à garder une fenêtre de lucidité ouverte. Son compagnon commençant à perdre le contrôle de la relation, il deviendra plus affectueux et « charmant » laissant place à la « *honte de parler dans son dos, de vouloir partir, faire exploser une famille qui pourrait être si parfaite* ». Malgré cela, Anonyme dit rester fixée par rapport à une décision : elle souhaite que la situation change. Cependant, au fil de la discussion nous n'observons pas d'évolution, elle semble tourner en rond et ne pas avancer dans son processus d'intégration. Bien qu'elle soit parvenue à prendre conscience du caractère violent de son compagnon, elle prend la décision de lui laisser une nouvelle chance, contre l'avis des internautes.

Concernant l'apport des internautes, nous observons qu'au départ elle les sollicitait, les écoutait et évoluait en fonction de ceux-ci. Cependant, une fois avoir clarifié la question de violence initiale, les avis des internautes ont perdu de leur impact. Anonyme met en place un monologue où elle ne semble plus affectée par leurs réactions, laissant ses interlocuteurs dans l'impuissance et l'inefficacité. Nous pouvons même observer une agressivité passive de sa part : « *tant pis si vous ne me comprenez pas* », « *je suis désolée, je vais sûrement choquer beaucoup de monde en vous disant que je vais encore réfléchir* ».

Néanmoins, bien que le cycle ne soit pas brisé et qu'elle décide de laisser une nouvelle chance à son compagnon, elle parvient à lui affirmer ses conditions. Dès lors Anonyme se rend actrice et s'offre le choix de rester ou de partir en fonction que son compagnon fasse le choix de changer ou de continuer à être violent.

A partir de cet échange, Anonyme décide de mettre fin à la discussion. Elle reviendra à plusieurs reprises faire état de sa situation, indiquant qu'elle a pris contact avec une psychologue à un numéro d'écoute, consulté un juriste et réussi à « *avouer une partie de ce que je vivais* » à sa grand-mère. Doucement, Anonyme avance dans son processus d'intégration, toujours sans réellement solliciter les internautes, simplement en les tenant au courant.

3 ans plus tard, Anonyme revient sous un nouveau pseudo « Rienacirer001 », elle fait un compte rendu de sa situation actuelle : divorcée et dans la maison de ses rêves, elle vit paisiblement.

### **1.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

Nous avons été interpellés par la difficulté rencontrée dans l'analyse et la synthèse de ce témoignage : nous ressentions une confusion et nous nous perdions dans les éléments à rapporter. Nous avons donc décidé de procéder à l'analyse des 3 autres témoignages issus de forum, puis de revenir sur l'analyse de celui-ci avec plus de recul.

Effectivement, nous avons constaté que ce témoignage-ci s'éloigne des autres. Nous avons deux mouvements différents qui s'opèrent : le premier est commun aux autres témoignages et s'articule autour de la violence conjugale, du mécanisme d'emprise et des conséquences psychologiques sur Anonyme. Le second mouvement que nous observons est issu de la personnalité-même d'Anonyme, qui semble possiblement se tourner vers des traits hystériques.

En effet, si nous reprenons la question de recherche initiale de notre projet, nous pouvons observer qu'il n'y a pas, pour Anonyme, d'effet thérapeutique dans les échanges avec les internautes. Il pourrait y en avoir, cependant elle ne prend pas en compte les interventions et se place dans un monologue. Dès lors, nous nous demandons quelles sont ses motivations à poursuivre la discussion sur le forum après avoir élucidé sa question initiale : la présence de violence. Il se pourrait qu'à travers son discours factuel, Anonyme vienne chercher des spectateurs à son histoire. Spectateur qu'elle rend impuissant en rejetant l'aide. Et dans un mouvement presque pervers, Anonyme vient les remercier avec un discours comme plaqué, sans affect, dont nous avions déjà parlé : « Merci. C'est important de pouvoir en parler ». Nous faisons l'hypothèse qu'elle trouve, dans le partage de son histoire, non pas un soutien mais un public qui viendrait légitimer son statut de victime. A plusieurs reprises, Anonyme nous donne le sentiment de se faire passer pour « plus bête qu'elle ne l'est », laissant entrevoir des procédés de théâtralisme, tandis qu'à d'autres moments, elle parvient à faire preuve de clairvoyance, d'objectivité.

Pourquoi Anonyme fait-elle part de ses doutes, de sa situation, si le retour des internautes ne l'impacte pas ? Nous pouvons constater qu'il s'agit ni plus ni moins d'un journal intime tenu à jour, et partagé publiquement, d'une façon anonyme qui lui permet de ne pas impacter sa relation.

De plus, il semblerait qu'elle vienne susciter, voire titiller, les internautes à travers des mouvements d'agressivité passive, et cela fonctionne notamment pour un internaute qui supprimera son commentaire, malheureusement pour nous. Nous faisons la supposition que

celui-ci ait pu mettre en mot le sentiment d'impuissance qu'elle procure à ses internautes, voire même qu'il ait pu lui renvoyer son sentiment de victimisation. Quoi qu'il en soit, nous constatons que son message supprimé n'ait suscité que l'intervention d'Anonyme, les internautes ne sont pas intervenus à ce sujet.

L'intervention provocatrice de cet internaute a permis à Anonyme de sortir de ses procédés et de faire preuve d'une grande élaboration. Nous constatons qu'elle est capable d'introspection et de lucidité quant à sa situation. Puis, directement après, elle remet en place les mêmes doutes, les mêmes mécanismes. C'est en cela que nous supposons qu'il y ait, en plus des mécanismes mis en place dans la situation du couple, une personnalité propre à Anonyme qui viendrait renforcer sa situation, de façon complémentaire.

Nous conclurons l'analyse de ce témoignage par une dernière observation contre-transférentielle :

Comme nous l'avons évoqué de nombreuses fois, nous avons ressenti et constaté qu'Anonyme ne saisissait pas l'opportunité d'échanger avec les internautes et les effets thérapeutiques qui pourraient en résulter. Partant de ce constat, nous avons été interpellés par la symbolique de son soudain changement de pseudo en « Rienacirer ». Jusqu'ici représentée par « Anonyme », elle se présente désormais aux autres internautes sous le nom de « Rien à cirer », un intitulé qui en dit long en terme de provocation et même d'agressivité.

## 2. Témoignage 2 : Forum

### 2.1. Présentation

L'auteur du second témoignage a choisi le pseudo de « Kelissay », nous l'appellerons donc ainsi dans la suite de nos analyses.

Kelissay est une jeune femme âgée de 24 ans, elle est suivie par une psychiatre depuis de nombreuses années pour la prise d'antidépresseurs, anxiolytiques et somnifères. Elle indique être sous antidépresseur depuis l'âge de ses 13 ans suite à des problèmes d'anorexie, puis de dépression.

Le 02/06/2011, Kelissay ouvre un sujet sur un forum de discussion qu'elle intitule « *Il est devenu violent... Mais je l'aime...* ». Elle explique dans son message initial être en relation avec un homme depuis un peu plus d'un an. Très vite elle apporte un premier élément de violence au sein du couple, survenu « *en Août dernier* », autrement dit seulement quelques mois après le début de leur relation et environ 10 mois avant la publication de son témoignage.

Durant cette première scène violente, elle explique l'avoir insulté après une dispute, elle précise dans son message avoir regretté tout de suite cette insulte. La réaction de son compagnon a été de lui jeter le sac et le téléphone de Kelissay au visage et de lui cracher dessus.

Kelissay explique que le lendemain Monsieur est venu à son domicile, qu'ils ont discuté à propos de cette scène et que Monsieur a indiqué qu'il ne « *frapperait jamais une femme car il ne veut pas être comme son père* ». Elle précise que depuis cet évènement, « *JAMAIS il n'y a eu de violences physiques, il ne m'a JAMAIS frappée à main nue* », néanmoins elle indique que sur le plan verbal, Monsieur se montrait très insultant lors des disputes.

L'évènement qui a motivé Kelissay à venir témoigner sur ce forum s'est déroulé 3 jours avant sa publication : elle lui aurait demandé de rembourser une certaine somme d'argent que son compagnon devait à ses parents, à elle. A la suite de quoi, il a émis des menaces de mort à son encontre.

Kelissay a pris la décision de mettre fin à la relation avec son compagnon et indique explicitement venir chercher de l'aide sur ce forum.

## 2.2. Analyse

### 2.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

Concernant la prise de conscience du caractère violent de la situation, on peut observer dans son message initial une distinction de sa part concernant la violence physique et la violence verbale, qui est clairement identifiée. Elle met l'accent sur le fait que depuis il n'y a « *JAMAIS* » eu de violence physique, à main nue, et lorsqu'elle évoque les insultes que son compagnon pouvait émettre à son égard, elle parle de « *crises de ‘violences’* » en prenant des précautions via des guillemets.

Si, toujours au stade du message initial et avant la moindre intervention des internautes, cela laisse supposer un doute dans la reconnaissance des insultes comme étant de la violence verbale, les échanges qui suivent viennent confirmer cette idée chez Kelissay.

Dès lors, le processus de prise de conscience de la violence est bien établi, dès le départ des échanges. Ceci n'étant pas une interrogation pour Kelissay qui reconnaît son existence et parvient à l'identifier comme tel.

Par ailleurs, si on explore le concept de violence à travers la notion d'agressivité, on peut observer, chez Kelissay elle-même, une tendance à l'agressivité dans ses propos, notamment envers les intervenants qu'elle sollicite dans ses démarches :

La première observation en ce sens s'adresse à sa psychiatre qui, selon elle, ne semble pas être suffisamment bienveillante et porte des jugements sur sa situation : ce qu'elle aurait dû faire ou non. Ensuite par rapport à son médecin qui lui aurait fait un sermon sur l'importance de se protéger des risques de MST. Puis finalement, envers le compagnon en question, où lorsqu'elle parle de lui ou reprend des messages qu'elle lui aurait envoyés, on constate une agressivité dans le lexique qu'elle emploie, à la fois provoquant et vulgaire.

En somme, nous pouvons indiquer que si la violence verbale parvient à être identifiée en ce qui concerne les autres, ceux qui l'entourent et notamment le compagnon en question ; elle semble nettement moins contrôlée lorsqu'il s'agit d'elle-même.

Voyons ensuite ce qu'il advient des différentes intensités et phases émotionnelles par lesquelles Kelissay est passée tout au long de ses échanges sur le forum.

### 2.2.2. Les affects présents dans le récit

Au départ de sa publication, Kelissay exprime de nombreux affects autour de la tristesse, le regret, la souffrance énorme, les pleurs. Elle indique ne plus avoir envie de sortir, vouloir rester au lit et que même manger lui devient difficile. Aussi, qu'elle ne voit pas comment elle pourrait s'en sortir après avoir été humiliée et rabaissée par son compagnon.

Rappelons qu'au niveau de la temporalité, nous sommes 3 jours après sa rupture.

A ce stade, on observe à la fois une affirmation de son choix concernant la séparation et à la fois des sentiments d'amour, conjugués au présent : « *je l'aime plus que tout* ». Si les deux parviennent à coexister, Kelissay semble néanmoins déterminée sur sa décision de séparation.

Après plusieurs échanges, on commence à observer, dans ses propos, la tendance à l'agressivité dont nous parlions, envers son psychiatre. Puis, survient une phase de rancœur envers son compagnon suite à des informations qu'elle viendrait d'obtenir à son sujet. Quelques jours plus tard, elle dit explicitement que sa tristesse à disparue, laissant place à la colère et la haine.

Par la suite elle oscillera entre différents états : colère, épuisement, mal-être, contente, crise d'angoisse. Kelissay reviendra chaque fois d'elle-même publier un message lorsque son état le nécessitera. C'est-à-dire que face à une charge émotionnelle trop intense, elle viendra se décharger sur le forum, en n'hésitant pas à commencer son récit par « *je viens me confier un peu parce que ça va pas* ».

Kelissay est sujet à de nombreux cauchemars, toujours en lien avec les épreuves qu'elle vit en temps réel. Elle fait part de ces cauchemars aux internautes avec de nombreux détails. De manière générale, son état émotionnel est mitigé, il oscille entre regain d'énergie et baisse de moral. Cela se répercute sur des décisions à prendre tel que aller porter plainte ou non : malgré qu'elle sache qu'il est nécessaire de porter plainte pour la suite, afin qu'il y ait une trace si jamais son compagnon revenait lui causer du tort, elle ne parvient pas à trouver l'énergie de le faire.

A la fin des échanges, aux alentours de 2 mois après la rupture, Kelissay dit être dans la peur de sortir seule de chez elles, qu'il lui fasse quelque chose comme il lui avait promis, mais se décide à poser une main courante. Lorsqu'elle décide de se confier à sa mère sur sa situation, la discussion du forum prend fin. Kelissa reviendra à deux reprises par la suite, dont la dernière où elle dira avoir fait un cauchemar où « *il revenait en pleurant et j'avais accepté de lui laisser une dernière chance* ».

### 2.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Nous avons été interpellés par le premier élément que Kelissay évoque concernant son partenaire : « *J'ai su que son enfance était très chaotique, il a réussi à me le dire* ». En sachant que le titre de son sujet a été « *Il est devenu violent... mais je l'aime* », nous nous sommes interrogés sur une éventuelle annulation d'avoir accusé son partenaire d'être violent. Ensuite, nous voyons que lorsqu'elle dessine le profil de celui-ci, elle vient appuyer cette dimension d'enfance traumatisante en précisant qu'il ne frapperait jamais une femme « *car il ne veut pas être comme son père* ».

A ce stade, ceci pourrait venir confirmer une tendance, chez Kelissay, à excuser la violence exercée par son partenaire comme résultant d'un traumatisme durant l'enfance. Néanmoins, elle parvient à mettre en exemple la violence qu'elle a connue de sa part. Nous pouvons nous questionner sur la formation d'un clivage entre un homme violent, agressif, menaçant de mort, et un homme avec qui elle était « *fusionnelle* », qui la « *rendait heureuse* » et lui « *apportait la sécurité qu'elle n'avait jamais connue* ». Aussi, si elle semble fixée sur sa décision de séparation, elle exprime néanmoins « *vouloir le serrer dans ses bras, lui dire qu'il s'en sortira, qu'il n'est pas cet homme violent, méchant* ». Cependant, elle est bien consciente de la coexistence de ces deux mouvements en elle. Elle le marque explicitement : « *Et paradoxalement* ». On constate chez elle une capacité d'introspection.

Au fil de la discussion, le profil qu'elle fait de son ancien compagnon devient nettement plus affirmé : si elle oscillait entre bon et mauvais objet, entre bourreau et victime de son enfance, dès lors, celui-ci devient l'objet de ses peurs et de sa haine. Les éléments évoqués le concernant tournent autour d'ajout d'anecdotes de violence, de sentiment d'insécurité par rapport à d'éventuelles représailles, et de découverte de nouveaux faits auprès d'autres personnes : adultère, escroqueries, ...

Nous profiterons de cette partie pour rajouter un élément d'analyse plus général sur la question du partenaire chez Kelissay : 11 jours après sa séparation, elle évoque la rencontre d'un nouvel homme qu'elle présente comme un partenaire mais avec beaucoup de précaution. Au fil des échanges, elle décrira celui-ci comme étant de la même nature que son ex-compagnon, commençant à devenir agressif avec elle verbalement. Ce nouvel échec, d'une relation prématurée, semble avoir fait naître un sentiment de méfiance vis-à-vis des hommes en général.

#### 2.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Dès le message initial, on observe que Kelissay a mis en mot et en acte la séparation avec son compagnon. Elle l'indique nettement par « *Je l'ai quitté.* » : une phrase courte, à la ligne, marquée d'un point et séparant deux paragraphes distincts.

On observe que même si la décision semble affirmée, la charge émotionnelle génère un mal-être chez Kelissay qui dit avoir peur de sortir, ne plus dormir, « *je suis une serpillière qui traîne entre le PC, la cuisine pour manger un minimum et le lit.* »

Malgré son état émotionnel, Kelissay ne montre aucune hésitation quant à sa décision : « *je reste lucide : plus rien ne sera comme avant...* » ; Et deux jours plus tard, elle prend contact avec la Mission Locale afin d'obtenir des conseils. Kelissay élabore des démarches telles que modifier son code de carte bleu puisque son ancien compagnon y avait accès, prendre contact avec un avocat pour porter plainte, aller voir sa psychiatre et/ou une psychologue (à un moment du récit, les deux se confondent, nous ne pouvons pas savoir si elle voit les deux ou si elle nomme sa psychiatre comme psychologue). Au départ, elle se renseigne, elle prend contact, mais les démarchent n'aboutissent pas tout de suite. On observe une réticence, qu'elle soit consciente ou non, à entamer concrètement les démarches. 11 jours après sa séparation, Kelissay indique avoir rencontré un homme, elle met de la distance en précisant que « *je dis pas que ce sera mon prochain amour mais ça aide.* ». A partir de là on observe que ses démarches se concrétisent, elle prend rendez-vous avec son avocat, elle indique être contente que « *ça commence à bouger.* ». Cet homme est au courant de ce qu'elle vit et semble la soutenir dans ses démarches. Cependant, 1 mois plus tard elle annonce une dispute avec celui-ci, qui aurait eu des propos agressifs envers elle. Dès lors, les angoisses liées à son ancien compagnon refont surface : « *toute la culpabilité est revenue, j'ai passé des semaines à me répéter que j'ai été forte de l'avoir quitté et un mec que je connais depuis 3 semaines me balance ça en pleine figure. [...] Je m'en veux car j'arriverai jamais à construire quelque chose. [...] c'est depuis hier que je vois à quel point il m'a détruite.* ». On observe une rechute dans sa confiance en soi, là où elle semblait être portée dans ses démarches par cette nouvelle relation, nous constatons un retour à l'état émotionnel de sa première publication.

Lors des derniers échanges, Kelissay dit avoir l'objectif d'aller porter plainte et vouloir en parler à sa mère. A partir de-là, les échanges se terminent et elle reviendra à 2 reprises donner des nouvelles.

### **2.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

Pour conclure, on constate chez Kelissay différentes étapes dans le processus d'intégration de son expérience, au fil des discussions. On observe que l'autre (qu'il soit un internaute, un intervenant, un nouveau compagnon ou sa mère) joue un rôle important tant par rapport à son état émotionnel que par rapport à la mise en acte de ses intentions (porter plainte, changer de numéro de téléphone, etc).

Certains échanges avec les internautes marquent une poussée en avant dans son processus d'intégration, que ce soit des messages de soutien ou des personnes qui témoignent avoir vécu la même chose. Par exemple, lorsqu'un internaute vient témoigner de sa propre histoire et explique regretter de ne pas avoir été porter plainte, on observe chez Kelissay un regain d'énergie concernant cette démarche.

Kelissay avait clôturé son message initial par « *Aidez-moi s'il vous plaît* » et nous nous sommes interrogés sur la nature de l'aide qu'elle était venue chercher. Sans avoir de réponse certaine venant de sa part, nous pouvons constater que le soutien apporté par les internautes est venu calmer certaines angoisses chez elle. Tout au long de la discussion, Kelissay est venue sur le forum soit pour se décharger lorsqu'elle était en prise à des doutes et des angoisses, soit pour répondre aux retours de ses internautes.

La discussion principale, suite au message initial, s'est étendue sur une durée totale de 2 mois, à la suite de quoi Kelissay a décidé de parler de sa situation à sa mère. Celle-ci serait-elle parvenue à combler les attentes que Kelissay était venue chercher sur le forum ? Nous sommes interpellés par la première intervention de Kelissay après la clôture de la discussion : celle-ci est revenue poster un « *copier-coller du topic que j'ai créé dû au sevrage de mon AD* » (antidépresseur). Autrement dit, Kelissay a ouvert un second sujet de discussion autour d'une nouvelle problématique, et elle est venue chercher, sur cette discussion-ci, les internautes qui l'avaient aidé concernant la violence de son ancien compagnon.

Nous concluons à une recherche de maintien du lien avec les internautes qui l'ont accompagnés dans son processus d'intégration sur une période de 2 mois. Elle reviendra ensuite une dernière fois pour poster les paroles d'une chanson qui exprimeront « *très bien ce que j'ai ressenti pendant la relation et quand je suis partie* ». Ses tentatives de relance montrent bien que Kelissay tend à se rattacher à un tiers, certainement dans une relation de dépendance à l'autre.

### 3. Témoignage 3 : Forum

#### 3.1. Présentation

L'auteur de ce 3<sup>e</sup> témoignage a choisi le pseudo de nnila15, elle a publié son message initial le 30/09/2014 sous l'intitulé « *Je prépare ma fuite, copain dangereux, besoin de soutien* ». Nous n'avons pas l'âge exact de nnila15. Cependant, à travers son histoire, nous pouvons estimer qu'il s'agit d'une jeune femme. Nous savons qu'elle travaille à mi-temps, vit dans son propre logement, en location, et accorde beaucoup d'importance à ses 4 chiens.

Nnila15 a entamé une relation avec un homme depuis deux ans, à la date de sa première publication. Elle explique dans son message de présentation avoir toujours eu un faible pour « *les bads boys* » mais qu'elle n'aurait jamais pensé qu'il pourrait « *devenir bad* » avec elle. Elle présente son compagnon comme un délinquant à l'époque où elle l'a rencontré : n'ayant pas de travail, pas de permis, consommateur de différentes drogues, bagarreur, hyper agressif à l'extérieur et ayant déjà fait plusieurs séjours en prison.

Concernant sa relation avec cet homme, nnila15 explique avoir « *réussi à le ‘remettre dans le droit chemin’* » tout en ayant conscience qu'il reste « *quand même potentiellement bien dangereux* ».

Nnila15 dit ne pas parvenir à dater les premières apparitions de violence, mais que très vite, dans les situations de conflit, elle ne se laissait pas faire et que par conséquent, son compagnon est devenu violent pour avoir le dessus sur elle. Ce qui semble la marquer le plus, c'est lorsque celui-ci s'en prend à ses chiens. Elle dit éprouver une impuissance et un profond mal être lorsque cela arrive : « *ça me dégoute et m'arrache le cœur, souvent je me dis, je préfère qu'il s'en prennent à moi plutôt qu'à elles... je peux même pas vous dire ma tristesse lorsque cela arrive, et je ne peux rien faire, sinon il va encore plus loin dans la violence* ».

Dès le départ de son message initial, nnila15 explique qu'elle va essayer de raconter son histoire dans les grandes lignes et que c'est très difficile pour elle. Elle dit qu'il lui a fallu une longue réflexion avant de se décider à poster sur un forum.

Pour terminer son message, elle précise ne pas se connecter chez elle et qu'elle répondra durant ses horaires de travail, en indiquant lesquelles : « *de 10h à 16h* ». Puis elle ajoute qu'elle espère « *demain avoir quelques petits mots à lire... bon courage à celles qui sont dans le même cas* », se plaçant tant dans la démarche d'être soutenue mais aussi de soutenir les autres.

### 3.2. Analyse

#### 3.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

Nnila15 a nettement identifié le caractère violent de son compagnon, et ce bien avant qu'il le soit avec elle. Elle avait connaissance de son parcours de vie (bagarre, prison) et explique même avoir été attirée par ce côté « *bad boy* », ce côté dangereux, quelque part.

Lorsque les actes violents ont commencé à se tourner vers elle, elle s'est d'abord positionnée dans un rapport de force avec lui, en lui tenant tête et elle explique que ce rapport de force a engendré encore plus de violence pour l'intimider. Il semblerait que ce soit lorsque son compagnon ait commencé à s'en prendre à ses animaux que nnila15 lui a finalement cédé le pouvoir et commencé à éprouver de l'impuissance. Ensuite elle explique ne pas pouvoir parler de cela à ses parents par peur qu'il s'en prenne physiquement à eux. Finalement, la crainte de la violence apparaîtrait lorsque celle-ci se tourne vers les êtres qui lui sont chers.

Toujours dans le même message initial, elle exprime ensuite la terreur dans laquelle elle se trouve au quotidien : « *je crains même pour ma vie et celle de mes chiens* », « *je sais de quoi il est capable* », « *mon cœur se serre et mes chiennes tremblent* ». Après les deux premières interventions des internautes, nnila15 réagit une première fois en indiquant « *vos réponses me font voir encore plus à quel point la situation est grave* ». Très vite, si elle pouvait encore ressentir des doutes sur la gravité de sa situation, les échanges avec les internautes sont venus confirmer et appuyer la présence de violence et de dangerosité.

Au fil des échanges, nous apprenons que nnila15 met en place des stratégies pour fuir l'appartement et son compagnon. Elle mène ses recherches d'appartement dans le dos de son compagnon, elle prend une seconde carte SIM « *secrète* », elle trouve des petites cachettes dans l'appartement où elle accumule de l'argent. Non sans craindre d'être découverte et d'en payer les conséquences.

De manière générale, on observe chez elle un contraste entre la crainte qu'il la tue (« *je signe mon arrêt de mort* ») et la volonté de lui nuire en le dénonçant à la police, étant recherché pour des faits commis (« *j'ai eu le bonheur de pouvoir voir un peu et entendre un peu* (la perquisition au domicile), *le voir dans la voiture avec sa sale gueule décomposée* »).

### 3.2.2. Les affects présents dans le récit

Au niveau des affects, nnila15 exprime principalement ses peurs, ses craintes lorsqu'elle se projette vers la rupture et ses conséquences. À travers son discours, elle semble être décidée à très vite se séparer et ne montre pas d'hésitation. Ses doutes se tournent vers l'incertitude de l'avenir, tant pour elle et son autonomie que pour lui et la manière dont il pourrait se venger.

Lorsqu'elle dit douter ou être perdue, elle fait référence à des aspects pratiques ou organisationnels tels que des démarches ou le fait d'aller voir ou non la gendarmerie. Presque tout au long des échanges, elle dit être angoissée à l'idée qu'il découvre ce qu'elle prépare « *sournoisement* » et hésite à le dénoncer ou non à la gendarmerie.

En effet, Monsieur est domicilié officiellement chez sa mère et est recherché par la gendarmerie. Vivant chez nnila15, un internaute lui a renvoyé le fait qu'en dissimulant Monsieur chez elle, elle risquait d'être prise pour complice de celui-ci. Nnila15 n'a pas directement réagit à l'annonce de cette hypothèse de complicité, mais on peut observer dans ses réactions suivantes un accroissement du doute : elle en vient à se dire que finalement, si elle avait la certitude que le dénoncer l'enverrait quelques temps en prison, cela lui donnerait le temps de déménager et disparaître sans risquer qu'il le découvre.

Petit à petit, nnila15 est parvenue à se livrer auprès de différentes personnes de son entourage, notamment quelques collègues. Elle dit que ces petites libérations lui procurent « *un bien fou !* » mais qu'elle ne veut pas impliquer des personnes à qui il risquerait de s'en prendre. Nous entrevoyons un sentiment de solitude qui finalement parvient à être partiellement comblé à travers les discussions du forum, où les internautes ne courent aucun risque.

Pour conclure, nous pouvons dire que nnila15 se trouve tiraillée entre le sentiment de joie et d'espoir lorsqu'elle se tourne vers ses perspectives d'avenir (à travers la recherche d'appartement et les stratégies qu'elle met en place) et le sentiment de peur que sa « *fuite* » soit découverte trop tôt.

### 3.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Comme nous l'avons vu, le partenaire de nnila15 a clairement été identifié comme violent, ou « *bad boy* » selon ses termes, et c'est presque cela qui a pu la séduire au départ. À travers le profil qu'elle dessine de sa relation, elle explique avoir choisi un « *délinquant* » avec pour objectif de « *le remettre dans le droit chemin* », se plaçant elle-même dans une position de sauveur par rapport à celui-ci. Elle savait dès le départ que cet homme avait un tempérament violent, qu'il avait fait de la prison, qu'il était recherché et qu'il possédait une arme avec laquelle il sortait en rue pour se bagarrer. Néanmoins, nnila15 a fait le choix d'entretenir une relation avec cet homme, de l'accueillir chez elle, et de le couvrir (hébergeant également sa voiture recherchée par la police avec laquelle il aurait commis des vols d'essence). Si nous soulevons ce point, c'est qu'il n'est pas anodin de prendre de telles décisions consciemment et que cela peut nous donner des indications pour la suite de l'analyse de nnila15.

Dans son message initiale, nnila15 montre un clivage entre un homme violent et un homme tendre, mais avec une lucidité concernant sa situation « *il passe de très mauvais à adorable, mais j'ai l'impression en ce moment qu'il est quand même de moins en moins souvent gentil, et de plus en plus mauvais* ». Au fil des échanges avec les internautes, on observe un mouvement totalement différent lorsqu'elle évoque son compagnon : elle marque très nettement une tendance à la généralisation à travers des « *ils* » et des « *eux* ». Il y a un mouvement de cohésion entre ces différents internautes lorsqu'ils témoignent des mêmes comportements de la part de leurs conjoints. Nnila15 dira même « *on dirait que ces mecs-là sont formés dans le même moule* », ce qui vient renforcer un lien entre les internautes. Nous y reviendront.

Nnila15 s'est construit une représentation de son partenaire comme un individu lui inspirant la peur et dont elle a besoin de se protéger. Pour cela elle met en place des stratégies qu'elle qualifie de « *sournoises* » où elle prépare son départ en faisant mine de rien, allant même jusqu'à lui donner les moments intimes qu'il réclame et dont elle ne veut plus, dans l'espoir qu'il ne se doute de rien. Elle construit son projet en recherchant de la sécurité via des recherches d'appartements sécurisés, avec des voisins et des accès limités au cas où il chercherait à entrer chez elle par effraction.

A la fin de la discussion, nnila15 explique être parvenue à aller voir la gendarmerie et se sentir libérée de ce poids : « *Mon dieu imaginez demain ou après-demain il se fait embarquer, j'imagine même pas la joie d'être libérée et hyper relax pour mon futur appart* ».

### 3.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Nnila15 introduit son récit en indiquant qu'elle a longuement réfléchi avant de se décider à poster sur un forum mais n'exprime pas quelles étaient ses inquiétudes à le faire. On constate que dès son premier message, la décision de se séparer est prise pour elle : « *Depuis quelques semaines ma décision est prise de le quitter* ». Mais qu'elle ne parvient pas à l'acter auprès de son compagnon par crainte de sa réaction. Comme nous l'avons vu, elle préfèrera planifier et organiser sa « *fuite* » de son côté, en faisant en sorte qu'il ne se doute de rien : « *j'ai réussi à mettre un peu d'argent de côté, et je commence à chercher une nouvelle location sans lui dire* ». Elle parvient à identifier clairement ce qu'elle veut et ne veut plus : « *rester dans mon appart actuel je ne veux pas du tout, même si il est expulsé je préfère déménager* ». Cependant, on observe, tout au long des échanges, de nombreuses questions envers les internautes et une recherche de « *réponses, un peu de soutien, des avis...* ». Il semblerait qu'elle ait besoin d'être rassurée dans ses démarches, et les internautes viennent combler ce besoin.

A côté de cela, ses plans sont clairement établis : « *une fois que j'aurai trouvé où aller, j'irais porter plainte* ». Etant fixée sur sa volonté d'être séparée de cet homme, ses pensées se tournent vers la construction de son avenir. Finalement, elle parvient même à en parler à sa mère et à obtenir son total soutien dans ses démarches. Nul doute pour elle qu'il n'y aura pas de retour en arrière.

Environ 1 mois après les premiers échanges, nous nous sommes questionnés suite à sa volonté d'aller le dénoncer : « *Est-ce que je peux aller le dénoncer ? Qu'il prenne un peu de prison au vu de ses antécédents ? Ce serait vraiment plus simple pour mon déménagement, j'ai tellement peur sinon...* ». Nous pouvons observer une volonté de nuire qui est formulée à travers une question adressée aux internautes, dans une recherche d'approbation, avec une justification concernant les bénéfices que cela lui apporterait, suivi de l'expression de peur qui vient annuler l'image de soi négative que lui attribue sa volonté de nuire. Ceci est très interpellant et nous nous questionnons sur la possibilité que le fait de le dénoncer pourrait s'apparenter, consciemment ou non, à une tentative de « rendre le coup » à son compagnon, dans un mouvement pulsionnel de vengeance. Si nous relevons cet élément c'est aussi parce qu'il n'est pas isolé. A plusieurs échanges, nnila15 montre une certaine forme de jouissance par rapport à la situation judiciaire de son compagnon. Et par cette possibilité de le dénoncer ou non (questionnement qui revient très souvent tout au long de la discussion) nnila15 pourrait acquérir un regain de pouvoir sur son agresseur.

### 3.3. Synthèse et conclusion de l'analyse

Nnila15 est venue chercher « *des réponses, un peu de soutien, des avis* » et nous avons pu constater que ses attentes ont été comblées par les internautes qui lui ont donné beaucoup de conseils, tant sur le plan juridique que par rapport à leur propre vécu. Tout au long des échanges, nnila15 a apporté de très nombreuses questions aux internautes, dans un besoin d'être soutenue mais aussi rassurée. Très vite, un lien de cohésion s'est créé entre eux. Les échanges de soutien ont pris une valeur plus chaleureuse : « *Bises et courage* », « *Merci à vous ça fait plaisir de se voir soutenue* », « *Bon courage ma belle* », « *une fois débarrassée de tout ça on pourra garder le contact et on en reparlera...* ». On peut observer que nnila15, qui était venue chercher du soutien, s'est elle-même placée dans une position d'aide envers les autres femmes qui connaîtraient la même situation : « *Et toi du coup tu en es où ?* » « *Je peux essayer de te conseiller si besoin* ».

A travers la discussion du forum, l'autre a pris une place importante dans le conseil, le soutien et le caractère rassurant de sa présence. On peut voir aussi qu'à plusieurs reprises, nnila15 indique « *écrire tout ça aussi pour ne pas oublier, si je relis mon post plus tard* », « *le relire pour me rappeler tout ça et ne pas oublier* ». Cet élément a été amené à plusieurs reprises environ 1 mois après le début de la discussion, comme si nnila15 se servait de ce forum comme d'une sorte de journal intime qui viendrait lui rappeler les états émotionnels, les anecdotes par lesquelles elle est passée. Un journal intime néanmoins interactif et partagé avec des inconnus.

Dans la même optique, on peut observer une absence de filtre chez nnila15, qui peut parfois utiliser des mots crus, faire part de ses actes de « *sournoiserie* » et de « *vice* », et exprimer des intentions de nuire presque inavouables, tel qu'un individu pourrait le faire dans un journal intime.

## **4. Témoignage 4 : Forum**

### **4.1. Présentation**

Le dernier témoignage recueilli via les forums, est celui de YkC21kc, qui se fait appeler Marika, en précisant que, par sécurité, elle ne donnera pas son vrai nom. Marika publie son message initial le 13/03/2010 sous l'intitulé « Besoin de soutien ».

Marika est une jeune fille de 28 ans, il semblerait qu'elle vive avec son compagnon mais elle ne le précise pas explicitement. Nous savons que celui-ci est absent pour plusieurs mois et qu'elle voit cette absence comme une « *vraie opportunité de partir* ».

Dans son message de présentation, Marika ne donne pas beaucoup d'informations sur ce qu'elle vit au quotidien. Nous savons qu'elle est en couple avec son ami depuis 8 ans et que « *les violences ont commencé après moins d'un an de relation* ». Elle met en avant son incapacité à agir malgré sa volonté de partir et l'opportunité qui se présente à elle.

A travers l'intitulé de sa discussion et la phrase de clôture de son premier message, elle exprime explicitement venir chercher du soutien et « *quelqu'un à qui parler, me confier et peut-être même d'un coup de pied au cul* ». Il semblerait que Marika vienne partager son histoire dans le but de rompre sa solitude et de trouver l'énergie qui lui manque pour acter sa décision de rupture.

Nous constatons avoir très peu d'éléments concernant le compagnon en lui-même et la violence dont elle fait l'objet. On observe une défense chez Marika lorsqu'il s'agit de parler de soi, qui contraste avec le fait de venir partager sa vie sur un forum. Elle exprime chercher du soutien mais montre beaucoup de défense à parler de son histoire. Les éléments qu'elle évoquera le plus souvent seront la charge émotionnelle ressentie au moment où elle écrit, et les préoccupations qui y sont liées.

## 4.2. Analyse

### 4.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

Lorsqu'elle annonce sa situation, Marika dit être avec son ami depuis 8 ans et que « *les violences ont commencé après moins d'un an de relation* ». D'un point de vue contre-transférrentiel, ceci nous donne l'impression d'une formulation minimisée et plus douce que la réalité qui est un total de plus de 7 ans de violence, dit autrement.

A la suite de cela, Marika ne parlera pas tout de suite de la notion de violence, elle focalisera son récit sur l'aspect affectif et son sentiment de honte et d'incapacité. Il faudra attendre plusieurs échanges avant que Marika reparle du caractère violent de son quotidien en indiquant qu' « *il n'est pas si violent que cela (une crise par mois) mais c'est la violence psychologique quotidienne qui m'épuise* ». On observe ici une distinction entre la violence physique et psychologique. Même si l'aspect psychologique est reconnu comme étant une violence elle ne semble pas justifier de pouvoir définir son conjoint comme tel. Paradoxalement, Marika indique dans son message suivant que « *il ne réalise pas qu'il me rend victime de violence conjugale, il croit que c'est normal* ». Marika parvient à s'identifier comme « *victime de violence conjugale* » à travers les pensées de son compagnon et en parlant en négatif. Cependant, elle dit ne pas se sentir prête à « *crier ma détresse à mon entourage* » et vouloir « *dire le minimum, sans détail* », ce que finalement, elle fait sur son forum avec les internautes.

Sur conseil des internautes, elle se plonge dans le livre « *femmes sous emprises* », dont elle lira la moitié en peu de temps. Elle semble fortement se retrouver à travers celui-ci : « *c'est vraiment bon de pouvoir mettre des mots sur ce que l'on vit et ce sera plus facile à exprimer* ».

Lorsqu'elle parle de violence physique, dans un même paragraphe, elle banalise en disant que « *ses crises sont épisodiques et très brèves [...] tous les 2 mois environ* » mais que cependant « *j'ai peur de lui, peur qu'il réagisse très mal si je le quitte (il m'a déjà menacée à ce sujet)* ». Aussi, son ami parviendra à trouver une connexion internet et réclamera un contact vidéo avec elle le plus fréquemment possible. Après intervention d'un internaute, elle prendra conscience qu'il s'agit là d'une forme de harcèlement, qu'elle reconnaîtra aussi comme étant « *emprise* ».

#### 4.2.2. Les affects présents dans le récit

Les affects sont les éléments centraux qu'amène Marika dans ses échanges, avec une forte intensité. Elle dit se sentir « *totalement désemparée* », avoir « *tellement honte de ce que je suis devenue* », avoir « *si peur* », être « *si malheureuse* », en avoir « *tellement sur le cœur* ». Elle exprime une profonde détresse due à son quotidien, cependant elle ne partage pas celui-ci avec les internautes.

Marika dit se sentir fatiguée et ne pas avoir assez de courage. Nous ressentons un besoin très présent d'être portée par les internautes, et nous pouvons également nous questionner sur une éventuelle forme d'apathie : « *je reste au lit devant mon pc et la télé, je suis finalement devenue incapable* ».

Après seulement quelques jours d'échange, Marika retrouve la motivation qu'elle était venue chercher. Elle parvient à aller chercher de l'aide (appeler le 3919, prendre rendez-vous avec une association, aller chez le médecin, envoyer un mail à sa mère) et à « *dire à haute voix : 'je suis victime de violence'* ». L'évolution de sa situation lui procure à la fois la « *boule au ventre* » et un sentiment de bien-être : « *je suis trop heureuse* ».

Dans les premiers échanges, Marika montrait une grande préoccupation au sujet de sa mère : elle avait « *tellement peur de décevoir mes parents. Malgré mes 28 ans je cherche toujours à voir de la fierté dans leurs yeux* », sans préciser en quoi le fait de leur parler de sa situation pourrait les décevoir, et ce malgré les sollicitations des internautes. Nous supposons que cette crainte serait en lien avec l'image de soi de Marika qui dit avoir « *tellement honte de ce que je suis devenue* ». Néanmoins, une vingtaine de jour après les premiers échanges, elle parvient à écrire un mail à sa mère pour lui expliquer sa situation « *en minimisant* ». Si cet acte est apparu comme une épreuve, elle fut récompensée en voyant la réaction de celle-ci : « *Je viens de passer 1/2 h au tel avec elle et je me sens déjà beaucoup mieux !!!!* ».

Au fil des échanges et du temps, on observe une amélioration sur le plan émotionnel de Marika : au départ, un sentiment d'incapacité prédominait et elle disait venir sur le forum en cherchant du soutien et même un « *coup de pied au cul* ». Petit à petit, Marika a commencé à prendre de l'assurance et à mettre des choses en place. On observe une nette amélioration au niveau des affects énoncés avec une valeur plus positive.

#### 4.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Nous sommes interpellés par l'absence de contenu au sujet du partenaire : bien qu'il soit à l'origine de la raison de sa venue sur le forum, nous n'avons que très peu d'informations le concernant. Marika ne donne pas directement d'indication sur celui-ci, ni sur son quotidien.

La première fois qu'elle parle de lui, c'est pour indiquer qu' « *il n'est pas si violent que cela* » mais comme nous l'avons vu, Marika tend à minimiser ses propos, comme si cela n'était pas légitime pour elle de parler de sa situation comme étant clairement une situation de violence conjugale.

Ensuite, nous parvenons à entrevoir le profil de celui-ci à travers les insécurités que Marika ressent à son égard : « *je veux pas mêler mon entourage à cela et risquer que mon 'compagnon' s'en prenne à eux* ».

Après une vingtaine de jours d'échange avec les internautes, Marika parvient à rédiger un mail destiné à sa mère pour lui faire part de sa situation. Dans celui-ci également, elle ne s'étendra pas sur le profil de son compagnon et donnera que très peu d'information « *quand PN est énervé il est violent* », « *au début c'était des objets qu'il cassait [...] puis ce fut envers moi* ». Bien que les éléments soient pauvres, on observe néanmoins une évolution dans la reconnaissance de la violence. Rappelons qu'au départ, celui-ci était qualifié de « *pas si violent que cela* ».

A ce stade, il serait trop tôt pour formuler de nouvelles hypothèses mais nous retiendrons que dans ce témoignage, nous retrouvons de nouveau une dimension de « duperie » auprès du partenaire violent : Marika voit une « *opportunité de partir* » lorsque celui-ci est absent et met en place des stratégies afin qu'il soit « *loin de se douter de ce qui va lui arriver* » en expliquant que par exemple elle « *joue le jeu de lui envoyer des sms 'amoureux' et au tel je lui dis qu'il me manque...* ». Plus tard, Marika expliquera que « *lorsque je suis sous son influence mes pensées se troublent et je ne sais plus où j'en suis* ». Elle parvient à faire preuve d'introspection par rapport au fonctionnement d'emprise que son partenaire a sur elle et il semblerait que pour ce témoignage-ci, ainsi que le témoignage n°3, la mise en place de stratégies dans le dos du partenaire soit une façon de garder une certaine clairvoyance qui ne soit pas polluée par la présence et l'emprise de celui-ci. Ainsi, ce serait lors de ces temps de lucidité, loin de leur partenaire, que ces deux personnes soient parvenues à mettre en acte leur projet, avec le soutien des internautes et des intervenants.

#### 4.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Parlons maintenant du processus d'intégration du vécu de Marika dans son histoire :

Au départ de la discussion, Marika se trouvait dans la situation où elle avait pris la décision de se séparer de son compagnon mais ne parvenait ni à lui dire, ni à la mettre en place. Elle était dans une forme d'apathie, presque paralysée par la montagne à gravir que représentait cette séparation.

Après avoir trouvé le soutien qu'elle était venue chercher, on constate que petit à petit, elle est parvenue à réaliser l'ampleur du caractère violent de son compagnon mais aussi de sa situation qu'elle minimisait, tant physiquement que psychologiquement. Le soutien des internautes lui a permis d'avancer dans ses démarches et, une démarche en amenant une autre, elle est parvenue à sortir de la solitude dans laquelle elle se trouvait.

Marika met en place plusieurs démarches : aller voir son médecin, contacter une association, parler à sa mère, trouver du travail et rechercher un logement dans la ville où elle retrouvera ce travail. Elle prévoit même de postuler « *dans toute la France et même à l'international* ». Au fur et à mesure de ses démarches et des échanges avec les internautes et intervenants, Marika avance dans son processus de prise de conscience. Elle développe une capacité d'introspection alimentée par les retours que lui font les autres, mais aussi la littérature qu'on lui recommande. Des termes tels que « *emprise* », « *influence* » « *victime de violence* » commencent à apparaître.

Marika est déterminée dans sa décision de séparation et après avoir été rassurée par la présence de ses parents, elle a pu commencer à concrétiser ses projets. Cependant, l'étape de l'annonce à son compagnon reste difficile à acter.

Le 02/04/2010, elle prend la décision de se domicilier chez ses parents et de déposer une main courante à la police et 7 jours plus tard, elle annonce « *par mail la fin de notre histoire la veille de son retour* ».

Lorsqu'elle vient annoncer la séparation aux internautes, elle le fait 4 semaines plus tard sous la forme d'un compte rendu où elle explique comment elle se sent, ce qu'elle a fait ensuite et comment il a réagi. Il semblerait qu'elle soit parvenue à faire face à la situation sans avoir eu besoin du soutien des internautes. Cependant, elle reviendra à plusieurs reprises donner des nouvelles, comme pour maintenir le lien, et toujours en précisant qu'elle n'a plus de nouvelles de lui et à quel point elle se sent bien.

#### **4.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

Comme nous l'avons vu, Marika est venue sur le forum afin de palier à son sentiment de solitude et de trouver du soutien. Elle explique se trouver « totalement désemparée » et ne « *plus avoir personne à qui parler* ». Un mécanisme d'isolement de la part de son compagnon est clairement amené par Marika. Dès lors, nous supposons que la prise de contact auprès du forum puisse être un premier pas vers une resocialisation. En ce sens, nous observons effectivement un regain social, petit à petit, avec la sollicitation d'association, de numéro d'appel, et plus encore, de sa tante et de sa mère.

Les échanges avec les internautes semblent avoir appuyé et soutenu un processus déjà amorcé concernant sa décision de séparation, et ce à plusieurs niveaux : prise de conscience de la violence, élaboration et mise en place de stratégies, et perspective d'avenir (trouver un emploi, un travail, etc) : « *c'est fou la force que vous me donnez les filles !* ».

Nous observons une évolution chez Marika dans son rapport à l'autre :

Au départ, isolée, elle vient sur le forum pour chercher du soutien. Ensuite, portée par les internautes et par sa mère, elle parvient à mobiliser ses ressources et mettre en place des stratégies pour concrétiser sa séparation. Pour finir, lorsqu'elle annonce la séparation à son compagnon, on constate qu'elle ne s'appuie plus sur le soutien des internautes mais qu'elle revient leur donner des nouvelles et faire un compte rendu de ce qu'il s'est passé. Nous ne pouvons pas, nous non plus, savoir comment se sont déroulées ses 4 semaines de silence. Néanmoins, nous constatons que le forum n'a pas été sollicité durant cette démarche. Dès lors, nous pouvons dire que celui-ci ait répondu à ses attentes et permis une évolution, quelle qu'elle soit.

Pour terminer, nous retrouvons dans ce témoignage une autre dimension déjà observée : Marika explique vouloir déposer sur ce forum dans le but de ne pas oublier et de pouvoir venir relire si le besoin s'en fait sentir, comme l'idée d'un journal intime. Elle le fera 3 ans plus tard, en venant reposter un dernier message « *je viens de relire tous les messages et waouh quelle émotion, j'ai beaucoup pleuré !* », elle donnera de ses nouvelles « *tout va bien pour moi, plus aucune nouvelle de PN* », et elle sollicitera le lien avec les internautes « *je ne sais pas si certaines d'entre vous viennent toujours sur le forum mais même si je l'ai déjà fait je vous dis un grand MERCI* ».

## 5. Témoignage 5 : Interview

### 5.1. Présentation

Nous allons désormais analyser le discours de 4 femmes ayant accepté de participer à des interviews pour témoigner de leur vécu de violence conjugale.

Le 5<sup>e</sup> témoignage est celui de Marie, qui reçoit chez elle un interviewer. Nous pouvons voir Marie raconter son histoire sur différentes scènes de son quotidien : faisant le repassage, consultant ses factures, fumant dans sa salle à manger. Ces différentes scènes marquent la présence d'un montage vidéo réalisé par l'interviewer, nous supposons que celui-ci ait décidé de garder les scènes qui lui ont semblé être les plus pertinentes. Nous n'avons pas en notre possession l'entièreté des échanges, le matériel n'est pas brut mais il a été travaillé par celui-ci dans le cadre de son reportage.

Nous sommes dans les années 90's. L'interviewer annonce une brève présentation de Marie avant qu'elle apparaisse à l'écran : « *Marie. 3 enfants. A 22 ans, épouse un légionnaire déserteur. 10 ans de jalousie, de mépris, de violence* ». Par ces informations, nous estimons l'âge de Marie autour d'une trentaine d'année.

A la date de l'interview, elle dit avoir légalement la garde de ses trois enfants. Cependant, le juge de la jeunesse a décidé de placer ses enfants le temps qu'elle prouve sa stabilité et qu'elle puisse les élever seule. Quant à son mari, elle ne parvient pas à obtenir le divorce car « *chaque fois que nous l'assignons, il a disparu* », la laissant ainsi gérer leurs dettes, seule.

Grâce aux images vidéo, nous pouvons observer l'attitude non verbale de Marie lorsqu'elle témoigne. Celle-ci n'exprime pas d'affect. Elle raconte son histoire sur un ton monocorde. Elle rapporte les éléments de son histoire en soupirant plusieurs fois et avec un sentiment d'impuissance.

Tout au long de son récit, elle fait un parallèle avec l'argent, indiquant d'abord ses difficultés financières, la situation dans laquelle son mari l'a laissée, puis elle revient y faire référence comme pour appuyer ce que lui « coûte » encore sa situation. Nous avons le sentiment qu'à travers les sommes d'argent, Marie tente quantifier l'ampleur de sa souffrance. Rappelons que ce témoignage se déroule dans les années 90 et qu'à cette époque, la violence conjugale est considérée comme tabou et relevant de sa sphère privée.

## 5.2. Analyse

### 5.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

« *J'avais beaucoup de problèmes à cause de mon mari... », Marie ne s'attribue pas la responsabilité de son histoire. Elle identifie la source de ses problèmes comme étant à cause de son mari. Elle parvient à décrire les comportements violents de celui-ci avec un recul sur la situation : « *il m'a attrapée, comme toujours dans un coin [...] et là il a commencé à coups de poings, à coups de pied* ». Elle ne doute pas de son caractère violent et informe de sa récurrence. La violence est clairement identifiée.*

« *J'étais pratiquement défigurée, j'avais mon front enfoncé, mes deux yeux rouges de sang et... ma figure je sais pas vous expliquer vraiment défoncée comme E.T et encore E.T c'était rien* ». Dans cet extrait, Marie parvient à faire part de son état physique suite aux coups de son mari, mais elle parvient également à mettre des mots sur la façon dont elle se percevait elle-même physiquement, autrement dit sur la propre image de son corps, sa propre image de soi.

Marie a tenté de quitter son mari, elle trouve refuge dans une maison d'accueil. Cependant Monsieur l'a retrouvée et « *là il a fait un début d'incendie [...] il a mis le feu à la maison maternelle* ». Marie décide alors de retourner vivre avec lui par crainte et insécurité : « *Partout où j'allais il me suivait, je pouvais pas passer dans une rue sans qu'il soit derrière moi* ».

A la date de l'interview, nous ne savons pas depuis combien de temps Marie est parvenue à mettre fin à la relation. Bien qu'elle semble faire preuve d'une prise de conscience de la violence assez claire, nous observons qu'à travers son histoire, les choses ont pu être assez confuses. Le processus d'emprise semble avoir été bien établi : peur, insécurité, contrôle, sont les sentiments rapportés par Marie et malgré cela, elle fait part de sa tentative avortée de partir.

A la fin de l'interview, Marie raconte une dernière anecdote où « *là j'ai vraiment eu très peur, parce que dans ses yeux j'ai vraiment vu la haine, j'ai vraiment vu qu'il était capable de le faire* (de la tuer) ». Celui-ci avait en tête de vouloir connaître le nom de son amant. Suite à cela, Marie décide de boire deux verres de bière avant d'enjamber le mur de sa terrasse. Elle se réveillera le lendemain dans un lit d'hôpital, avec son mari au-dessus d'elle qui lui réitera sa menace. Nous ne savons pas si cet élément est celui qui a été décisif quant à sa décision de partir mais il semblerait qu'il ait été porteur dans sa prise de conscience de la violence qu'elle subissait.

### 5.2.2. Les affects présents dans le récit

Pour l'analyse de ce témoignage, nous avons d'abord procédé à la lecture de la retranscription du fichier vidéo, puis son visionnage. Nous observons un contraste au niveau des émotions que son témoignage nous a véhiculé : A la lecture de la retranscription, Marie nous communiquait ses émotions. Elle nous faisait ressentir la peur et l'impuissance qu'elle avait vécue. Tandis qu'au visionnage de son témoignage, son attitude et son discours désaffecté, ne laissaient place qu'à son impuissance, sa résignation et son victimat. Sur le plan non verbal, Marie soupire, fait part des séquelles financières et psychologiques dues à son histoire, sans sembler être portée par de nouvelles perspectives d'avenir. Hormis concernant la reconquête de la garde de ses enfants.

Bien qu'elle semble inhibée, elle parvient à exprimer verbalement ce qu'elle ressent : « *le pire a commencé il y a 3 ans... un véritable cauchemar* », « *j'avais tellement peur que je prenais mes enfants et j'allais dormir à l'hôtel* ».

Aussi, Marie montre un grand intérêt pour la question financière dans laquelle elle se trouve : « *mais mon mari m'a laissé de nombreuses dettes... [...] maintenant il reste encore 70.000 mais y'avait à peu près pour 200.000 francs, avec des intérêts de retard* ». Plus tard, lorsqu'elle évoque ses difficultés à obtenir le divorce, elle fait de nouveau référence au prix que lui coûte son avocat. Marie nous donne le sentiment d'évaluer, à travers les sommes d'argent, les séquelles qu'il lui reste de son histoire, comme pour chiffrer ce qu'elle veut faire ressentir à l'autre dans son témoignage.

Lorsqu'elle fait part de sa dernière anecdote, Marie nous laisse sur une histoire inachevée : « *je me suis réveillée, à mon lit d'hôpital, le lendemain, il était au-dessus de moi et il m'a dit 'maintenant que tu as fait ça, tu vas quand même me dire le nom de ton amant'* ». Nous gardons à l'esprit qu'il est possible que l'interviewer ait décidé lui-même de ne pas intégrer la suite du discours de Marie dans son montage vidéo. Cependant, si tel n'est pas le cas, nous pourrions nous interroger sur la volonté qu'a eue Marie de clôturer son récit ainsi, en laissant son interlocuteur sur sa faim. Cette absence de fin vient alimenter divers fantasmes au sujet de son processus d'intégration et la façon dont elle a pu mettre définitivement fin à la relation.

A ce sujet, Marie laisse seulement entendre que son mari est reparti en France et que « *tout* (les dettes du couple) *m'est retombé dessus* », se plaçant à nouveau dans une impuissance et une attitude victimaire.

### 5.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

« *On m'a supprimé la garde, c'est-à-dire que j'avais beaucoup de problèmes à cause de mon mari... et j'avais des dépressions nerveuses, j'ai été obligée de les placer* », « *mon mari m'a laissé de nombreuses dettes* », « *et comme lui il est reparti en France bah c'est moi qui dois tout payer, tout m'est retombé dessus* ». Malgré la séparation, Marie continue de se placer comme victime des agissements de son mari, elle subit et doit réparer.

Dans le cas de Marie, la notion de réparation ne se tourne pas vers la construction et la perspective d'avenir, elle dit se retrouver contrainte de faire face et de faire au mieux avec ce qu'elle a.

Marie ne nous donne pas d'information concernant son mari. Elle ne rapporte que des anecdotes de violence à travers lesquelles elle laisse sous-entendre le portrait d'un homme caractériel et violent : « *il était ivre* », « *il ne mangeait jamais avec moi à table* », « *il m'a attrapée, comme toujours* » « *je pouvais pas passer dans une rue sans qu'il soit derrière moi* ».

Cependant elle ne dit pas elle-même les choses. Elle ne dit pas qu'elle trouve qu'il soit violent mais elle laisse à son interlocuteur la responsabilité de se dessiner soi-même ce portrait-ci à travers les anecdotes qu'elle raconte. Encore une fois, dans les années 90, ce qu'il se passait au sein du foyer restait dans la sphère privée et il était plus difficile pour ces femmes d'oser dire que leurs compagnons sont violents. Nous supposons que ce soit pour cette raison que Marie ne puisse pas poser les mots sur la violence de celui-ci.

Il n'y a que lors de sa dernière anecdote que Marie montre plus d'implication dans la présentation de son mari « *dans ses yeux j'ai vraiment vu la haine, j'ai vraiment vu qu'il était capable de le faire (la tuer)* ».

De plus, nous observons qu'à aucun moment de son discours, Marie ne donne un élément positif concernant celui-ci. Nous ne pouvons pas savoir ce qu'il en était durant sa relation, mais il semblerait qu'à l'instant où se déroule l'entretien, son mari soit perçu négativement, comme mauvais objet.

#### 5.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Nous avons pu voir que, au moins à une reprise, Marie a tenté de partir mais elle est retournée habiter avec son mari ensuite. Dans la façon dont elle raconte cet épisode, elle laisse sous-entendre y être retournée par crainte, par peur de celui-ci : « *partout où j'allais il me suivait [...] j'ai cédé oui, on a recommencé...* ». L'absence d'affect dans son discours ne nous permet pas d'entrevoir quels étaient ses sentiments à cet époque : ne ressentait-elle que de la crainte ? Ou y avait-il d'autres sentiments, d'amour, d'envie de retrouver une phase du cycle où il serait charmant ? Marie ne donne pas d'information à ce sujet. Nous ne spéculerons donc pas sur les différentes possibilités par lesquelles elle ait pu passer.

Concernant son discours actuel, à la date de l'interview, nous pouvons observer que Marie ne se tourne pas vers une perspective d'avenir, de reconstruction. Sa position de victime la fige dans les séquelles de son histoire. Notons que nous ne savons pas depuis combien de temps a eu lieu la séparation. Cependant, on observe que Marie avance, elle a contacté un avocat et mis en place une procédure de divorce. Concernant ses enfants, elle « *compte les reprendre bientôt* ». Marie agit, mais presque malgré elle, elle semble subir sa situation. Elle soupire.

Un autre argument vient renforcer cette idée de figement : « *je ne compte pas refaire ma vie avec un autre homme, du fait que j'ai trop peur que ça recommence et que... que si c'est à recommencer, mes enfants doivent repasser par où ils sont passés* », « *je ne saurai plus tomber amoureuse parce que je n'aurai plus confiance. Si un homme me dit 'je t'aime', je me flanque à rire* ». Marie clôture son témoignage par ces mots. Nous constatons que son processus d'intégration est encore peu élaboré en ce qui concerne l'avenir. Elle semble figée aux conséquences de son histoire et peut-être même fixée à son statut de victime.

A l'heure actuelle, ce qui lui importe c'est se protéger, elle et ses enfants, en leur apportant de la sécurité et lorsque l'idée que l'arrivée d'un autre homme pourrait faire que cela recommence, on observe l'apparition d'une défense par l'agressivité passive : « *je me flanque à rire* ».

### **5.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

Ce nouveau matériel nous amène à penser la question de l'effet thérapeutique différemment. Dans ce témoignage-ci, les interventions de l'interviewer ne semblent pas avoir d'apport pour Marie. Idéalement, obtenir un entretien avec celle-ci, afin de questionner les motivations et les apports de cette participation à une interview, nous apporterait énormément d'information pour notre travail.

La position de l'interviewer est relativement biaisée. Il semblerait qu'il ait déjà eu préalablement connaissance de l'histoire de Marie avant l'interview filmée : « *vous avez encore des faits d'avocat aussi ?* » alors que celle-ci n'en avait pas parlé d'elle-même, ou tout du moins, cela ne figure pas dans les passages dont nous disposons.

Même si l'interviewer n'a pas tenu le rôle d'un tiers apportant échange et réflexion à Marie, malgré tout, nous pouvons dire que sa présence a permis à Marie de formuler un discours basé sur ses souvenirs et ressentis, puis de le transformer pour le rendre acceptable dans sa transmission à l'autre. Ainsi dans sa formulation, nous avons pu constater une absence d'affect et une non-prise de position sur la représentation de son mari.

A partir de ces constats, nous avons supposé que, malgré la séparation, Marie se retrouve figée dans sa relation et les conséquences qui en résultent. Nous pourrions aussi faire l'hypothèse que la séparation n'ait pas pu être réellement vécue : Marie indique que son mari est retourné en France et a « *disparu* ». Il se peut que celui-ci soit parti de lui-même, sans que Marie ait pris la décision de se séparer de lui, puisque suite à son absence elle ait entamé une procédure de divorce.

Cette hypothèse prend sa source dans la façon dont elle subit la situation : « *mon mari m'a laissé de nombreuses dettes* ». Marie énonce cela comme si son mari avait simplement quitté le domicile en lui laissant le soin de gérer le ménage. Bien qu'elle ait pris contact avec un avocat, elle assume la responsabilité des dettes du couple sans contester ou entamer des démarches judiciaires qui renverraient à son mari sa propre part de responsabilité financière.

## 6. Témoignage 6 : Interview

### 6.1. Présentation

Nous rappelons que les témoignages 6, 7 et 8 sont issus d'une seule et même émission de télévision : « ça commence aujourd'hui ». Ces trois femmes témoignent chacune leur tour sur le même plateau télé. Elles sont entourées d'une animatrice, d'une psychologue, d'un avocat et d'un public. Concernant le déroulement de l'émission, nous observons 3 phases : une phase d'introduction et de présentation des personnes présentes sur le plateau, puis le témoignage de chacune de ces 3 femmes, et pour finir une phase de conclusion de l'émission. Chacune des personnes présentes a la possibilité d'intervenir durant les différentes phases.

La première personne à témoigner sur le plateau est Khatidja, une jeune femme d'origine Indienne et de confession musulmane. Elle amène d'elle-même ces informations dès sa présentation. Khatidja explique avoir rencontré son compagnon, non pas suite à un coup de foudre, mais comme ami de la famille et elle explique que lui aussi est d'origine Indienne et de confession musulmane donc : « *je me suis dit que ça collerait* ».

Après 4 ans de relation sérieuse, ils décident de se marier religieusement uniquement, en Inde. Ce qui suppose que d'un point de vue légale, sur le territoire français, elle n'est pas liée à son partenaire. Ensemble ils auront 3 enfants.

A la naissance de leur troisième enfant, les violences commencent à apparaître. Khatidja explique que « *dès qu'il y avait un climat de tension bah la gifle elle partait en fait* » et que cela aura duré 3 ans. Au total, « *8 ans de vie commune avec violence psychologique et physique par la suite* ». Puis un évènement de violence, que nous analyserons, a amorcé une prise de conscience chez Khatidja, qui décidera d'entamer des démarches judiciaires contre son partenaire.

Celui-ci est ensuite incarcéré. Il sera condamné à 3 mois de prison avec sursis et 900€ d'amende pour les faits de violence dénoncés par Khatidja, ainsi que 11 mois fermes pour menace envers un magistrat.

A la date de l'enregistrement de l'émission, Khatidja indique se sentir toujours harcelée 6 ans après. Elle précise qu'il devrait sortir de prison 2 mois plus tard et nous fait part de ces inquiétudes : « *je me dis mais qu'est-ce qu'il va m'arriver* », « *y'a toujours cette épée de Damoclès sur moi* ».

## 6.2. Analyse

### 6.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

Dans son récit, Khatidja explique avoir vécu 4 années avec son compagnon (qu'elle précise avoir choisi par raison et non par amour) où celui-ci était à l'écoute de ses attentes, partageait ses loisirs et respectait ses choix. Puis, lorsqu'elle évoque son mariage religieux, elle explique que « *le jour même de mon mariage... de notre mariage... le masque est tombé et j'ai vu... j'ai découvert un homme que je ne connaissais pas. Le côté autoritaire, possessif, jaloux* ». On observe l'ébauche d'une prise de conscience où Khatidja se rend compte, à cet instant, que quelque chose ne va pas. Cependant, elle prend malgré tout la décision d'aller jusqu'au bout du mariage, elle n'y renonce pas car « *c'était trop tard, j'avais engagé tellement d'énergie* ». Nous pourrions émettre divers hypothèses quant à l'analyse de cette décision mais nous nous devons de garder à l'esprit l'impact du milieu culturel et religieux de Khatidja qui a pu grandement influencer ses décisions en termes d'engagement.

Ensuite survient l'arrivée de son troisième enfant et avec lui, les premières violences physiques. Tout d'abord, Khatidja explique s'être questionnée sur sa propre responsabilité dans les actes violents de son mari : « *je me suis dit 'c'est peut-être ma faute, j'ai peut-être été trop insistante'* ». Dans la manière dont elle amène la violence, elle fait preuve de beaucoup de recul : « *On m'a toujours dit euh... il faut pas accepter la première gifle et effectivement, la première gifle autorise les autres* », « *et là, je savais pas à l'époque ce que c'était le cycle de lune de miel, c'est après j'ai appris* ».

Puis survient l'évènement décisif qui lui fera entamer plusieurs procédures judiciaires : « *c'était le 16 Juin 2013, je me rappelle encore comme si c'était hier* ». Lors de cet acte violent, Khatidja a pris conscience que « *il faut que j'arrête cette, ce déferlement de violence* ». Dans l'analyse de cet évènement, nous nous interrogeons sur sa particularité par rapport aux précédents. Malheureusement, sans pouvoir interroger Khatidja nous-même, nous ne pouvons pas aller en profondeur dans notre analyse. Cependant, nous observons que, bien que jusqu'ici les violences aient été commises en présence des enfants, lors de cet évènement-ci il se trouve qu'ils aient été directement touchés : « *il m'a craché dessus [...] et ce qui m'a vraiment le plus blessée c'est que le crachat a atterrit sur les enfants* ». Dans une relation où le partenaire violent assujetti sa compagne, celle-ci finit par être perçue et se percevoir comme « objet » de l'autre : « *j'étais sa chose en fait* ». Dès lors, elle ne parvient plus à identifier et reconnaître sa propre souffrance,

ne se percevant plus comme un sujet à part entière. Néanmoins, elle peut conserver un regard lucide sur ce qui est violent au non lorsqu'il s'agit de l'extérieur, de l'autre. Nous supposons que lorsque le crachat, qui lui était destiné, a finalement atterri sur les enfants, elle soit parvenue à identifier le caractère violent de l'acte et à se projeter sur la souffrance ressentie par les enfants. Puis, en réalisant qu'elle était la cible initiale de cet acte, nous supposons qu'elle soit parvenue à se réattribuer cette projection et prendre conscience de sa propre souffrance. Nous avons pu voir que la place de l'autre est un des éléments centraux dans le processus de prise de conscience. Et c'est peut-être la question du seuil de tolérance développée par Welzer-Lang (2005) qui est illustrée dans le cas de Khatidja.

Sous un autre angle, nous nous questionnons sur la prise de conscience de sa propre violence. En effet, nous observons chez Khatidja des mouvements d'agression passive à plusieurs reprises dans son discours : « *c'était un dimanche de fête des pères [...] et comme d'habitude bah il s'est pas réveillé, monsieur était parti pour la grasse matinée [...] je me suis dit 'bon peut-être qu'il va se réveiller en passant l'aspirateur [...] j'ai passé à côté du lit où il dormait bien sûr* (dit-elle en riant) *et il m'a attrapé par la main [...] il m'a donné un coup de lapin* », entraînant l'évènement décisif que nous évoquions. Rappelons que Khatidja explique subir les violences de son mari depuis 3 ans, elle sait que son mari a des tendances impulsives et violentes. Nous estimons percevoir, à travers ces éléments, la possibilité qu'elle ait recours à des provocations envers celui-ci, bien que cela la place dans une position dangereuse. Cependant, comme nous l'avons supposé dans nos hypothèses précédentes, Khatidja ne reconnaît pas le danger lorsqu'il s'agit d'elle-même. Suite à cet évènement, Khatidja a eu des traces de coups sur le corps, qu'elle est partie directement faire constater à l'hôpital avant d'aller déposer plainte, parce que « *malheureusement au commissariat on nous demande toujours d'avoir des preuves, donc...* ». Nous ressentons un sentiment de pré-méditation. Khatidja s'était déjà renseignée au préalable et, quelque part, c'était comme si elle attendait la présence de ces marques pour entamer les démarches. Pour la relation qu'a connue Khatidja avec cet homme, la question sous-jacente du lien sadomasochiste pourrait légitimement être explorée.

Rajoutons qu'en analysant l'ensemble du récit de Khatidja, nous comprenons que son combat n'est pas d'être libérée d'un statut de victime, mais se tourne plutôt vers la question, plus large, de l'oppression des femmes. Dans ses démarches, Khatidja fait preuve de beaucoup de force, elle entame une lutte pour être entendue auprès des médecins, des policiers, des procureurs. A l'écoute de son témoignage, nous nous représentons Khatidja comme guerrière et non comme une victime, où alors, se serait victime d'une société patriarcale.

### 6.2.2. Les affects présents dans le récit

Au niveau des affectes, Khatidja exprime de la haine, de la désillusion et, comme nous l'évoquions, une agressivité passive. Ce ne sont pas les réactions d'une femme qui a peur. Khatidja se révolte contre les policiers, elle souhaite se faire entendre, elle crie. Elle nous dresse le portrait d'une femme qui se bat et qui ne se soumet pas : « *il allume sa cigarette sur ma figure, et il dit ‘un jour je te finirai... ce sera toi ou moi’ et dans ma tête je me dis ‘non je m’en sortirai, je m’en sortirai et ça sera moi, ça sera moi qui gagnerai’* ».

Nous nous interrogeons sur la place que prennent les dimensions culturelles et religieuses par rapport au caractère et à la volonté de Khatidja. Elle présente le choix de son partenaire comme provenant d'une logique, désaffectée. Puis elle met encore plus de distance en indiquant qu'ils ne sont mariés que religieusement. Reliant la religion à cet homme qu'elle n'apprécie pas. Nous savons que la question religieuse est très complexe et très diversifiée selon les croyances, à cela s'ajoute une autre dimension diverse qui est la culture Indienne, qui comporte de nombreuses sous-dimensions culturelles différentes elle aussi. Sans précisions claire de la part de Khatidja, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le lien présent avec son caractère et sa volonté. Néanmoins, nous relevons un autre élément concernant son mariage que nous pourrions mettre en lien avec la dimension culturelle et familiale : « le jour même du mariage je regrettais mon mariage, mais c'était trop tard ». Culturellement, l'engagement de lier deux familles est difficile à rompre, d'autant plus le jour même du mariage. A travers nos sentiments et nos observations, et dans l'idée que le mariage ait été de convenances familiales plutôt que d'amour, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'en réduisant sa relation à une simple union religieuse « *uniquement, en Inde* », il se peut que Khatidja fasse d'un seul et même combat la soumission à son partenaire et l'oppression des femmes, l'un alimentant l'animosité envers l'autre.

A la fin de son témoignage, Khatidja évoque ses inquiétudes pour la suite, lorsque son ex-mari sera relâché, deux mois plus tard. Elle exprime de la peur concernant de possibles représailles et dit avoir une épée de Damoclès au-dessus d'elle.

### 6.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Dans la présentation qu'elle donne de son partenaire, Khatidja fait preuve de recul et d'objectivité. Elle explique, de façon assez claire, comment elle a pu le percevoir au départ : « *j'étais avec un homme qui était quand même à l'écoute de mes attentes, qui partageait mes loisirs, qui respectait mes choix* ». Puis, comment les choses ont évolué « *et... du jour au lendemain, ou en tout cas le jour même du mariage, euh... j'étais bah il était autoritaire, j'étais sa chose en fait* ».

Khatidja se présente comme une personne facilement manipulable : « *je suis quelqu'un qui se remet beaucoup en cause [...] y'a pas besoin d'être un grand manipulateur avec moi* » et elle explique que celui-ci la rendait responsable de ses violences : « *'je t'ai tapé parce que tu m'as cherché et tu le méritais et tu n'auras pas d'excuse'* ». Puis elle raconte comment elle a commencé à se comporter auprès des enfants, pour réparer les violences auxquelles ils assistaient : « *lui il est dans la violence, moi il faut que je sois dans l'apaisement, pour les enfants* ». Nous pouvons observer que Khatidja a tenté de rétablir un équilibre dans le couple, en fonction du comportement de son partenaire, notamment pour les enfants.

Sur le plan non verbal, Khatidja s'effondre lorsqu'elle fait part de cet évènement décisif : « *et en fait je me suis dit à ce moment-là... il faut que j'arrête cette, ce déferlement de violence et puis du coup j'ai joint mes deux mains, je me suis relevée et j'ai dit 'bah... je m'excuse'* » avant de s'effondrer en larmes. Nous observons plusieurs éléments. Premièrement, Khatidja s'excuse des actes violents de son partenaire. De plus, elle joint ses deux mains pour le faire, une symbolique propre à la religion qui rejoint nos hypothèses. Nous nous interrogeons sur le motif des excuses de Khatidja, est-ce de l'avoir provoqué ? Quoi qu'il en soit, cela semble lui coûter narcissiquement. Nous avons le sentiment que l'effondrement de Khatidja soit en lien avec un sentiment d'humiliation, venant réveiller un traumatisme narcissique exposé au grand public. Quelque part, elle le dit elle-même : « *jusqu'à présent il m'avait transpercé le cœur avec ses mots, il m'avait transpercé mon corps. Mais là en portant ces mots et ce geste, il avait transpercé mon âme* ». S'être excusée au près d'un homme violent en y associant une symbolique religieuse, sont venu toucher Khatidja sur le plan narcissique, au-delà du niveau personnel. Une chose en entraînant une autre, cet évènement semble avoir réellement été déclencheur pour Khatidja.

#### 6.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Dès son apparition, Khatidja évoque qu'elle a beaucoup hésité avant d'accepter de témoigner sur ce plateau : « *tout simplement parce que j'ai toujours peur des représailles* ». Elle accentue ce point à la fin de son témoignage, puis elle reprend de nouveau la parole dans la phase de conclusion de l'émission en évoquant l'épée de Damoclès qu'elle ressent au-dessus de sa tête.

Nous avons peu d'éléments nous permettant d'explorer la question de l'intégration chez Khatidja.

Nous savons que « *partir, je l'ai imaginé tant de fois depuis le mariage* », et dans son imagination, nous supposons qu'elle ait élaboré secrètement sa fuite. En effet, comme nous l'évoquions, lorsque Khatidja décide de partir, elle sait déjà qu'il n'est pas nécessaire qu'elle perde son temps à aller directement à la police car ils l'auraient d'abord renvoyée à l'hôpital faire constater ses coups. Khatidja est renseignée sur l'ordre des démarches à réaliser, et dans leur réalisation, elle est décidée et motivée, elle tient tête : « *c'est non-assistance à personne en danger et si vous prenez pas, et bah j'irais directement [...] j'irai au tribunal, procureur de la république pour... voilà, déposer plainte* ». Nous en sommes même venus à supposer, sans trop vouloir nous avancer non plus, qu'il est possible que Khatidja ait attendu d'avoir ces traces, pour pouvoir entamer les démarches et mettre fin à sa relation.

D'autre part, si on se focalise sur l'instant du témoignage, Khatidja explique que « *en fait le harcèlement jusqu'à aujourd'hui je le subi... 6 ans après...* ». Son ex-mari tente toujours de prendre contact avec elle. Etant domiciliée chez son avocate, elle reçoit encore des lettres de lui indiquant qu'il sait où elle habite.

Si on questionne l'intégration et la reconstruction chez Khatidja, on constate que bien que la relation soit terminée, l'histoire n'est pas encore finie. Elle vit toujours dans la crainte des représailles et du jour où il sortira de prison. De plus, en tenant compte de l'effondrement que nous relions à la possibilité d'une reviviscence traumatique, nous supposons que le processus de reconstruction narcissique soit encore fragile. Khatidja ne semble pas en mesure d'intégrer son vécu dans son histoire, l'histoire n'ayant pas encore connu de fin à ses yeux.

### **6.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

Pour conclure, si nous tentons d'explorer la question de l'effet thérapeutique, nous supposons que Khatidja soit venue témoigner dans l'objectif d'une reconstruction. Lorsque l'animatrice l'interroge sur sa motivation à avoir accepté de venir finalement témoigner, Khatidja répond que « *bah c'est pour dire que bah y'a un après et que... dans la vie y'a toujours des défis à relever, aujourd'hui je relève un défi avec vous* », elle lui demande ensuite si pour elle, c'est le début d'une reconstruction et Khatidja répondra que « *oui* ».

Cependant, nous n'avons pas suffisamment d'éléments concrets provenant du discours de Khatidja nous permettant d'émettre des hypothèses fondées et pertinentes.

En nous basant sur sa volonté de dire qu'il y a un après, il se peut que Khatidja souhaite transmettre son histoire aux autres femmes, en orientant son discours vers le dépassement de soi : « *dans la vie il y a toujours des défis* ». Nous revenons de nouveau à cette idée de lutte, de combat, de confrontation quelque part. Comme nous l'avions vu dans l'hypothèse d'une lutte contre l'oppression des femmes de manière générale. De plus, en même temps que nous écrivons ses lignes, nous nous remémorons la façon dont l'animatrice a amené la présentation de Khatidja : « *vous allez nous donner des chiffres qui représentent la justice* » et effectivement, Khatidja entame son témoignage par « *Euh... 8 ans de vie commune avec violence psychologique et physique par la suite, 27 audiences, 1 ordonnance de protection, 4 fois le téléphone grave danger, 3 mises en sécurité dont une à 450km...* ». Par ses quelques phrases, elle présente son parcours de façon factuelle, donnant d'entrée de jeu le sentiment de dénoncer l'oppression et les violences conjugales. L'animatrice rétorque d'ailleurs en ce sens en communiquant le nombre de femmes décédées au cours de l'année suite aux violences de leurs conjoints.

Gardons néanmoins à l'esprit qu'il s'agit d'une émission de télévision et que cet élément doit être relativisé. Il se peut qu'une trame de divers points concernant le thème des violences conjugales soit établie au préalable, distribuant une tâche à chacune des personnes venant témoigner. Leurs témoignages servant alors à amener les divers points concernant la violence conjugale que l'émission souhaite aborder et permettre à l'animatrice, l'avocat et la psychologue de rebondir et d'apporter des éléments importants sur le sujet. Si tel est le cas, il ne semble pas anodin que cette tâche ait été attribué à Khatidja. Il se peut que dans son attitude, les metteurs en scène aient perçu chez elle que cette mission devait lui être attribuée.

## 7. Témoignage 7 : Interview

### 7.1. Présentation

Le témoignage suivant est celui d'Aurore qui est la deuxième sollicitée pour raconter son histoire.

Aurore est une jeune femme, sans enfant. Lorsqu'elle témoignera, elle ne donnera pas d'information sur son âge, ni sur son statut marital, ni sur le nombre d'années où elle aura fréquenté son compagnon ayant exercé de la violence.

Nous savons qu'Aurore a un chien à qui elle tient énormément. Il sera d'ailleurs un élément central dans son processus de prise de conscience de la violence : « *le gros déclic c'est qu'il a menacé de me noyer mon chien* ».

Durant la phase de présentation, l'animatrice sollicite Aurore en lui demandant quelle est sa motivation à venir témoigner sur le plateau. La première idée d'Aurore est de dire « *qu'il y a un après et surtout essayer de faire prendre conscience peut-être, à des femmes qui sont dans la situation qu'elles peuvent partir et que y'a plein de choses belles derrières* ». Dès le départ, Aurore nous montre sa volonté d'aider les autres à travers le partage de son histoire et elle conclue également son témoignage en ce sens : « *son ex-compagne [...] a porté plainte aussi, elle s'est libérée aussi, alors ça c'est une de mes grandes victoires pour elle, c'est un vrai bonheur* ». Nous y reviendrons après l'exploration de nos différents axes d'analyse, mais il semblerait que cet élément soit central dans l'exploration de la question de l'effet thérapeutique chez Aurore.

### 7.2. Analyse

#### 7.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

Concernant le processus de prise de conscience de la violence, on observe une bonne capacité d'introspection chez Aurore à l'instant de son témoignage. Elle parvient à la fois à identifier les comportements violents de son compagnon et à leur attribuer une fréquence et une intensité. Elle présente la violence aux autres personnes présentes sur le plateau à travers une généralisation : « *ils sont très fort pour couper du regard extérieur et pour inventer des histoires*

*autour des bleus* », « *On dit pas parce que ça finit par être une normalité, ça s'installe tout doucement, c'est d'abord des insultes après c'est rabaisser, après c'est menacer et après c'est les coups et c'est toujours notre faute* ». Dans son témoignage, Aurore parle au nom de toutes les femmes battues pour présenter le processus de violence commun à tous les hommes violents. Cela témoigne de sa volonté d'analyser et de se documenter pour comprendre ce processus : « *c'est en voyant une de vos émissions quand j'étais dans la situation, qui m'a fait prendre conscience que j'étais pas toute seule* ». Nous supposons que, de là, découle sa volonté de témoigner, à son tour, pour aider les autres femmes.

Aurore fait également part de l'avancée qu'elle a connue dans ce processus : « *Il y a eu le premier petit incident que j'ai mis sur le dos de la souffrance* », « *je ne me suis pas dit sur le moment 'c'est pas normal', je me suis dit 'ah je l'ai dérangé, j'ai fait du bruit, le pauvre, il sort de l'hôpital'* ». Aurore explique qu'au départ, elle ne reconnaît pas l'acte violent, elle le banalise, l'excuse et s'en attribue la cause. Comme nous avons pu l'observer jusqu'ici dans de nombreux témoignages.

Par la suite, la survenue d'un évènement plus violent que les autres, notamment sur la durée, marque une poussée dans son processus de prise de conscience « *c'est là que j'ai... pris conscience, pendant ces 3 jours* (de violence psychologique) ». Notamment en lien avec le regard de l'autre : « *des amis sont passés à l'improviste* » et on observe que c'est lorsque son amie lui renvoie le fait qu'elle ne la reconnaît pas malgré que celle-ci essaie de faire « *bonne figure, c'est que vraiment y'a quelque chose...* ». Aurore commence à se rendre compte qu'elle ne va pas bien, au départ par rapport à ce que son amie lui renvoie, puis lorsque son compagnon menace de tuer son chien : « *on touche pas aux gens que j'aime et on touche pas à mon chien* », c'est ce qui décidera Aurore à partir et mettre fin à sa relation.

Nous concluons que, chez Aurore, le tiers a pris une place importante dans son processus de prise en compte de la violence, que ce soit par rapport à une amie ou son animal de compagnie. Il a fallu la présence de l'autre pour qu'elle prenne conscience qu'elle-même était en danger. Nous supposons que la raison soit en lien avec la façon dont son partenaire l'a réduite à l'état d'objet : en supprimant son existence en tant qu'individu et en la réduisant à l'état d'objet, Aurore ne parvenait plus à identifier sa souffrance ni la source de celle-ci. Lorsque son amie lui renvoie qu'elle ne la reconnaît plus, elle commence à lui réattribuer l'état de sujet. Puis lorsque son compagnon décide de s'en prendre à son animal, le concept de seuil de tolérance par rapport au proche (Korff-Sausse, 2003) lui fait reconnaître la violence et elle décide d'y mettre fin immédiatement : « *je suis partie pour sauver mon chien, ça a été mon déclic* ».

### 7.2.2. Les affects présents dans le récit

Sur le plan verbal, Aurore n'exprime pas beaucoup d'affect, elle partage son histoire de façon assez factuelle, laissant le soin à ses interlocuteurs de ressentir les émotions à travers le récit de son histoire. Cependant, son discours ne semble pas désaffecté pour autant. Aurore a pour objectif de soutenir les femmes qui l'écoutent et qui se trouvent dans le même cas, et cela se ressent dans son récit. Lorsqu'elle témoigne, elle rapporte les éléments dans le but que cela soit utile, que cela vienne informer et soutenir, et non pas avec un objectif plus personnel. C'est en cela que nous ressentons que ses affects sont moins présents. En parallèle, nous supposons qu'une expression d'affecte moins forte puisse témoigner d'une bonne intégration de son expérience de violence, nous reviendrons sur cette hypothèse ultérieurement.

Par ailleurs, nous notons un pic d'agressivité vers la fin de son témoignage, lorsque l'animatrice intervient pour évoquer la question du « *'pourquoi vous êtes restée ?'* ». Aurore coupe la parole à l'animatrice pour intervenir à son tour en indiquant que « *c'est dur hein de se prendre ça d'ailleurs alors par pitié arrêtez de dire aux femmes 'pourquoi vous êtes restée' c'est horrible* ». Durant son témoignage, Aurore n'a pas laissé entendre qu'elle ait pu être sujet à ce type de remarque. Nous concluons que soit elle a choisi de ne pas faire part de cet élément, soit son agacement peut être en lien avec l'histoire d'autres femmes dans la même situation, dont elle aurait pu avoir connaissance ou aurait suivi l'histoire de quelque façon que ce soit.

La seconde émotion qu'Aurore manifeste se trouve également à la fin de son témoignage : elle fait part de la fierté qu'elle ressent d'avoir pu mettre fin à sa relation violente et d'avoir pu se débrouiller concernant le logement et les démarches. On observe sur le plan non verbal que tout à coup Aurore se redresse lorsqu'elle évoque ces éléments. Elle ajoute ensuite qu'elle éprouve une vraie fierté de parvenir à maintenir son entreprise, autrement dit d'avoir trouvé une stabilité et une autonomie.

Concernant l'apparition d'affect à la fin de son témoignage, lorsque les autres intervenants (psychologue, avocat notamment) commencent à échanger, nous avons le sentiment qu'Aurore commence à mettre de côté son objectif d'aider les autres femmes et fait preuve de plus d'authenticité dans ses émotions. Non pas qu'elle n'en ait pas fait preuve jusqu'ici, mais elle semblait s'acquitter d'une mission qui a fait qu'elle partageait son histoire plus pour les autres que pour elle-même. Son utilité étant terminée, il semblerait qu'elle ait pu relâcher la pression et laisser aller ses propres ressentis.

### 7.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Aurore présente son partenaire avec un sentiment de duperie : « *le profil au départ du prince charmant sauveur avec cette attitude, oui, très protectrice* », elle indique aussi qu'il lui procurait un sentiment de sécurité : « *dans ses bras [...] j'avais l'impression qu'il n'y a rien ni personne qui pouvait venir m'atteindre* ».

Puis très vite, elle laisse ses interlocuteurs dessiner un portrait de lui très négatif en décrivant les violences qu'elle vivait : « *si il était dur c'est que j'étais pas une femme, qu'il voulait m'endurcir, qu'il voulait faire de moi une vraie femme, en me tapant dessus, en m'insultant* », « *j'allais me coucher sur autorisation* », « *je pouvais plus aller dehors, il me suivait* ».

Lorsque l'animatrice lui demande si elle parvenait à prévoir les moments de crises, Aurore répond que « *Ah oui parce que ça a été en 2 secondes, un regard inexplicable, noir et un visage qui changeait, il devenait un monstre, en 2 secondes* ». A travers ces mots, Aurore laisse supposer la présence d'un clivage avec un homme bon qui parvient à devenir mauvais (un monstre) en deux secondes, avec toutes les conséquences que ce mécanisme de défense implique quant à la représentation du partenaire. Aurore n'en dira pas plus à ce sujet, elle conclura par « *Ah moi je ne crois plus au prince charmant, c'est...* » avant d'être interrompue par l'animatrice qui ne la laissera pas poursuivre.

Nous constatons que bien qu'elle rapporte les faits de violence qu'elle a subie de la part de son compagnon, elle n'exprime pas clairement de rancœur ou de haine envers celui-ci. Cet élément rejoue l'idée d'une bonne intégration de son histoire de violence conjugale et de la possibilité d'une reconstruction.

#### 7.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Nous arrivons à cette question d'intégration. Nous avons déjà fait des suppositions à travers plusieurs arguments survenus au cours de cette analyse.

De manière explicite, Aurore dit que « *les mots ils ont des répercussions encore dans ma vie d'aujourd'hui. Les mots et les situations* », elle dit également ne plus croire au prince charmant. Nous constatons que des séquelles psychologiques restent encore présentes chez elle par rapport à la violence qu'elle a connue.

Cependant, nous pouvons également observer qu'Aurore a bien avancé dans son processus d'intégration : elle semble avoir retrouvé une autonomie, une stabilité et elle dit avoir refait sa vie avec un nouveau partenaire depuis un peu plus de deux ans. Elle présente celui-ci comme son « *super héro* » et lui attribue de nombreuses qualités.

A son sujet, elle ajoute être « *aussi là aujourd'hui pour lui, parce qu'il n'a pas à payer pour tout ça, comme moi il reste des séquelles, je veux pas que lui, c'est quelqu'un d'extraordinaire* ». Dans sa volonté d'aider et de protéger les autres, Aurore semble vouloir également préserver son nouveau compagnon des séquelles de son passé.

Nous constatons qu'Aurore se place dans une position de sauveur par rapport à l'autre et lorsque, durant son témoignage, nous analysons la façon dont cette position de sauveur a mis ses sentiments en arrière-plan, nous faisons l'hypothèse qu'elle tente de reconstruire son statut de sujet en faisant d'une priorité les besoins des autres. Là où elle dit être partie pour sauver son chien, elle semble désormais agir pour sauver les autres : les femmes qui la regardent et se trouvent dans la même situation qu'elle à l'époque, et son compagnon qui n'a pas à payer pour tout ça.

A la lumière de ces éléments, nous concluons qu'Aurore a bien avancé dans son processus d'intégration mais qu'il lui reste encore du chemin à parcourir pour regagner pleinement son statut de sujet à part entière.

### **7.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

A travers l'analyse du témoignage d'Aurore, nous sommes parvenus à retracer l'ensemble des éléments correspondant à nos questions de recherches. Par conséquent, pour répondre à la question de l'effet thérapeutique, nous dirons qu'à travers son témoignage, Aurore alimente sa position de sauveur en cherchant à aider les autres.

La position de sauveur qu'elle adopte est la voie par laquelle Aurore tente de sortir du statut d'objet. Cependant, comme nous l'avons supposé par rapport à son témoignage, cette position vient placer au second plan ses émotions, ses ressentis, faisant passer les besoins de l'autre avant les siens. Dès lors, elle nous donne le sentiment de s'objectaliser elle-même en se rendant au service de l'autre. Aurore a encore du travail pour avancer dans son processus de reconstruction.

Néanmoins, elle est parvenue à retrouver une stabilité et une autonomie et dit être désormais épanouie dans sa nouvelle relation.

## 8. Témoignage 8 : Interview

### 8.1. Présentation

Le dernier témoignage des interviews est celui d'Emilie, 25 ans. Elle tombe enceinte à ses 21 ans, son compagnon avait 6 ans de plus qu'elle. Lorsqu'elle présente sa relation, elle explique que, comme les autres femmes venant de témoigner, son compagnon avait tout du prince charmant : « *on se sent bien, la complicité, fin bien en tout point en fait, on voit pas d'ombre au tableau, tout se passe bien* ».

Puis Emilie tombe enceinte. Elle identifie très clairement la survenue de la violence à cet évènement. Au départ Emilie explique ne pas vouloir garder cet enfant car « *ça bouleverse quand même toute une vie* ». Son compagnon voulant absolument le garder, il se met à la harceler : « *il me sollicitait tous les jours ‘est-ce que tu as pris ta décision’ c’était du harcèlement* », « *et il me disait « ’tu ne vas pas tuer notre enfant’, les phrases qui m’ont fait culpabiliser* ». Emilie alors prend sa décision : « *j’ai fait une échographie et c’est là en fait je me suis dit ‘non je peux pas tuer cet enfant’, ‘je peux pas lui donner raison à ce qu’il dit’* ».

A partir du 4<sup>e</sup> mois de grossesse, « *donc quand je ne pouvais plus avorter quoi, clairement* » précise-t-elle, son compagnon commence à devenir violent, verbalement et physiquement. Emilie dit lui tenir tête et, par conséquent, augmenter son comportement violent. Il la frappe sur les bras, le crâne, les cuisses, sous le pied avec une ceinture, tout sauf le ventre, explique-t-elle. Bien qu'elle soit suivie pas un gynécologue, elle s'arrange pour avoir rendez-vous lorsque les marques sont le moins visibles possibles. Le jour où celui-ci est parvenu à se rendre compte de la situation, Emilie décide de changer de gynécologue.

Finalement, 3 semaines avant d'accoucher, elle prend conscience de la violence qu'elle vit au quotidien et décide d'en faire part à une amie. Elle lui envoie une photo de ses bleus, lui explique la situation et lui demande de garder les preuves chez elles et de ne rien dire pour le moment. Emilie dit être très fusionnelle avec sa maman, celle-ci sentait qu'elle n'allait pas bien mais Emilie dit n'avoir rien laissé transparaître pour ne pas lui faire de mal, mais aussi par « *honte de laisser faire* ».

Deux jours après qu'elle soit rentrée de la maternité, deux policiers frappent à la porte. Ils viennent arrêter son compagnon. Plus tard, elle est convoquée au commissariat pour être interrogée et apprend que celui-ci est accusé de viol, le jour-même de son accouchement.

## 8.2. Analyse

### 8.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

A l'heure du témoignage, Emilie a conscience du caractère violent de son vécu. Elle parvient à identifier et à partager les étapes de son processus de prise de conscience de façon très synthétique :

Tout d'abord l'annonce du bébé, qui a déclencher une phase de harcèlement et où son compagnon est parvenu insidieusement à s'immiscer dans la tête d'Emilie : « *les phases qui m'ont fait culpabiliser* », « *je peux pas lui donner raison à ce qu'il dit* ». Puis elle explique que lorsque le retour en arrière n'a plus été possible (avortement), celui-ci commence à devenir violent. Elle décrit un moment en particulier : Monsieur lui demande de sortir les poubelles, elle s'exécute, il lui signale qu'elle a oublié de remettre un nouveau sac. A ce moment précis, Emilie lui répond, de façon provocante. Monsieur se met alors à la frapper sur les cuisses. Emilie dit ensuite être allée sortir la poubelle et ne pas avoir réalisé ce qu'il s'était passé. Elle explique avoir eu du mal à retourner vers lui, elle se sentait bloquée, puis après des excuses, elle dit avoir « *mis ça de côté et puis, jusqu'à la prochaine violence quoi* ».

Elle entre ensuite dans une phase où elle dissimule, ne laisse rien transparaître, ni auprès de son gynécologue, ni auprès de ses proches et famille. Lorsque que l'animatrice lui demande si elle essayait de le protéger, lui, elle répond qu'elle avait trop peur que celui-ci mette ses menaces à exécution : « *j'étais bloquée, j'avais les poings liés, j'étais là, je pouvais pas partir, fin c'était pas possible* », « *j'ai pensé plusieurs fois que il allait me tuer* ». Emilie se sentait impuissante face à la situation et totalement isolée.

Elle explique ensuite que l'évènement, qui aura été déclencheur dans sa prise de conscience de la violence, est survenu lorsqu'elle faisait la vaisselle et qu'elle s'est « *coupé bêtement* ». Elle se rend donc à la pharmacie et puis « *je ne sais pas pourquoi, j'ai écrit à une amie* ». Cet évènement est survenu 3 semaines avant son accouchement. Nous n'avons pas plus d'éléments sur les raisons de cette prise de conscience, Emilie n'ayant pas donné plus d'informations à ce sujet. Nous supposons que les préparatifs de l'accouchement aient pu jouer un rôle important : rendant concrète et réelle l'arrivée de l'enfant, physiquement, avec sa fragilité qu'elle ne pourrait plus protéger à l'intérieure d'elle-même.

Puis à la suite de son accouchement, lorsque Monsieur sera entendu pour des faits de viol, Emilie ira déposer plainte contre lui, dénonçant ses coups.

### 8.2.2. Les affects présents dans le récit

Au niveau des affects, Emilie exprime des sentiments de peur et de honte. La peur est clairement identifiée au risque de mort, qu'il « *mette ses menaces à exécution* », « *j'ai pensé plusieurs fois que il allait me tuer* ». Tandis que la honte vient réveiller quelque chose de l'ordre du narcissisme. Emilie explique que « *on a honte de laisser faire, aussi* », dit-elle en utilisant un « *on* », ce qui lui permet de ne pas utiliser la première personne pour exprimer ce sentiment de honte.

Dès sa présentation, Emilie indique que « *on peut avoir son caractère et tomber dans cette situation* ». Plus tard, elle reprécisera que « *il a pas réussi à me faire sentir que j'étais une merde [...] donc en fait il intensifiait ses coups parce que j'étais trop ‘têtue’ [...] et que je n'étais pas à sa botte et que je ne pliais pas* ». Narcissiquement, Emilie revendique sa force de caractère et indique que malgré les coups, elle tenait tête, même si cela augmentait la violence. Dès lors, nous supposons qu'avouer être violentée, être battue, être victime, soit narcissiquement intolérable pour elle. De la même façon, dans son témoignage on constate une grande prise de recul lorsqu'elle vient parler de ce sentiment de honte, notamment à travers le « *on* ». Cependant, elle vient quand même témoigner et elle réussit à en parler devant les intervenants et le public présent, bien qu'il fallut que l'animatrice relance deux fois sa question : « *on a honte aussi ?* », « *mais honte de quoi ?* », et que ce sera Aurore qui répondra la première.

Au moment où elle vivait les violences, Emilie laisse entendre qu'elle était totalement inhibée, qu'elle ne ressentait plus d'émotion. Nous l'observons lorsqu'elle se trouve au commissariat pour répondre à des questions au sujet des faits de viol dont son compagnon est suspecté. Lorsqu'elle apprend la nouvelle, elle n'exprime aucune émotion, ni même aucune réponse. Elle haussera simplement les épaules. Comme totalement résignée par rapport à la représentation qu'elle avait de son compagnon. Cela soulève de nombreuses questions quant à l'image de soi qu'elle pouvait avoir à ce moment précis où elle est informée que l'homme qu'elle a choisi, avec qui elle a pris la décision de vivre et d'avoir un enfant, est capable de tels actes. Cette annonce amène un grand bouleversement : là où la violence restait de l'ordre du couple et dissimulée aux autres, elle devient dorénavant publique, aux yeux de tous.

### 8.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Emilie fait une première présentation de son partenaire comme idéale, au début de leur relation : « *le prince charmant, le protecteur, on se sent bien, la complicité, fin bien en tout point en fait, on voit pas d'ombre au tableau, tout se passe bien* ».

Puis elle parvient à mettre en mots la façon dont elle le percevait lorsqu'il devenait violent : « *il avait un regard noir aussi, c'est vraiment une autre personne, en fait d'un coup, en un claquement de doigt, c'est une toute autre personne. Il fermait les volets, toujours, et il enlevait ses bagues, et là je savais* ». On observe la présence du clivage chez Emilie concernant son partenaire qu'elle percevait comme un « *prince charmant* » qui pouvait basculer « *en un claquement de doigt* » vers un homme violent. Cette perception s'appuie sur des éléments physiques tels que le « *regard noir* ». Nous pouvons également observer une forme de rituel : Monsieur fermait les volets, pour préserver l'intimité et le secret vis-à-vis des autres ; puis il retirait ses bagues, pour laisser le moins de marque possible ; « *et là je savais* » dit-elle avec impuissance.

Nous observons, à l'égard de son partenaire, des sentiments de peur et d'impuissance chez Emilie : « *j'ai pensé plusieurs fois que il allait me tuer* ». Elle a conscience de sa dangerosité et même de sa monstruosité, comme elle l'évoque lorsqu'elle raconte sa convocation au commissariat : « *je savais qu'il était capable de faire ce genre de chose* (commettre un viol, le jour de son accouchement), *j'étais pas étonné vu son comportement au quotidien* ». Elle met les mots elle-même pour définir la façon dont elle se représentait son partenaire à la fin de leur relation, juste avant d'aller porter plainte, et elle ne montre aucune réaction, aucun sentiment.

A l'heure du témoignage, nous retrouvons encore cette forme d'indifférence à l'égard de celui-ci. Dans le sens où il persiste à entrer en contact avec elle via les réseaux sociaux, et que malgré son ordonnance d'éloignement, Emilie dit vouloir arrêter de se battre au niveau judiciaire. Elle le laisse « *défouler sa haine* » sur ses comptes sociaux, en expliquant que si elle les retire, il écrit à sa famille donc elle dit faire exprès de laisser ses comptes actifs pour être harcelée à la place de sa famille. Par conséquent, malgré ses démarches judiciaires et les mesures obtenues, nous constatons qu'elle n'agit pas pour faire valoir ses droits et continue à être utilisée par celui-ci pour « *défouler sa haine* ». Le terme « *utilisée* » étant justement très adapté dans ce type de relation d'objet partiel dans laquelle elle se trouve. Poursuivons justement par rapport à son processus de sortie de cette relation.

#### 8.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Emilie fait preuve d'introspection et parvient à identifier et poser les mots sur ce qu'elle a vécu et ressenti. Elle nous a expliqué en trois phases comment a évolué sa prise de conscience de la violence. Cependant, lorsqu'elle se réfère au présent, la prise de conscience de la violence encore actuelle n'est plus identifiée. Lorsque Khatidja intervient en indiquant que « *le simple fait qu'il rentre en contact avec nous, c'est violent* », Emilie répond en reconnaissant que c'est le cas psychologiquement. Mais elle ne se saisit pas de cette intervention pour se l'attribuer par rapport au harcèlement actuel de son ex-partenaire. Elle parvient à le reconnaître pour ce qui est de sa famille, mais pas pour elle : « *je fais exprès de laisser, d'avoir mon compte en fait pour qu'il puisse défouler sa haine dessus et ne pas harceler ma famille* ». Emilie se donne en sacrifice pour protéger sa famille, malgré qu'elle détienne une ordonnance de protection avec laquelle elle pourrait se protéger elle-même. Elle explique s'en être servi une fois mais le policier aurait refusé sa plainte parce que pour lui « *c'était pas légitime de porter plainte pour qu'il m'écrivait sur les réseaux sociaux* ». Emilie semble s'être ensuite découragée dans sa démarche.

Sur le plan de l'intégration, nous supposons qu'Emilie ne soit pas encore reconstruite au niveau identitaire. Bien qu'elle soit parvenue à sortir de sa relation, elle reste toujours liée à son ex-partenaire qui continu à exercer de la violence psychologique sur elle à travers ses harcèlements. De plus, Emilie n'identifie pas le caractère violent de ces harcèlements, ou alors sur le plan théorique uniquement. Elle est toujours l'objet de son partenaire sur qui il peut « *défouler sa haine* ».

En parallèle, lorsque l'animatrice demande à Emilie si on peut parler d'une renaissance dans son cas, elle répond que « *ouais totalement, je m'en sors bien mieux depuis qu'il est plus là et euh je revis, fin, y'a plus personne pour me mettre dans une prison, moi j'ai été dans une prison du coup, je peux faire ce que je veux, je, je revis tout simplement en fait* ». Il y a un contraste entre son sentiment de sortir de prison et le harcèlement qui continue insidieusement à la violenter. Elle explique pouvoir faire ce qu'elle veut, cependant elle dit être obligée de garder ses réseaux sociaux pour qu'il s'en prenne à elle et non pas à sa famille. Dès lors, ce sentiment de liberté semble illusoire, ou tout du moins fragile, tout comme sa reconstruction.

.

### **8.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

A travers le témoignage d'Emilie, nous sommes parvenus à explorer l'avancée de son processus d'intégration et nous avons formulé des hypothèses sur sa reconstruction psychique actuelle. Si on reprend la question de l'effet thérapeutique du témoignage et que nous l'explorons à travers celui d'Emilie, nous supposons que les échanges et réactions des intervenants puissent, par la suite, venir nourrir sa réflexion quant à la violence que son ex-partenaire exerce encore aujourd'hui.

Nous pensons notamment à l'intervention de Khatidja « *le simple fait qu'il rentre en contact avec nous, c'est violent* », qu'Emilie confirme en précisant que c'est le cas psychologiquement. Jusqu'ici, Emilie parvient à identifier le harcèlement lorsqu'il s'adresse à sa famille, mais lorsqu'il s'agit d'elle-même, elle ne semble pas l'intégrer. Elle se place dans une position de bouc émissaire par rapport au déroulement de haine de son ex-partenaire. Quelque part, elle demeure encore son objet à l'heure actuelle. Le processus de reconstruction n'est pas encore achevé chez Emilie.

Lorsqu'elle est interrogée sur ses motivations à venir témoigner, Emilie explique que « *euh bah comme mes, mes copines ici, si j'puis dire. C'est vrai que c'est un combat, on peut dire le mot combat, dans tous les sens du terme, et montrer qu'il y a un après* ». A travers sa réponse, nous observons sa volonté de venir en aide aux autres femmes en leur montrant qu'il y a un après, mais également la notion de combat qui est très présente chez elle. En venant exposer publiquement sa situation et la force de caractère dont elle a fait preuve, Emilie cherche à faire passer un message où « *on peut avoir son caractère et tomber dans cette situation, voilà* ». Ce message s'adresse à la fois au public dans une volonté de faire évoluer les représentations sociales concernant les femmes victimes de violences conjugales, mais il s'adresse également à elle-même, dans une démarche plus narcissique, où elle chercherait à revendiquer sa force de caractère, montrer aux autres qu'elle n'est pas faible malgré ce qu'elle a enduré.

Pour finir, nous relevons également dans sa réponse une forme d'alliance, d'affinité qui s'est créée entre ces femmes : « *euh bah comme mes, mes copines ici, si j'puis dire* ». A travers leurs souffrances, il semblerait que ces femmes soient parvenues facilement à créer un lien entre elles, se reconnaissant l'une dans le témoignage de l'autre, elles sentent appartenir à une « communauté » ou tout du moins, un groupe de personnes qui se soutient, s'écoute, s'entraide. Cet élément renforce chez elles l'idée que « ils sont tous les mêmes », la même idée que nous retrouvions lors de l'analyse des témoignages de forum.

## **9. Témoignage 9 : Autobiographie**

### **9.1. Présentation**

« Quarante-sept ans de mariage. D'abord une histoire d'amour, comme il y en a tant d'autres. Mais très vite, les insultes, les coups, l'engrenage de la violence. L'homme à qui Jacqueline Sauvage a confié sa vie l'a transformée en enfer, régnant sur le foyer en véritable tyran.

Jacqueline qu'il blesse, qu'il torture au quotidien mais aussi leurs enfants qu'il humilie, qu'il frappe, qu'il terrorise. Tous partagent le même sentiment paralysant : la peur. Cette peur qui les empêche de partir, qui les empêche de le dénoncer.

Et puis il y a ce lundi 10 septembre 2012. Ce jour où, après une ultime agression, Jacqueline commet l'irréparable. Trois coups de fusil. Le bourreau est mort. Elle l'a tué.

Le 28 décembre 2016, François Hollande a gracié Jacqueline Sauvage. »

C'est ainsi que l'histoire de Jacqueline Sauvage est présentée sur la couverture de son ouvrage.

A travers son récit, Jacqueline nous emmène lors de ses passages devant la justice et nous communique l'état de ses pensées, ses émotions. Elle nous rapporte les questions des juges et les réponses qu'elle dit bredouiller, perdant ses moyens. En même temps que la formulation de ses réponses, elle nous fait part de l'histoire de sa vie de façon plus élaborée. Ce qu'elle aurait souhaité argumenter devant la présidente si elle en avait eu les moyens émotionnels.

Nous avons plusieurs temporalités différentes qui s'installent dans son récit : Jacqueline écrit à un instant T de sa vie ce qu'elle a ressenti durant le procès, face à la présidente, et elle nous fait part aussi de son histoire, de ses anecdotes, et de ce qu'elle a ressenti à l'instant où cela s'est déroulé.

Nous tenterons d'explorer nos quatre axes d'analyse en tenant compte des différentes temporalités de son récit : le moment où elle écrit, le moment du procès et le moment où se sont déroulés les évènements.

## 9.2. Analyse

### 9.2.1. Le processus de prise de conscience de la violence

Dans son ouvrage, Jacqueline rapporte de façon très élaborée son processus de prise de conscience de la violence : « *Cette violence qui s'installe doucement, insidieusement, les premières injures qu'on excuse, la première gifle qu'on veut oublier et le crescendo des humiliations, le coup plus fort qu'on croit être un accident, puis la répétition, et la peur, la honte, l'isolement. Comment expliquer tout cela ? Ça ne se raconte pas* ». A travers le récit de son histoire, elle met en lumière les mécanismes par lesquels elle s'est retrouvée dans cette situation d'emprise : « *c'est ainsi qu'est née cette force irrésistible de pouvoir, cette 'emprise' de Norbert sur moi, sur nous. Rien ne pouvait l'arrêter. Il était tout, il était moi, il était nous. Il nous disait comment penser, comment agir, comment pleurer même. Il n'y avait d'autres voix pour contrer la sienne. J'étais isolée de ma famille, je travaillais beaucoup. Et, quand je ne travaillais pas, je m'occupais de mes enfants. C'est ainsi que je devin une femme battue. Que je devin une de celles dont on ne comprend pas pourquoi elles restent* ». Jacqueline fait preuve d'une grande élaboration quant à son processus de prise de conscience, elle sait comment les choses se sont déroulées et par quels mécanismes.

En retraçant son histoire, elle nous raconte toutes les étapes par lesquelles elle est passée durant ce processus. Et nous retrouvons un grand nombre de ces étapes déjà analysées lors de nos huit précédents témoignages : isolement, déni de la violence, banalisation, clivage, s'attribuer la cause cette violence, doute, questionnement, impuissance, tentative de fuite, etc... Tous ces éléments sont présents et rapportés dans son récit. Elle nous rapporte également les différents évènements qui ont marqué son processus de prise de conscience. Elle explique, presque de manière scientifique, les procédés de son mari pour mettre en place son emprise. Elle nous fait également sa propre analyse concernant la personnalité de celui-ci.

Puis, viens le jour où « *tout a changé. C'est là que quelque chose d'inconnu en moi s'est réveillé. Quelque chose qui m'a commandée. Qui a pris possession de moi. J'ai obéi à cette voie qui me disait : 'c'est lui ou toi, Jacqueline. C'est tes enfants ou toi'* ». Après plus de 40 ans de violence conjugale, Jacqueline met fin aux violences de son mari en commettant un homicide.

A l'heure du procès, Jacqueline dit être incapable de s'exprimer, de légitimer son acte auprès de la cour. Elle s'excuse.

### 9.2.2. Les affects présents dans le récit

L'analyse des affects doit être relativisée. En effet, l'autobiographie est réalisée de façon à faire vivre au lecteur ce que l'auteur a vécu, afin qu'il se projette lui-même dans la peau de l'auteur. Dès lors, les tournures de phrases peuvent être orientées en ce sens. Les détails des scènes de violences, les impressions, les ressentis sont rédigés de façon très précises. Lors de la lecture de ces anecdotes, nous avons le sentiment que le temps se ralenti, que Jacqueline nous fait vivre la scène, seconde après seconde.

Paradoxalement, lorsqu'Aurore nous faisait part de la scène de violence qui a marqué son départ, elle nous rapporte que « *tout est flou* ». Effectivement, nous supposons que lors d'une scène de violence, le corps et les sens sont en alertes, mobilisés au maximum dans le but de survivre à cette situation. Dans le discours de Jacqueline, les détails affluent. Nous nous interrogeons sur la possibilité que ces détails aient été reconstruits en après-coup, dans le but de faire ressentir au lecteur l'intensité de ces scènes violentes.

Tout au long du récit, nous observons que Jacqueline à peur, elle craint de mourir à plusieurs moments de son histoire. Elle se trouve impuissante, isolée. Elle dit ressentir également de la honte, « *honte d'avoir causé tant de peine aux miens* ». Elle s'attribue la responsabilité du malheur de ses enfants à cause de son impuissance à mettre fin aux violences de son mari. Cette honte s'accentue d'autant plus lorsqu'elle pense être l'origine de ces violences. Jacqueline s'attribue toute la responsabilité de ce qu'elle vit et fait vivre à ses enfants. Elle s'excuse. D'abord auprès de son mari lorsqu'il est violent, puis auprès de ses filles. Puis, lors du procès, auprès des membres du jury et de sa belle-sœur, pour son acte.

Ses pensées se tournent vers ses filles et son fils, suicidé quelques heures avant le drame. Son fils suivait le même chemin qu'elle, la même « *maladie* » selon ses termes. C'est-à-dire qu'il essayait de s'attribuer les louanges de son père, afin qu'il soit fier de lui. Mais il subissait également la même violence physique et psychologique que Jacqueline. Ce qui alimente encore plus son sentiment de honte, de n'avoir pas su protéger son fils. Elle ira même jusqu'à s'attribuer la cause de son suicide.

La seule source de motivation de Jacqueline se trouve dans le bonheur de ses enfants et petits-enfants. Elle dit s'être offerte en sacrifice à la justice afin de les sauver. Elle dit que cela en valait le coup si c'était le prix à payer pour les sauver de la violence de leur père.

### 9.2.3. La représentation du partenaire ayant exercé de la violence

Lorsque Jacqueline raconte son histoire, elle indique que « *jusqu'à seize ans, je crois que chacun de mes jours fut paisible et joyeux, après de parents aimants. Rien, apparemment, ne me prédestinait au malheur* ». Ensuite, elle explique avoir rencontré Norbert, et avec lui, le début de ses tourments. A leur rencontre, Jacqueline présente Norbert comme le « *mauvais garçon du coin* », parti en maison de correction et dont les parents ne savaient plus quoi faire pour le remettre dans le droit chemin. Elle dit observer Norbert comme « *une curiosité, un fruit défendu* » et que « *l'attrait de l'interdit a fait le reste* ». Auprès de ce jeune homme, elle se sent « *protégée contre n'importe quoi, n'importe qui* ». Jacqueline est émerveillée devant ce jeune homme qui l'intimide par son charisme. Elle le place sur un piédestal et dit ne pas réaliser la chance qu'il s'intéresse à elle. Puis, le tableau commence à se noircir. « *Mais Norbert, comme on avait essayé pourtant de m'en avertir, était un violent. Et son désir de puissance n'avait pas de limite* ». A partir de cette prise de conscience, Jacqueline commence à raconter toutes les violences qu'elle a connues de la part de son mari.

A travers son discours, nous observons la mise en place d'un mécanisme de clivage, entre un homme bon et un homme mauvais : « *Lorsque ses yeux se posaient sur moi, je redevenais vivante, je me transformais en reine. Quand il me hurlait dessus, j'avais l'impression de tout faire mal, [...] de ne pas être une bonne épouse [...]. Alors, quand il m'embrassait, me souriait, me prenait dans ses bras, c'est comme s'il me pardonnait de ne pas être à la hauteur de celle qu'il croyait avoir épousée* ». Au-delà du clivage, nous constatons, à travers ces mots, la puissance et l'impact de Norbert sur l'estime de soi de Jacqueline. Elle le dit. Elle vit à travers lui, elle existe à travers lui. Lorsqu'il est bon, elle aussi est bonne, mais lorsqu'il est mauvais, elle devient aussi mauvaise que lui. Et elle s'excuse de cela.

Par la suite, la dangerosité de Norbert est explicitement identifiée. Il la menace de mort. Elle, mais aussi ses enfants. Le danger est réel. Et plus encore : « *à la violence, Norbert ajoutait la perversité. Il voulait qu'ils (les enfants) voient, qu'ils regardent, qu'ils approuvent* ». Jacqueline met les mots sur l'analyse qu'elle fait de son mari.

Jusqu'à ce fameux jour où « *Norbert avait changé. Il n'avait plus ses deux faces. Il n'était plus que cette terreur qui ne nous laissait plus de répit* ». Jacqueline explique que le jour où le clivage est tombé, son instinct de survie lui aurait dicté la marche à suivre.

#### 9.2.4. L'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire

Tout au long de son histoire, Jacqueline s'attribue la faute : « *Je le sais, tout est de ma faute : même si j'étais terrorisée et démunie, j'aurais dû trouver le moyen de quitter mon sale bonhomme, ou du moins porter plainte et de l'expédier en détention* ». A la date de la rédaction de son ouvrage, elle ressent encore ce sentiment de culpabilité. Le même qu'elle a pu ressentir pendant ses 47 ans de mariage. Ce mécanisme est ancré, il fait partie d'elle-même. Comme nous l'avons vu, Jacqueline s'excuse, auprès de tous : Ses enfants, sa belle-famille, les membres du jury.

Rappelons que lorsqu'elle a rencontré Norbert, elle n'était qu'une adolescente de 16 ans. Très vite, elle a été isolée de sa famille, de ses amis. Elle n'avait plus que Norbert dans sa vie et son monde tournait autour de lui. Elle s'est construite à travers l'emprise qu'il a instaurée sur elle. Et elle l'explique : « *Je suis coupable du meurtre, mais dois-je me repentir d'avoir aimé Norbert ? Suis-je coupable d'être, à seize ans, tombée éperdument amoureuse de ce mauvais héro de film d'action ? Mon amour d'adolescente est-il le seul moyen de comprendre ce drame dans lequel il nous a trainés ?* ». A la différence des autres témoignages, Jacqueline ne connaît que cela. Sans cette emprise, elle ne saurait plus qui elle est. C'est ce qui la définit. Son fonctionnement se rejoue à travers le procès. Lorsque sa liberté conditionnelle est refusée en lui reprochant notamment sa médiatisation, ses avocats décident de changer de stratégie et d'étouffer toute médiation. A cela, Jacqueline exprime que « *comme j'ai appris à le faire toute ma vie pour survivre, nous nous faisons toutes petites. La justice nous demande d'être sages, de nous taire, alors nous obtempérons* ». D'elle-même, Jacqueline projette sa relation avec Norbert sur sa situation judiciaire. Elle dit ressentir et agir la même chose que ce qu'elle a connu toute sa vie. Et elle se place dans une position de victime où « *décidément, les magistrats en ont fait une affaire personnelle. Ils ne veulent pas me voir en liberté* », « *Elle (la justice) me voulait derrière les barreaux* ».

Aussi, le suicide de son fils vient renforcer son sentiment de culpabilité. Il est dit que celui-ci ait mis fin à ses jours, quelques heures avant l'homicide, pour ne plus avoir à subir les violences de son père. Toute la culpabilité de Jacqueline réside dans le fait de ne pas avoir pu sauver son fils, de ne pas avoir fait ce qu'il fallait pour le protéger des violences, de ne pas avoir mis fin aux violences de cet homme plus tôt. A travers son ouvrage, elle présente son fils comme le martyr de sa propre impuissance face aux violences de son mari. Une fois graciée, Jacqueline exprimera le bonheur d'être entourée de ses enfants et petits-enfants.

### **9.3. Synthèse et conclusion de l'analyse**

Comme nous l'avions évoqué lors de la présentation de notre méthodologie, la question de l'effet thérapeutique est à analyser sous un angle différent des autres témoignages. En effet, cette source ne contient pas d'échange avec un tiers. Le témoignage de Jacqueline se fait après sa libération. A travers le récit de ses audiences au tribunal, elle retrace son histoire, son vécu.

La question de l'effet thérapeutique serait de savoir si, en ayant rédigé son histoire, Jacqueline ait pu avancer dans son processus de reconstruction. Il est difficile d'argumenter sans obtenir un réel entretien avec l'intéressée. Cependant, nous observons, à travers son récit, que Jacqueline s'est projetée et nous a emmené sur les lieux, les scènes qu'elle raconte. La précision des détails et l'élaboration dont elle a fait preuve dans la rédaction de son histoire, nous donnent une indication sur l'avancée de son processus d'intégration. Jacqueline a pris du recul, elle a analysé sa situation, elle a analysé les comportements et attitudes de son mari, l'arrivé insidieuse de la violence. Jacqueline parvient à clairement exprimer ce qu'elle ressentait au moment des événements, au moment des audiences du jugement et ses impressions au moment de la rédaction. La distinction qu'elle fait entre ces différentes temporalités donne aussi une indication sur son processus d'intégration.

Nous observons également que lors du procès, les échanges avec les avocates et spécialistes rencontrés lui ont permis d'avancé dans ce processus : « *mes avocates ont plaidés. Elles ont montré que je n'ai pas eu le choix. [...] Elles ont expliqué que le réveil des femmes battues, sous emprise, venait souvent tard. Trop tard. Dans leurs mots, j'ai mieux compris ce que j'avais vécu, quel mécanisme s'était emparé de mon cerveau* ».

Pour finir, le dernier élément que nous relèverons concerne l'aspect chronologique de son récit. Jacqueline parvient à retracer son histoire de façon chronologique, fluide, sans s'y perdre, sans retour en arrière. Son récit est organisé, structuré, méthodique. Elle pose le cadre concernant sa situation, puis commence à raconter le déroulement de son premier jour de procès, avec les questions du juge, les réponses qu'elle parvient à donner et les réponses qu'elle aurait souhaité formuler avec le recul des années. Le caractère fluide et organisé de son discours témoigne de l'avancée de son processus d'intégration. Aussi, bien qu'il soit possible qu'elle ait été aidée dans ce travail de rédaction, voire même qu'elle ait eu une plume pour le réaliser, le fait de parvenir à retracer son histoire sur une ligne chronologique avec autant d'implication et de précision, reste un travail et une avancée thérapeutique en soi.

## **VI. DISCUSSION**

### **1. Forum**

#### **1.1. Premier axe d'analyse**

Notre premier axe d'analyse concernait le processus de prise de conscience de la violence. Nous souhaitions explorer la question à travers le discours de femmes venant témoigner de leur histoire sur un forum.

D'après nos analyses, nous observons que Kelissay et Nnila15 sont en mesure de reconnaître le caractère violent de leur situation actuelle, elles font une distinction entre ce qui correspond à de la violence verbale et de la violence physique. Tandis qu'Anonyme se questionne sur cette violence, elle vient chercher les internautes pour savoir s'il s'agit de la violence ou si elle « *exagère* ». Très vite, les échanges avec les internautes dissipent ses doutes. Anonyme et Marika banalisent la violence de leur partenaire et elles expriment de la culpabilité, s'attribuant la faute de ce comportement violent.

Pour finir, nous avons observé chez Anonyme et Kelissay une tendance à l'agressivité passive. En ce qui concerne Anonyme, c'était une agressivité tournée vers les internautes alors que celle de Kelissay était plutôt tournée vers les professionnels.

#### **1.2. Deuxième axe d'analyse**

De façon générale, Marika, Nnila15 et Kelissay se ressemblent assez fortement au niveau des affects. Elles font part aux internautes de leurs doutes, leurs émotions, notamment lors de montées d'angoisses où elles viennent publier sur le forum. Les réponses et les échanges avec les internautes semblent les porter durant leur cheminement vers la sortie de la relation. Cela apparaît d'autant plus vrai chez Marika et Kelissay où l'on observe un changement de comportement au fil des échanges : elles exprimaient une forme d'apathie au départ, puis elles ont connu un regain de vitalité. Nous constatons que le soutien des internautes leur a permis, à toutes les trois, d'être apaisées et même canalisées au niveau de leurs débordements émotionnels. Tandis que pour Anonyme, nous avons observé très peu d'affect dans son discours. Les échanges avec les internautes ne semblent pas avoir eu d'impact dans son processus de séparation. Nous avons eu le sentiment qu'ils avaient la place de figurant face au monologue d'Anonyme.

### **1.3. Troisième axe d'analyse**

Concernant la représentation du partenaire ayant exercé de la violence, nous constatons que Anonyme et Nnila15 présentent directement leur partenaire comme dangereux, en rapportant des évènements négatifs les concernant. Kelissay et Marika feront le constat de la dangerosité de leur partenaire après plusieurs échanges auprès des internautes. Pour Anonyme, Kelissay et Nnila15 nous constatons la mise en place d'un clivage avec la coexistence d'une représentation bonne et mauvaise concernant leur partenaire. Du moins au départ des échanges. Par la suite, elles ne verront plus que leurs mauvais côtés. Kelissay et Marika tentent également d'excuser leur partenaire et minimisent leurs côtés violents.

Nous constatons que les échanges avec les internautes ont permis à ces femmes soit de prendre conscience du caractère violent de leur partenaire, soit de renforcer cette prise de conscience.

### **1.4. Quatrième axe d'analyse**

Dans l'analyse de l'intégration de l'expérience de violence subie dans leur histoire, nous retrouvons, de nouveau, une différence entre le témoignage d'Anonyme et celui des trois autres femmes venues témoigner via les forums. Nous constatons que Marika, Nnila15 et Kelissay sont venues partager leurs histoires avec la ferme volonté de quitter leur partenaire. Seule Kelissay est parvenue à le faire 3 jours avant de venir témoigner, Marika et Nnila15 sont venues chercher du soutien dans cette démarche. Il semblerait qu'elles aient trouvé, dans l'échange avec les internautes, un soutien, une présence, un lien social, leur permettant d'être accompagnées dans leur démarche de séparation. Pour Marika et Kelissay, ce lien a continué d'être entretenu même au-delà du processus de rupture.

De façon générale, nous constatons que le soutien d'un tiers a été essentiel dans leur processus, et lorsqu'elles ont pris la décision de stopper leurs discussions ou d'être moins présentes, elles avaient toutes trouvé une autre forme de soutien : association, famille, etc...

Concernant Anonyme, un tout autre profil se dessine. En effet, les échanges avec les internautes ne semblent pas avoir soutenus Anonyme, ni même eu d'impact dans son processus d'intégration. Les internautes ont eu la place de spectateur par rapport à son histoire. Au fil des échanges, Anonyme n'a pas réellement montré d'évolution dans son processus, elle semblait remâcher les mêmes choses. A travers ses messages, elle alimentait un suspens, une histoire à rebondissement que les internautes pouvaient suivre.

## **2. Interview**

### **2.1. Premier axe d'analyse**

Pour ce second matériel, nous souhaitions explorer la question du processus de prise de conscience de la violence à travers le discours de femmes venant témoigner face à un ou plusieurs interviewers, lors d'un échange verbal.

Nous avons remarqué que Marie, Khatidja, Aurore et Emilie ont toutes les quatre fait preuve d'une prise de recul sur la question de la violence qu'elles ont connu. Elles sont parvenues à expliquer et illustrer le ou les évènements déclencheurs dans leur processus de prise de conscience de la violence. À travers ces évènements, elles ont fait preuve d'introspection et d'analyse, décrivant à la fois ce qu'elles pensaient et ressentaient durant ces épreuves. Aucune n'avait de doute sur le caractère violent de leur vécu. Nous supposons que lors de leur témoignage, elles se trouvaient toutes les 4 dans une démarche de reconstruction plutôt que de reconnaissance de leur vécu de violence.

Pour Khatidja, Aurore et Emilie, nous observons également que la place de l'autre a eu une grande place dans leur processus de prise de conscience. Le regard et/ou la protection d'un tiers semble avoir été un des éléments déclencheurs. Khatidja et Aurore ont aussi exprimé que durant ce processus, elles sont passées par une étape où elles s'attribuaient la responsabilité des actes violents de leur quotidien.

### **2.2. Deuxième axe d'analyse**

Au niveau des affects, les témoignages issus d'interview nous apportent des différences entre nos quatre personnes. Le sentiment d'impuissance est ressenti pour Emilie, Marie et Aurore, tandis que Khatidja s'en défend massivement en se présentant comme une guerrière, attendant le bon moment pour agir. Khatidja et Emilie montrent toutes les deux une faiblesse sur le plan narcissique en lien avec la violence qu'elles ont connue, elles l'expriment à travers un sentiment de honte dans leur vécu. Pour Aurore et Marie, on a peu d'affect présent sur le plan non verbal, hormis Aurore qui montre de la fierté à être parvenue à sortir de sa relation.

De manière générale, toutes les quatre expriment avoir connu la peur, le danger de mort, et Khatidja, Emilie et Aurore souhaitent faire passer le message qu'il y a un après, une possibilité de se reconstruire. Elles disent se sentir plus épanouies depuis la fin de leur relation.

### **2.3. Troisième axe d'analyse**

Nos quatre sujets parviennent à exprimer le caractère violent de leur partenaire, elles le présentent comme un homme mauvais. Nous observons dans l'histoire de Khatidja, Aurore et Emilie la mise en place d'un clivage où la représentation de cet homme oscillait entre bon et mauvais, et pouvait changer en quelques secondes à travers un simple regard. A la différence de Marie qui n'a rien donné de positif concernant son partenaire, elle se plaçait encore dans une position de victime à l'heure de son témoignage. Marie, Aurore et Emilie ont montré très peu d'affect lorsqu'il s'agissait de leur partenaire, elles se sont montrées indifférentes et/ou ne s'exprimaient pas sur leurs sentiments actuels à leur égard.

### **2.4. Quatrième axe d'analyse**

Concernant la question de l'intégration de l'expérience de violence subie dans leurs histoires, nous observons que nos quatre interviewées ne sont pas au même stade d'intégration. Marie semble figée dans un statut de victime où elle tente de réparer sa situation financière et émotionnelle. Elle explique ne pas être prête à reconstruire sa vie sentimentale. Khatidja et Emilie rejoignent de près la situation de Marie dans le sens où leur histoire n'est pas encore terminée, bien que la séparation soit effective, elles restent liées à leur partenaire : Khatidja appréhende la sortie de prison de son ex-partenaire et Emilie continue d'être harcelée via les réseaux sociaux. Quant à Aurore, elle se place en tant que sauveur, venant témoigner de son histoire pour être utile aux autres femmes dans la même situation.

Le processus de reconstruction est en place et avance petit à petit. Bien qu'elles ne soient pas toutes les quatre au même niveau, elles font toutes preuves d'introspection. Nous aurions aimé pouvoir contacter et nous entretenir avec ces femmes afin de les questionner sur les apports de leur témoignage par rapport à leur reconstruction psychique.

Au vu de nos analyses, nous concluons que venir témoigner de son histoire de violence conjugale lors d'une interview télévisée nécessite d'être sorti de la relation en question et d'avoir entamé un processus de reconstruction.

### **3. Autobiographie**

Etant donné que notre matériel autobiographique n'est composé que d'un seul témoignage et qu'il s'agit d'une introduction à l'exploration de ce type de matériel, nous profiterons de cette partie discussion pour échanger autour de ses apports et inconvénients par rapport à nos axes de recherche. Le but étant de savoir s'il est pertinent d'explorer plus en profondeur cette source de témoignage, dans l'éventualité d'une poursuite de ce travail.

#### **3.1. Premier axe d'analyse**

Le processus de prise de conscience de la violence semble être une donnée analysable dans le témoignage de publications autobiographiques. Dans le cas de Jacqueline, l'histoire est retracée de façon chronologique avec les pensées et émotions propres aux évènements vécus. Nous avons pu observer l'avancée de sa prise de conscience et les évènements clefs qui ont marqués cette avancée. Comme sur une dimension longitudinale, nous avons de nombreuses informations et anecdotes sur le vécu de l'auteur. A travers ses mots, Jacqueline nous a fait voyager dans son passé et nous a permis de ressentir son histoire.

#### **3.2. Deuxième axe d'analyse**

L'éventualité d'une aide rédactionnelle nous pousse à relativiser l'exploration des émotions présentes dans le récit. Néanmoins, c'est à travers ces mots que l'auteur décide de transmettre son histoire et en partant de ce constat, nous avons décidé de mener nos analyses en nous basant sur la même authenticité que pour les sources de témoignages précédentes.

Dans le cas de Jacqueline, nous avons pu identifier les sentiments de peur, de honte et de culpabilité. Puis, nous avons exploré ces trois dimensions à travers son histoire, en mettant en lien les trois différentes temporalités rapportées dans son récit.

### **3.3. Troisième axe d'analyse**

La représentation du partenaire ayant exercé la violence est certainement l'axe de plus complet à analyser dans ce type de témoignage. A travers la quantité du récit de son histoire, Jacqueline nous a fournis énormément d'éléments concernant son partenaire. Aussi, par la prise de recul et l'analyse qu'elle fait de celui-ci, nous avions le sentiment que le travail ait été préétabli.

Dans son auto-analyse, Jacqueline nous a montré l'évolution de la représentation qu'elle avait de son mari. Non pas à partir de l'instant de la rédaction, mais en respectant ses ressentis au moment même où elle vivait les scènes qu'elle racontait. Elle a clairement identifié et transmis au lecteur les mécanismes et procédés par lesquels son mari est parvenu à instaurer son emprise. Nous observions la combinaison d'un récit à la fois autobiographique et à la fois psychoéducatif pour le lecteur. Jacqueline expliquait, illustrait, démontrait ce qu'est la violence conjugale à travers son propre vécu.

### **3.4. Quatrième axe d'analyse**

Pour finir, l'axe d'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire est également un axe analysable en ce qui concerne l'autobiographie. Celle-ci a pour avantage de permettre une reconstruction quasi-complète de l'histoire de l'auteur. Dans un travail d'analyse, cela nous donne la possibilité de mettre en lien les différents éléments que nous relevons avec son histoire, que ce soit son enfance ou l'état actuel de son processus d'intégration à travers sa façon de s'exprimer.

Concernant le témoignage de Jacqueline, nous avions trois temporalités différentes : le moment où elle écrit, le moment du procès et le moment où se sont déroulés les évènements. Ces trois temporalités nous ont permis de faire des liens avec son histoire, nous ont permis de comprendre le fonctionnement psychique de Jacqueline. A partir de là, nous pouvions mieux cerner son état d'esprit à l'heure de la rédaction de son témoignage.

#### **4. Limites de la recherche et contre-transfert**

Initialement, nous souhaitions explorer la question de la violence conjugale à travers des entretiens cliniques menés nous-même et orientés dans le sens de nos questions de recherche. Sans l'accord du comité d'éthique, nous avons dû revoir l'intégralité de notre projet. Souhaitant garder la dimension exploratoire et l'analyse clinique de participant, nous avons décidé de nous orienter vers le recueil de témoignages via Internet.

Au fil de ce travail, nous nous sommes rendu compte de la complexité que représente l'analyse de témoignages via Internet. D'une part, parce que le témoignage n'est pas directement en lien avec nos questions de recherche et que nous avons dû les adapter de façon encore plus exploratoire que prévu, à travers des axes et non plus des questionnements. D'autre part, car il nous revenait de choisir, sélectionner, les témoignages que nous souhaitions et la question du biais de sélection a été complexe à maîtriser.

Par ailleurs, nous avons ressenti un certain malaise dans le fait d'utiliser le témoignage de ces personnes sans avoir à leur demander leur consentement. Bien que les informations divulguées sur internet soient publiques et accessibles à tous, bienveillant ou non, nous avons ressenti un malaise à l'idée d'utiliser, d'analyser et de formuler des hypothèses sur le vécu de ces femmes, sans même qu'elles en soient informées. Ce sentiment s'est d'autant plus manifesté lors de l'analyse des forums. Nous nous trouvions face à des échanges entre l'auteur et les internautes, qui s'apparentaient à une discussion telle que nous pourrions l'avoir lors d'échanges de SMS ou toute autre conversation privée. La date, l'heure à laquelle les messages étaient échangés, la temporalité sur plusieurs jours/semaines. Nous avions le sentiment d'être un intrus dans la vie de ces femmes, une forme de voyeur qui retracait leur histoire et l'analysait sans se manifester, interagir. Nous pensons qu'en se rendant nous-même internaute dans leurs échanges, ou rien qu'en postant un simple message les informant de la démarche, cela aurait pu casser ce sentiment de voyeurisme que nous ressentions.

Concernant le travail d'analyse. Au départ nous visualisions l'exploration de ces différents supports comme complémentaire les uns par rapport aux autres, venant explorer la question de la violence conjugale selon différents angles. Effectivement, nous avons pu explorer nos 4 axes d'analyse différemment selon les sources. Malheureusement, la densité de ce projet ne permettait pas une analyse plus approfondie de chacun des témoignages. Nous étions limités

en termes de quantité et de temps. Dès lors, nous voyons ce travail comme l'introduction d'une recherche exploratoire de différentes formes de témoignage de violence conjugale. Nous avons pu dégager les avantages et inconvénients de ces trois différentes sources.

De façon générale, la réalisation de ce travail de recherche nous a fait rencontrer bien des épreuves, que ce soit suite à la décision du comité d'éthique, à la pandémie du COVID-19 et du confinement, ou aux contraintes liées au temps imparti pour le réaliser. Néanmoins, cela nous a beaucoup apporté. Bien plus que le développement de capacités d'analyses. Face à ces épreuves, nous avons pu développer une capacité d'adaptation en revoyant l'intégralité de notre projet, en remaniant nos axes de recherche et en construisant un projet qui nous permette, au mieux, de rester centrer sur nos objectifs de départ. Nous avons réalisé la complexité du travail de construction d'un premier mémoire, les biais, les erreurs, les points à améliorer.

Par la suite, si nous devions élaborer une perspective d'avenir de ce travail, nous nous orienterions vers l'exploration des témoignages sur les forums. Il nous a semblé que cette source était plus « brute » que les autres, moins travaillée. Nous nous trouvions en présence de personne venant poster un message lors de « situation de crise », d'expression d'angoisse. Et dans une optique d'analyse, nous pouvions avoir accès à leur discours et leurs mécanismes de défenses en action.

Dès lors, à l'issue de ce travail, la future question que nous pourrions nous poser est la suivante : Dans les témoignages de violence conjugale, quelles similarités au travail entrepris auprès d'un psychologue peuvent se retrouver dans les échanges auprès d'internautes sur les forums ? En quoi la particularité des échanges et la disponibilité des internautes, à toute heure, permettent-elles à l'auteur du forum d'être porté et accompagné dans son processus de reconstruction en tant que sujet et non plus objet ?

## **VII. CONCLUSION**

Cette étude exploratoire visait le repérage d'un éventuel effet thérapeutique du fait de témoigner de son histoire de violence conjugale auprès d'un public, qu'il soit un lecteur indirect ou un interlocuteur physique.

Afin d'explorer cette question, nous avons mis en place quatre axes d'analyse qui nous ont permis d'investiguer différentes dimensions du processus de reconstruction dans la situation de violence conjugale. A savoir le processus de prise de conscience de la violence, les affects présents dans le récit, la représentation du partenaire ayant exercé la violence, ainsi que l'intégration de l'expérience de violence subie dans son histoire.

Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse de neuf témoignages issus de forums de discussion, d'interviews vidéo-filmées, et d'une autobiographie. Grâce aux témoignages de ces femmes, nous avons pu voyager à travers leurs vécus. Du début de leur relation jusqu'à l'évènement marquant le point de non-retour, nous avons pu observer les processus mis à l'œuvre dans la sortie de la violence conjugale.

De manière générale, les résultats obtenus soulignent que la fonction primordiale des témoignages est d'échanger avec des personnes, de regagner un lien social et d'obtenir du soutien, des conseils, des informations. Par le fait de témoigner et de partager son histoire, on observe l'émergence et la mise en œuvre de stratégies aidant à faire face aux difficultés consécutives à l'emprise. Ces personnes sont parvenues à reprendre du pouvoir sur leurs situations et sur leurs souffrances.

Nous en sommes venus à la conclusion qu'il y a bel et bien la présence d'un effet thérapeutique dans le fait de témoigner de son histoire auprès d'un public. Nous avons pu constater que cet effet se jouait à différents niveaux selon que le témoignage soit réalisé sur un forum, lors d'une interview ou publié dans une autobiographie.

## **VIII. BIBLIOGRAPHIE**

### **1. Matériel**

- Dawant, R.P. (réalisateur). (1991). *Femmes, entre la peur et l'espoir* [Podcast]. Belgique : RTBF Vidéo. Retrieved from <https://www.rtbf.be/auvio/embed/internal/media?id=2606034&autoplay=1>.
- Doctissimo. (2010). *Besoin de soutien*. Retrieved from [https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/besoin-soutien-sujet\\_3569\\_1.htm](https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/besoin-soutien-sujet_3569_1.htm).
- Doctissimo. (2011). *Il est devenu violent... Mais je l'aime....* Retrieved from [https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/devenu-violent-sujet\\_4387\\_1.htm](https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/devenu-violent-sujet_4387_1.htm).
- Doctissimo. (2014). Je prépare ma fuite, copain dangereux, besoin de soutien. Retrieved from [https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/prepare-dangereux-soutien-sujet\\_5727\\_1.htm](https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/prepare-dangereux-soutien-sujet_5727_1.htm).
- Doctissimo. (2016). *Exagération de ma part ? Ou vrai problème ?*. Retrieved from [https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/exaggeration-vrai-probleme-sujet\\_6292\\_1.htm](https://forum.doctissimo.fr/psychologie/violences-conjugales/exaggeration-vrai-probleme-sujet_6292_1.htm).
- Sauvage, J. (2018). *Je voulais juste que ça s'arrête*. Paris, France : Fayard.
- *Stop aux violences conjugales ! - Ça commence aujourd'hui* [Podcast]. (2019). France : France 2. Retrieved from [https://www.youtube.com/watch?v=BFZzPliI\\_kc&t=1115s](https://www.youtube.com/watch?v=BFZzPliI_kc&t=1115s).

### **2. Références théoriques**

- Barak, A. (2007). Emotional support and suicide prevention through the Internet: a field project report. *Computers in Human Behavior*, 23, 971-984.
- Bane, C.M.H., Haymaker, C.M.B., Zinchuk, J. (2005). Social support as moderator of the big-fish-in-a-little-pond effect in online self-help support groups. *Journal of Applied Biobehavioral Research*, 10, 239-261.
- Bilodeau, D. (1990). L'approche féministe en maison d'hébergement : quand la pratique enrichi la théorie. *Pratiques Féministes*, 3, 46-55.
- Bouteyre, E., Vitale, C. (2006). Etude exploratoire de la souffrance et des stratégies de coping relevées dans 134 témoignages de harcèlement moral au travail recensés sur le forum d'un site Internet. *Pratiques psychologiques*, 12, 45-57.

- Braithwaite, D.O., Waldron, V.R., Finn, J. (1999). Communication of social support in computermediated groups for people with disabilities. *Health Communication*, 11, 123-151.
- Decherf, G. (2005). L'étayage sur la violence et sur le victimat. *Le Divan familial*, 15(2), 139-151. doi:10.3917/difa.015.0139.
- Cancrini, L. (2009). L'océan borderline, troubles et états limites, récits de voyage. Bruxelles : De Boeck.
- Campbell, J., Rose, L., Kub, J., & Nedd, D. (1998). Voices of strength and resistance: A contextual and longitudinal analysis of women's responses to battering. *Journal of interpersonal violence*, 13, 743-762. doi: 10.1177/088626098013006005.
- Caplan, S.E. (2002). Problematic Internet use and psychosocial well-being: development of a theorybased cognitive-behavioral measurement instrument. *Computers in Human Behavior*, 18, 553-575.
- Chevalier, E. (2012). *La prise en charge des femmes victimes de violences conjugales dans le département de Lot-Et-Garonne : Etat des lieux et pistes d'action*. (Thèse de doctorat, Ecole des hautes études en santé publique). Retrieved from <http://bdsp.ehesp.fr>.
- Constantinos K., Coursaris, Ming Liu. (2009). An analysis of social support exchange in online HIV/AIDS self-help groups. *Computers in Human Behavior*, 25, 911-918.
- Esterling, B.A., L'Abate, L., Murray, E.J., Pannebaker, J.W. (1999). Empirical foudations for writing in prevention and psychotherapy : Mental and physical health outcomes. *Clinical Psychology Review*, 19(1), 79-96.
- Félician, J. (2006). Une femme est battue. *Che vuoi*, 25(1), 19-36. doi:10.3917/chev.025.0019.
- Fisher G.N., Tarquinio C. (2006). *Les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé*, Dunod, Paris.
- Freud, S. (1905) Trois essais sur la théorie sexuelle. Folio: Paris.
- Gheorghiev, C. & Marty, F. (2014). La violence: une impasse de la relation d'objet. *Perspectives Psy*, vol. 53(3), 195-201. <https://www.cairn.info/revue-perspectives-psy-2014-3-page-195.htm>.
- Hirigoyen, M. (2009). De la peur à la soumission. *Empan*, 73(1), 24-30. doi:10.3917/empa.073.0024.
- Ionescu, S., Jacquet, M-M. &, Lhote, C. (2005) Les mécanismes de défenses. Théorie et Clinique. Paris : Armand Colin.

- King, S., Moretti, D. (1998). *Internet therapy and self help groups – the pros and cons*. In J. Gackenbach, Psychology and the Internet: Intrapersonal, Interpersonal and Transpersonal Implications, 77-109. San Diego, CA: Academic Press.
- Korff-Sausse, S. (2003). La femme du pervers narcissique. *Revue française de psychanalyse*, vol. 67(3), 925-942. doi:10.3917/rfp.673.0925.
- Lewandowski, J., Rosenberg, B. D., Parks, M. J. & Siegel, J. T. (2011). The effect of informal social support: face-to-face versus computer-mediated communication. *Computers in Human Behavior*, 27, 1806-1814.
- Lieberman, M.A., Goldstein, B.A. (2006). Not all negative emotions are equal: The role of emotional expression in online support groups for women with breast cancer. *Psycho-Oncology*, 15, 160-168.
- Monnier, V. (1998). Violence en couple : *Du côté des victimes*. *Sociologie Santé*, 18, 47-54.
- Morgan C., Cotten, S.R. (2005). The relationship between Internet activities and depressive symptoms in a sample of college freshmen. *CyberPsychology and Behavior*, 6, 133-142.
- Pennebaker, J.W., Seagal, J.D. (1999). Forming a story: The health benefits of narrative. *Journal of Clinical Psychology*, 55, 1243-1254.
- Shepherd, R-M., Edelmann, R.J. (2005). Reasons for internet use and social anxiety. *Personnality and Individual Differences*, 39, 949-958.
- Suler, J-R., (2004). *The online disinhibition effect*. *CyberPsychology and Behavior*, 7, 321-326.
- Welzer-Lang, D (2005). *Arrête ! Tu me fais mal !*. Paris : Payot.